

JEAN-JOSÉ FRAPPA

**Enquête
sur la
Prostitution**

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

Septième mille

a l'ami Semény
affectionné souvenir de
son vieux labadeur

Co. Co. Grappe
5/37

Enquête sur la Prostitution

*Il a été tiré de cet ouvrage
trente exemplaires sur papier pur fil Outhenin-Chalandre
numérotés de 1 à 30*

DU MÊME AUTEUR

Chez le même éditeur :

ROMANS

A SALONIQUE SOUS L'ŒIL DES DIEUX ! Nouvelle édition
illustrée.

LES VIEUX BERGERS.

L'IDÉE, roman dialogué.

MAKÉDONIA, souvenirs d'un officier de liaison en Orient.

LA PRINCESSE AUX CLOWNS.

LE FILS DE M. POIRIER.

A PARIS, SOUS L'ŒIL DES MÉTÈQUES.

THÉÂTRE

LES ANGES GARDIENS, comédie en quatre actes (en colla-
boration avec M. Dupuy-Mazuel), tirée du roman de
M. Marcel Prévost, de l'Académie française.

T12H45

JEAN-JOSÉ FRAPPA



Enquête
sur la
Prostitution

CE QU'ELLE EST AUJOURD'HUI. - LES TROTTOIRS DE
PARIS. - LES AGENCES. - PROSTITUÉES CLANDESTINES.
MAISONS DE TOLÉRANCE. - MAISONS DE RENDEZ-VOUS.
MAISONS D'ABATAGE. - FAUT-IL RÉGLER LA
PROSTITUTION OU L'ÉMANCIPER ?

FLAMMARION

O Vénus, reine de Gnide et de
Paphos, quitte l'île chérie de
Chypre et transporte-toi dans
la demeure élégante de Glycère !
elle t'invoque en prodiguant
son encens.

Amène-nous ton fils toujours
brûlant, les Grâces sans cein-
tures, les Nymphes, Mercure et
la déesse de la jeunesse qui,
sans toi, est dénuée de charmes.

HORACE
(*Ode XXX*)
(Livre I).

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction
réservés pour tous les pays.

Copyright 1937,
by ERNEST FLAMMARION,

CHAPITRE PREMIER

OU L'AUTEUR EXPLIQUE COMMENT IL
A ÉTÉ CONDUIT A ÉCRIRE CE LIVRE

Il advint, ces temps derniers, qu'un certain nombre des plus importantes matrones de la République, femmes d'un très haut mérite dont la vertu sut toujours demeurer intacte, soit qu'elles possédassent une âme élevée, soit qu'elles eussent été préservées des tentations par le calme de leur nature, ou des assauts par la disgrâce de leur visage, ont décidé d'entrer en guerre contre la déesse aux doux sourires que les courtisanes antiques honoraient sous le nom de *Vénus Pandème* ou *Publique*.

Non seulement ces matrones infiniment respectables se sont proposé d'anéantir son culte, mais encore, poussant plus loin leur méritoire entreprise, et profitant de la présence au pouvoir des plus zélés défenseurs de la liberté, elles ont

même formé le dessein de faire interdire la célébration de ses mystères en dehors des liens sacrés du mariage, tout geste amoureux que n'auraient pas sanctionné les édiles et qui ne se proposerait pas la procréation pour but, étant qualifié par elles de « débauche ». C'était là, nul ne le contestera, se consacrer à une œuvre pie, et il n'y a pas un citoyen qui, s'il se place sur le plan de la morale pure, ne se voie obligé de leur donner raison et d'aspirer en leur compagnie à la naissance d'une société rigide dans ses mœurs, même si cette société doit être appelée à sombrer rapidement dans la neurasthénie des refoulements.

Malheureusement, la déesse de l'amour a su de toute éternité si fortement embraser le sang des hommes et inciter les femmes, par de troublants émois, à dénouer leurs ceintures, qu'il me semble chimérique d'escompter le proche triomphe de cette noble conception de la vie. Je crains bien que, même au risque de se voir condamnés à une amende ou à quelques jours de prison, nombreux seront encore, pendant longtemps, ceux et celles qui tenteront, « par gestes ou paroles ou par tous autres moyens », d'entraîner des personnes d'un sexe différent du leur à la débauche, si l'on veut bien prendre ce mot « débauche », non pas dans le sens de « prostitution »

qu'il n'a jamais eu, mais dans son sens réel d'excès, et, pour le cas présent, de cet excès des satisfactions physiques dont, seuls, sont capables les êtres à la fleur de l'âge, les autres ne pouvant plus se permettre que des débauches d'esprit ou des débauches de bêtise.

Et ceci me fait souvenir en passant (que mes lecteurs excusent cette incidente ; ce n'est pas la dernière qu'ils rencontreront dans cet ouvrage), ceci me fait souvenir, dis-je, de la définition charmante que donnait de la jeunesse et de la vieillesse un spirituel ami à moi qui avait été, dans son temps, un délicieux débauché. « La jeunesse, avait-il coutume d'affirmer, c'est l'impunité dans l'abus, la vieillesse c'est la pénalité dans l'usage. »

Combien d'hommes n'ont-ils pas trouvé dans cette pénalité leur chemin de Damas et aussi le motif « à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples », comme disait La Rochefoucauld.

Mais revenons à nos chastes matrones dont la bonne intention n'a d'égale que l'innocente naïveté dans laquelle les maintient leur ignorance heureuse de ce qu'il est convenu d'appeler la bassesse humaine, tout à fait à tort, du reste, car elle n'est, cette bassesse, que l'impérieuse

nécessité de satisfaire d'inéluctables besoins. Il fallait à leur généreuse croisade une raison déterminante capable de rallier les plus hésitants et un idéal que personne ne pût combattre. Elles les ont trouvés dans la défense de la santé publique et dans la lutte nécessaire contre certains maux transmis par l'amour, car nul n'ignore que si Vénus prodigue de délicieuses caresses, il lui arrive parfois de donner des coups de pied dont les conséquences sont terribles pour les individus et pour l'avenir de la race.

Fortes de cet argument irréfutable, elles s'en furent, escortées et soutenues par quelques médecins, trouver le Consul préposé à l'hygiène de la nation et eurent le bonheur de le gagner rapidement à leur cause, d'en faire même, dit-on, l'un de ses plus ardents champions. Un projet de loi qui dormait depuis de nombreuses années dans les archives, fut repris, étudié, modifié, complété, afin d'être soumis au plus tôt à l'approbation des représentants du peuple.

Malgré que l'on se soit entouré d'ombre et de mystère pour exécuter ce travail de mise au point, le bruit n'en tarda pas moins à courir que l'on projetait en haut lieu de bouleverser de fond en comble les règlements et usages régissant l'industrie de l'amour, si je puis m'exprimer ainsi. Une vive émotion, vous le

pensez bien, s'empara de toutes celles qui l'exercent et de ceux qui la dirigent. Cette émotion gagna même un grand nombre des plus éminents disciples d'Esculape qui se sont penchés depuis longtemps sur ce problème et ne partagent pas l'opinion de leurs confrères alliés aux matrones, sur les moyens à employer pour combattre efficacement un mal dont ils connaissent mieux que quiconque les ravages. Effrayés à l'idée de voir bientôt s'effondrer, sans qu'on les ait consultés, toute l'organisation de préservation et d'assainissement qu'ils s'étaient donné tant de peine à édifier, ces savants élevèrent des protestations qui semblent avoir été en partie écoutées.

Pour avoir écrit sans penser à mal, ni à bien, sur ce sujet, un article fantaisiste intitulé : *Panique au camp de Cythère*, je me suis aperçu, au nombre de lettres et communications dont je fus gratifié, que cette question intéressait, je puis même dire passionnait, une quantité considérable de gens de tous les âges, de toutes les confessions et de tous les milieux.

Cette constatation me donna l'idée de me livrer sur elle à une enquête approfondie auprès des personnalités les plus qualifiées du monde médical d'abord, ensuite auprès des intéressés, aussi bien dans la rue où s'étale une prostitu-

tion, disons-le tout de suite, choquante à certains endroits et répugnante à d'autres, que dans les temples discrets où se tiennent en permanence, à l'abri de volets clos, les prêtresses cloîtrées de Vénus.

En effet, étant donné l'ardeur passionnée apportée par les adversaires à cette discussion, ardeur dont la manifestation publique à une réunion du Club du Faubourg de mon ami Léo Poldès me remplit d'étonnement, étant donné la contradiction des statistiques jetées dans le débat et leurs commentaires, les histoires fantastiques racontées par des gens d'aspect sérieux, les énormités avancées avec autorité par de vénérables personnes, en toute évidence ignorantes — et il faut les en féliciter — de choses dont elles ne parlent que par oui-dire, l'entêtement des deux camps à ne pas vouloir même entendre leurs thèses respectives, il m'a semblé nécessaire et utile de faire le point sur ce vaste marché des voluptés stipendiées.

Au milieu de l'évolution générale, la prostitution s'est-elle transformée à son tour en s'adaptant aux lois de l'hygiène et de l'urbanisme modernes ?

Par quel statut est-elle régie ?

Quels sont les facteurs nouveaux qui ont pu en modifier l'exercice ?

Quelle est la mentalité présente de celles qui s'y livrent et de ceux qui l'exploitent ?

Quels sont, en dehors du point de vue moral, ses avantages, et ses inconvénients ?

A quels besoins répond-elle ?

Doit-on la réglementer ou lui laisser une absolue liberté, tout en pourchassant les maladies qu'elle est susceptible de propager ?

Enfin, les maisons publiques représentent-elles un danger ou, tout au contraire, une sécurité ?

Telles sont les questions que je me suis posées, que j'ai posées et auxquelles je vais maintenant m'efforcer de répondre.

Mais, au moment de mettre sous les yeux de mes lecteurs les résultats obtenus au cours de mes consultations médicales, de mes conversations avec quelques marchandes d'amour, en plein vent ou en magasins (très différentes les unes des autres) et avec certains « patrons », au cours également de mes excursions, tant à Paris qu'en province, dans plusieurs bordels de haut lignage, pour appeler les choses par leur nom, et d'uni-prix populaires de la sexualité, je me rends compte brusquement que je me lance là dans une voie infiniment dangereuse au bout de laquelle m'attendent, sans doute, pas mal de déboires. En effet, ou bien,

après avoir pesé le pour et le contre, je vais me placer dans les rangs des inspireurs du projet de loi et je risque d'être accusé d'avoir voulu flatter d'importantes personnalités dispensatrices de faveurs, ou bien tout ce qu'il m'a été donné d'entendre, de lire et surtout de voir, va me pousser vers les protestataires et, dans ce cas, le clan adverse qui semble avoir une tendance marquée à se servir du mot corruption, n'hésitera peut-être pas à murmurer soit que je n'ai pas été insensible aux charmes de certaines servantes de la déesse blonde, soit que cette dernière, imitant le geste employé par Jupiter pour conquérir Danaé, a fait tomber sur moi, pendant mon sommeil, une pluie d'or fort appréciable en ce temps de dévaluation.

Tant pis ! Il est trop tard pour reculer. Et puis, si l'on s'arrêtait à de si misérables contingences, à une époque où les passions politiques ont accoutumé les individus à charger des pires abominations ceux qui ne pensent pas comme eux, on n'oserait plus aborder l'étude d'aucun problème, donner son opinion sur la moindre question d'ordre économique ou financier, préconiser ou entreprendre de grands travaux utiles à la collectivité, formuler la plus anodine critique, enfin faire quoi que ce soit. On n'aurait plus que la ressource de se transformer en muet

du sérail, et vous m'avouerez que ce n'est pas le moment au seuil d'une enquête comme celle-ci.

J'espère, au surplus, qu'aucun de ces deux amers calices ne me sera tendu en considération des illustres savants dont les sages propos ont forgé ma conviction.

CHAPITRE II

DE LA PROSTITUTION

SES ORIGINES. SES CLIENTS. SON PERSONNEL.
SES DANGERS. SA RÉGLEMENTATION ACTUELLE

La prostitution est aussi vieille que le monde et, sans doute, ne finira-t-elle qu'avec lui. C'est un fait peut-être regrettable, mais c'est un fait.

Elle naquit le jour où notre mère Eve se laissa séduire par le serpent moyennant le prix modique d'une pomme et, depuis ce temps éloigné, ne cessa pas d'exister sous des formes et dans des conditions diverses, tour à tour honorée ou méprisée, reconnue ou traquée, tolérée ou ignorée, voire, parfois, divinisée.

Comme toutes les grandes castes sociales, elle a eu ses gloires, ses héroïnes, ses reines, ses martyres et jusqu'à ses saintes. Les innom-

brables religions qui, au cours des siècles, imposèrent aux hommes les indispensables lois de morale et d'hygiène n'ont jamais sérieusement tenté de la faire disparaître ; toutes se montrèrent singulièrement indulgentes à son égard, certaines même l'incorporèrent pour en faire une importante auxiliaire de leur culte, et l'on peut constater, en étudiant les mœurs de l'antiquité, que les premiers profiteurs de l'amour vénal furent en réalité des prêtres.

Aucune obligation ou servitude, si pénibles fussent-elles, n'ont pu la restreindre, aucune persécution n'est parvenue à l'anéantir. Il semble donc bien qu'elle fasse partie de ces forces de la nature que les humains réussissent quelquefois à endiguer, à discipliner, mais jamais à maîtriser.

Son histoire a été souvent écrite et nous n'y reviendrons pas. Tout le monde a entendu parler des célèbres jardins du temple d'Alexandrie dans lesquels vivaient une multitude de courtisanes sacrées appartenant à toutes les races, des séminaires qui, à Lesbos, abritaient des hétaires chargées d'initier les débutants, du Céramique où devaient se tenir les « filles » d'Athènes, des quartiers de Suburre et du Summenium, ainsi que des arcades du Cirque Maximus réservés à celles de Rome que l'on appelait

« louves ». Tout le monde a présents à la mémoire les noms de quelques prostituées célèbres dont plusieurs eurent des fins de vie édifiantes : Lamia qui fut aimée de Ptolémée et devint l'épouse de Démétrius Poliarcète, Phryné qui servit de modèle à son amant Praxitèle pour son admirable Vénus de Cnide, Glycère, Laïs qui honora de ses faveurs Aristippe et Diogène, Aspasia qui devint la maîtresse de Périclès, Archenassa qui fut celle de Platon, Aristagore, Milto, Marie la Magdaléenne à qui le Christ pardonna, Thaïs que convertit, dit-on, le moine Paphnus, et beaucoup d'autres.

Personne, enfin, n'ignore que le sage Solon promulgua la première loi réglementant la prostitution, que saint Augustin admit celle-ci comme un mal nécessaire, que Charlemagne édicta des Capitulaires à son sujet, que saint Louis autorisa les ribaudes à suivre l'armée des croisades, créa des maisons tolérées qui prirent pudiquement le nom « d'abbayes », cependant que leurs directrices se voyaient octroyer le titre de « prieures », et ordonna que toute femme trafiquant de son corps portât une ceinture dorée, d'où le proverbe : « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée ». — On se souvient que la Reine Anne inaugura les visites sanitaires dans l'établissement public dont elle

autorisait l'ouverture en Avignon, que Charles VI permit la création du fameux Château Vert de Toulouse dont la renommée fut immense, que Charles IX, sous l'influence protestante, supprima par édit tous les « bordaux » de Paris, qu'Henri IV les rétablit ensuite pour lutter contre les goûts anormaux mis à la mode par Henri II, bref que tous les gouvernements eurent à se préoccuper de cette question, une des plus importantes parmi celles qui conditionnent la vie sociale.

Nous ne nous attarderons donc point à ce rétrospectif d'un intérêt purement documentaire et, surtout, nous n'en tirerons aucun enseignement, car, quel que soit le problème sur lequel on se penche, il faut se garder avec soin de la solution paresseuse et facile consistant à dire : « Ce qui a été, sera », mais bien, au contraire, se demander si ce qui a été doit, ou non, être encore.

Toutefois, un rapide coup d'œil sur le passé nous permet de remarquer que la prostitution est plus spécialement une fleur de soleil et que, si on la trouve, à travers le temps, dans tous les pays du globe, on ne lui voit jouer un rôle quasi officiel, bénéficiaire de la tolérance, de l'indulgence et, souvent même, de la sympathie des citoyens, qu'en Orient ou dans les régions du midi de l'Europe.

Est-ce parce que la luxuriance de la nature et la douceur des nuits dans ces pays, en incitant davantage aux alanguissements physiques, et l'abondance des rayons ultra-violet en augmentant la virilité des hommes, ont rendu plus nécessaire là qu'ailleurs, l'exutoire facile et rapide qu'elle représente ? Est-ce parce que l'hypocrisie sévit moins sous des climats chauds ou tempérés ? Ce sont des points que nous cherchons à élucider plus tard.

Mais une autre constatation s'impose à nous quand nous examinons attentivement et objectivement la prostitution dans l'histoire, c'est qu'elle s'est surtout développée au sein des nations parvenues à un certain degré de civilisation, non pas, comme on pourrait être tenté de le croire, à des époques de décadence morale, mais bien à celles où la famille et le foyer ont été le plus honorés et le mieux défendus, où les maris ont exigé le plus impérieusement la fidélité de leurs femmes et, enfin, où la virginité des jeunes filles a été considérée comme leur dot la plus précieuse. Pendant que le jeune romain se rendait, la nuit venue, dans les lupanars de la *via Suburranea*, le barbare du nord déflorait les filles nubiles dans les champs, et rares étaient celles qui arrivaient intactes au mariage. Dans aucune des sociétés

brutales, grossières, mais sans prostitution avouée, de l'antiquité occidentale, on ne trouve l'équivalent du gynécée respecté de l'épouse grecque ou de la matrone romaine... Si bien qu'on en arrive à penser qu'au moins dans le passé, les courtisanes, loin de désagréger la famille, ont plutôt servi à la protéger de toute souillure.

* * *

En matière d'économie politique, pour qu'il y ait offre, il faut d'abord qu'il y ait demande.

Une marchandise quelconque ne peut se vendre que si elle répond à un besoin (commerce de première nécessité), ou si elle représente pour l'acheteur un agrément, une satisfaction, une joie (commerce de luxe).

La prostitution, elle, tient le milieu entre ces deux commerces ou, plus exactement, elle les représente également. En effet, elle répond tantôt à un besoin, tantôt à un plaisir, plaisir dont nous n'avons pas, pour l'instant, à discuter la qualité.

Ce que j'ai vu ces temps derniers me permet d'affirmer que dans la grande majorité des cas, c'est le besoin seul qui est en cause. Je vais peut-être choquer la pudibonderie de quelques

personnes en disant les choses comme elles sont, car il y a des vérités que certains s'entêtent à ne pas vouloir regarder en face. Pourtant même, et surtout si l'on veut combattre ou atténuer ce que l'on considère comme un mal, il faut commencer par le connaître et il ne suffit pas de nier un fait pour qu'il cesse immédiatement d'exister. Il y a des silences et des pudeurs qui engendrent des catastrophes. Fort heureusement, le temps est passé de cette dangereuse ignorance volontaire d'actes naturels dont, jadis, il était malséant de parler. Il est admis aujourd'hui que le désir physique n'est pas plus honteux que la faim ou la soif, et qu'il n'est pas plus mal de faire l'amour que de manger ou de boire. De même, grâce à l'action bienfaisante de médecins éminents, de philosophes et d'écrivains courageux dont Eugène Brieux fut le précurseur, on commence enfin à ne plus parler de « parties honteuses », mais d'organes générateurs, ni de « maladies honteuses », mais de maladies tout court, et les sciences sociales se sont enrichies depuis quelques années de l'étude nécessaire de cette sexualité qui règle tout l'équilibre physique et moral de l'humanité.

*
* *

Ceci dit, voyons rapidement quels sont les hommes qui ont recours habituellement aux prostituées. Contrairement à ce que beaucoup de gens mal informés s'imaginent, ce ne sont pas uniquement les vicieux ; ceux-ci ne forment que la petite, très petite minorité. Les clients des filles sont, en proportion de 90 %, des êtres sains désireux de satisfaire un besoin aussi respectable, je le répète, que tous les autres besoins.

Ce sont, en premier lieu, des célibataires demeurés tels soit parce qu'ils n'ont pas encore rencontré la femme dont ils rêvent, soit parce qu'ils tiennent à conserver leur indépendance, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens suffisants, et parfois la santé, pour fonder un foyer.

Le célibataire qui fréquente les filles, ou bien a peur des complications sentimentales, ou bien ne peut, pour diverses raisons, afficher une liaison, ou bien, ce qui est le plus fréquent, n'a pas les ressources suffisantes pour faire face aux dépenses que celle-ci nécessiterait, même avec une amie parfaitement désintéressée. Il arrive aussi souvent qu'il soit disgracié par la nature, ou infirme, et que ne pouvant espérer

rencontrer l'amour, il soit contraint de se contenter d'en avoir de temps en temps une très faible illusion.

Ce sont aussi certains hommes mariés, ceux, par exemple, dont l'épouse est malade et qui, l'aimant et la respectant, ne veulent pas prendre une maîtresse dont elle pourrait un jour, avec douleur, découvrir l'existence, ceux à qui le changement est nécessaire pour maintenir une flamme que l'habitude risque d'éteindre (car le meilleur amant au déduit est souvent le plus infidèle, l'homme étant, par sa nature même, essentiellement polygame); ceux qui, tout en adorant la compagne de leur existence, ont des besoins sexuels qu'elle ne peut à elle seule assouvir; ceux encore, et ils sont innombrables, dont les femmes légitimes ne s'intéressent pas ou ne s'intéressent plus au geste d'amour (à moins que ce ne soit avec un autre dans le cours de l'après-midi), rechignent à remplir leurs devoirs conjugaux et se mettent au lit, le soir, avec des bigoudis dans les cheveux, de la graisse sur le visage, en se plaignant de la migraine, ou en vitupérant sur les comptes de la cuisinière. Car, Mesdames, croyez-le bien, les hommes ne sont pas toujours seuls responsables de leur mauvaise conduite.

Ce sont certains timides qui n'osent parler

d'amour à une femme, et, aussi, quelques vieillards encore verts.

«...Toujours un vieil tison

« Cache un germe de feu sous une cendre grise »,
comme disait le bon Ronsard.

Ce sont, enfin, quelques amateurs dilettantes qui éprouvent un intense plaisir à fréquenter les filles faciles, à bavarder avec elles, et que la découverte d'un nouveau corps juvénile, d'un nouveau parfum de chair intéresse plus encore que l'acte charnel toujours pareil à quelques détails près.

A tous ces mâles normaux, il faut ajouter, bien entendu, les vicieux en quête de voluptés spéciales, un bon nombre de demi-fous que hantent d'étranges tentations, de pervers et de sadiques aux goûts brutaux, cruels ou répugnants, d'obsédés, de détraqués anodins poursuivant un rêve puéril ou compliqué, parfois même un souvenir touchant, et, enfin, malheureusement, de temps en temps, quelques grands bonshommes d'esprit supérieur, voire de génie, assoiffés, par crises, d'humiliations, de grossièretés, de bassesses, s'évadant alors de leurs spéculations intellectuelles pour se vautrer dans la fange, victimes d'une de ces lois obscures et mystérieuses sans lesquelles l'homme pourrait s'égaliser aux dieux, ces lois

qui, trop souvent, hélas, semblent vouloir punir l'excès de cérébralité par un excès de bestialité.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces cas de pathologie sexuelle et d'étudier si, à leur égard et, en même temps, à celui de la société, les filles publiques jouent un rôle bienfaisant ou nuisible.

Voici donc les clients habituels de la prostitution.

En face de cette demande, nous allons voir à présent quelle est l'offre.

* * *

Il y a deux sortes de prostituées officielles, si je puis dire : Premièrement celles qui exercent leur métier à l'extérieur, Vénus de trottoirs se livrant à un racolage plus ou moins discret dans les rues, les cafés, les dancings, boîtes de nuit, music-halls, etc., et conduisant leurs clients de passage dans un hôtel meublé, quelquefois, mais rarement, chez elles. Deuxièmement : celles qui l'exercent dans les maisons de tolérance.

Ces femmes, connues de l'autorité, réglementées, soumises à une surveillance médicale que nous indiquerons dans un instant, sont, à Paris, au nombre de six mille environ pour la première catégorie, et de seize cents pour la seconde.

Il est assez difficile de fixer le chiffre des prostituées libres pour l'ensemble de la France.

En ce qui concerne les femmes de « maisons », on peut se livrer à un calcul approximatif. En effet, il y a environ deux cent deux établissements de ce genre dans la Capitale et un peu plus de huit cents sur le restant du territoire.

Le nombre des pensionnaires dans chacun d'eux est extrêmement variable. Beaucoup de maisons dites « de rendez-vous » ne comptent qu'un personnel restreint, deux ou trois femmes (certaines, même, n'en ont qu'une). Les établissements moyens peuvent en présenter au choix de dix à douze. Par contre, l'effectif « des grands bordeaux » de luxe et celui des clapiers populaires atteint et, quelquefois, dépasse la cinquantaine. En faisant une moyenne, on peut estimer à douze mille environ les filles de « maisons » pour toute la France.

Evidemment, si l'on ne s'occupe que de Paris, le total de sept mille six cents prostituées auquel on arrive apparaît comme fort modeste pour une ville de quatre millions d'habitants.

Malheureusement, à côté de ces femmes autorisées, dans de certaines conditions, à vendre un « ersatz » d'amour, d'autres trop nombreuses se livrent à ce commerce d'une façon soit occasionnelle, soit clandestine, échappent à tout

contrôle et, par conséquent, représentent un véritable danger public. On fixe arbitrairement le nombre des « clandestines » de la capitale à neuf ou dix mille, mais j'ai tout lieu de penser que ces insoumises sont infiniment plus nombreuses, et certains vont même jusqu'à prétendre que leur effectif atteint le chiffre impressionnant de soixante mille.

Quelques-unes d'entre elles risquent de se faire prendre et d'être, à la troisième récidive, mises ...« en cartes ». Ce sont les maladroites qui cherchent fortune dans les lieux publics d'une manière trop visible et trop fréquente. Mais les malines qui ont recours pour placer leurs charmes à ces agences de « Relations mondaines », dont les annonces souvent cyniques s'étalent dans certains hebdomadaires, et toutes les spécialistes pour masochistes qui reçoivent à domicile des clients attirés par une identique publicité, ne peuvent être, dans l'état actuel de la loi, ni inquiétées, ni astreintes aux mesures de contrôle imposées aux véritables professionnelles. Et ceci constitue un scandale permanent, si l'on veut bien penser que ce genre de réclame est absolument interdit aux maisons surveillées et réglementées.

Quant aux innombrables prostituées occasionnelles qui, ayant une profession connue,

plus ou moins rémunératrice, se procurent de temps en temps, grâce au trafic des voluptés, quelques ressources supplémentaires, par quels moyens les en empêcher ? Où commence, en effet, la prostitution ? Comment savoir si une femme se rendant pour un moment dans un hôtel en compagnie d'un homme, agit par amour, par vice ou par intérêt ? Et, si l'on est certain que le lucre est le seul mobile qui la pousse, comment le prouver ?

Le projet de loi déposé au Sénat par le ministre de la Santé publique cherchait à remédier à cette situation dangereuse par une mesure radicale dont le résultat aurait été d'empêcher les gens de faire l'amour en dehors de chez eux. C'était évidemment excessif.

* * *

Etant donné que l'accouplement sexuel peut transmettre des maladies dites vénériennes aux conséquences lamentables, il était nécessaire de surveiller étroitement les femmes qui font profession de vendre leurs étreintes, car une prostituée contaminée, de par le nombre de « clients » qu'elle est appelée à satisfaire, devient, suivant l'expression imagée du docteur Marcel Pinard, « une véritable mitrailleuse ».

C'est pourquoi l'on a de tout temps imposé certaines précautions et certain contrôle à la prostitution. Depuis la guerre, les mesures prophylactiques ont été considérablement et fort intelligemment développées, et l'on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que, complétées par l'augmentation des dispensaires, cliniques et laboratoires, par les efforts faits en vue d'éduquer le public, elles ont donné des résultats extrêmement encourageants. Il suffit de se reporter, pour s'en rendre compte, à l'exposé de la situation que le ministre de la Santé publique, lui-même, a tracé, en tête de son projet de loi, d'après les statistiques dont il dispose.

M. Henri Sellier écrit en effet :

« Dans l'armée, en 1917, le nombre des cas de syphilis primaires constatés à l'intérieur pour 1.000 hommes d'effectif dépassait 21 ;

« Il se maintient depuis des années en dessous de 2.

« Le taux de la mortalité pour 1.000 naissances totales est tombé de 455 en 1919, à 363, et le taux de la mortalité par débilité congénitale et vices de conformation au cours de la première année pour 10.000 naissances vivantes est tombé de 371 en 1918 à 177.

« Cette double décroissance représente un

gain annuel de plus de 20.000 existences, gain qui commence à jouer un rôle certain dans la vie du pays et dont la moitié a certainement été obtenue grâce au développement de la lutte anti-syphilitique ».

D'autre part, le M. D^r Léon Bizard, Médecin-Chef du Dispensaire de la Salubrité de la Préfecture de Police, où les filles publiques viennent obligatoirement passer la visite, nous apprend que, dans les examens de sang auxquels ce service se livre, les réactions positives qui, au début, étaient de 30 pour cent, n'atteignent plus aujourd'hui que 8 pour cent, les femmes « positives » étant d'ailleurs presque toutes des nouvelles ou des insoumises.

Enfin la diminution des contaminations dans les centres où les méthodes actuelles de réglementation ont été appliquées avec vigueur a été constatée par de nombreux médecins spécialistes. C'est ainsi, par exemple, que le D^r Ch. Laurent, Directeur de la Ligue anti-vénérienne de la Loire, indique que, dans ce département, elles ont passé de 258 en 1930, à 199 en 1931, 136 en 1932, 101 en 1933, 80 en 1934, pour n'être plus que 58 en 1935. Encore ces contaminations sont-elles imputables pour un grand nombre à des prostituées clandestines, à des occasionnelles (bonnes de cafés, domes-

tiques, ouvrières, employées), à des bourgeoises divorcées ou veuves, des femmes mariées et, osons le dire, à des homosexuels.

* * *

Quelle est donc cette fameuse réglementation que les uns voudraient renforcer et que les autres rêvent d'abolir ?

Elle est assez grandement différente selon qu'il s'agit des parapatéticiennes ou des pensionnaires des maisons de tolérance. Pour les premières, lorsqu'elles ont déclaré à leur Commissaire de police qu'elles entendent dorénavant se livrer au trafic de leurs charmes (si, toutefois, elles en ont) ou, ce qui est plus fréquent, lorsqu'elles ont été pour la troisième fois surprises par la police en train de racoler sur la voie publique, on exige d'elles un extrait récent de leur acte de naissance, aucune mineure ne pouvant être tolérée, on leur fait une prise de sang et on les examine minutieusement au Dispensaire de la Préfecture qui, à Paris, se trouve Quai de l'Horloge, derrière le Palais de Justice, dans cette partie de l'ancienne Conciergerie que l'on appelle la Tour Pointue.

Ceci fait, elles sont inscrites sur un registre

et reçoivent une carte jaune qui n'est pas, ainsi qu'on est tenté de le croire dans le public, une autorisation de se prostituer, mais une sorte de petit carnet de contrôle sur lequel seront inscrits les résultats des visites qu'elles devront ultérieurement passer et des analyses prévues à des dates régulières. A partir de cet instant, la femme munie de cette carte sera tenue de se présenter régulièrement une fois par semaine aux médecins de la Préfecture et de subir une prise de sang tous les trois mois.

Si, à un moment donné, elle est reconnue contaminée, ou même simplement suspecte, elle sera tout de suite envoyée à Saint-Lazare qui n'est plus une prison, mais un hôpital spécialisé, et elle y restera jusqu'au moment où tout danger de contamination aura disparu.

A sa sortie, tenue de continuer à se faire soigner jusqu'à complète guérison, elle recevra, en échange de sa carte jaune, une carte rouge indiquant aux initiés qu'elle est en cours de traitement.

Si, quelque jour, elle veut renoncer au métier de courtisane, soit qu'elle ait gagné assez d'argent pour se retirer des affaires, soit qu'elle ait rencontré un homme qui veuille l'épouser ou l'entretenir, elle devra, pour éviter les promenades hebdomadaires à la Tour Pointue, se

faire rayer de la liste du dispensaire et rendre sa carte. Cela, bien entendu, nécessitera pas mal de démarches de sa part, et satisfaction ne lui sera donnée qu'après une enquête extrêmement sérieuse.

En ce qui concerne les « dames de maisons » qui, dans la majeure partie des cas, sont, comme je l'ai déjà dit, très différentes des Vénus de trottoirs et représentent (au moins celles des établissements de première catégorie) l'aristocratie de la profession, les choses ne vont pas tout à fait de même. La réglementation est pour elles à la fois plus complète et plus serrée au point de vue sanitaire et plus large au point de vue moral.

Celles-ci ne sont pas « en carte », pour employer l'expression consacrée, et, par conséquent, le jour où elles veulent rentrer dans la vie normale, aucune formalité ne leur est imposée. Il leur suffit de demander leurs « papiers » à la directrice de la maison où elles « travaillent » et, à cette minute même, elles sont, dans la société, des femmes comme toutes les autres femmes ; naturellement, exception est faite pour celles qui ont commencé par la rue, ou qui alternent, comme il y en a beaucoup, les randonnées au grand air et les séjours dans l'ombre parfumée des lupanars, ces dernières restant ins-

crites sur le contrôle et conservant leur carte.

Mais prenons, si vous le voulez bien, au jour de son entrée dans le couvent des voluptés en série, une jeune femme n'ayant jamais exercé au dehors.

Sa détermination étant prise, elle doit se présenter au Commissaire de police de la ville ou du quartier dans lesquels se trouve la maison de tolérance dont la direction a bien voulu l'agréer. Ce commissaire l'interroge avec soin afin de se rendre compte si elle n'obéit pas à une contrainte quelconque, puis il lui dit tout ce qu'il croit devoir lui dire pour la détourner de ce projet.

Si, comme il arrive presque toujours, elle ne change pas d'avis, elle peut « entrer en maison », à condition de remettre à la patronne un extrait de son acte de naissance n'ayant pas plus de trois mois de date, un certificat de domicile, une carte d'identité légalisée par la Préfecture de Police, avec photographie et empreinte digitale, une attestation de visite et d'analyse du sang émanant d'un des médecins désignés par les autorités pour ce service de contrôle, et un carnet sanitaire qu'on lui remet à ce moment. Cet ensemble de pièces constitue les fameux « papiers » auxquels je viens de faire allusion, papiers que cette femme

donnera par la suite à chaque maison nouvelle où elle entrera et que la directrice conservera par devers elle, afin de pouvoir les présenter à tout instant, ne devant les restituer à l'intéressée qu'au moment où cette dernière quittera le bordel, soit de sa propre volonté, soit à la suite de renvoi pour une raison quelconque. Si bien qu'en termes de métier, on ne dit pas : « Je l'ai mise à la porte », mais bien : « Je lui ai rendu ses papiers » ou « Je vais m'en aller de cette taule », mais : « Je vais redemander mes papiers ».

L'exigence de ces divers documents correspond à un triple but : premièrement faciliter la surveillance sanitaire, ensuite éviter, ce qui pouvait arriver parfois jadis, qu'une femme se substitue à une autre au moment de la visite, troisièmement, rendre impossible l'exercice de la profession à une fille mineure.

*
* *

Le contrôle médical des maisons de rendez-vous et de tolérance s'exerce à domicile. Un des médecins du Dispensaire y vient faire passer la visite aux pensionnaires deux fois par semaine dans une salle spécialement aménagée, pourvue des meubles, des instruments et de l'éclairage nécessaires. Des contre-visites im-

prévues s'ajoutent souvent aux examens bi-hebdomadaires à dates fixes.

Toutes les femmes inscrites sur le registre de l'établissement doivent être présentes le jour où vient le docteur, même celles qui sont « de sortie ». Pour les prises de sang trimestrielles, ces dames se rendent chez le médecin de la maison ou, si elles préfèrent, chez un autre, à la condition, naturellement, que celui-ci appartienne à ce service spécial. Les analyses sont faites au Laboratoire du Dispensaire, ou à celui de Saint-Lazare, et signées du chef de ces laboratoires. A Paris, sans doute dans la crainte d'amitiés incitant à l'indulgence, les médecins-visiteurs voient changer tous les trois mois par roulement les maisons qu'ils sont chargés de contrôler. Précaution au demeurant superflue, car les praticiens nommés par la Préfecture de police sont tous des syphiligraphes de grand savoir et de haute conscience dont plusieurs ont le titre de professeurs agrégés de la Faculté de Médecine. Conscients de leur responsabilité morale, ils se montrent tous d'une extrême minutie et d'une sévérité intransigeante. Toute femme atteinte même d'une simple érosion du col ou de la plus petite congestion des organes est astreinte à suspendre ses opérations et ne peut les reprendre qu'après avoir revu le

médecin et reçu de lui l'autorisation nécessaire. Il en est de même pour celles qui, retenues chez elles par une maladie ou une indisposition quelconque, n'ont pas pu venir à la visite.

Quand il a examiné dans tous leurs recoins les dames d'une maison, le médecin signe le carnet sanitaire de chacune d'elles et inscrit ses observations en face de son nom sur le registre de la maison. Aux nouvelles qui sont venues le voir chez lui, il remet un certificat de visite que la patronne de la maison doit garder jusqu'au passage du fonctionnaire de la Police Judiciaire (Brigade mondaine) nommé « viseur » qui, seul, est autorisé à les déchirer. Cet inspecteur, qui doit également s'assurer que les dossiers de ces dames sont bien complets, et que toutes ont bien passé devant le médecin, peut être appelé à vérifier pour quelle raison une courtisane qui n'a pas redemandé ses papiers n'est pas venue depuis un certain temps dans l'établissement où elle est présentement inscrite. Là, d'ailleurs, s'arrêtent les pouvoirs de la police, simple auxiliaire du service médical, ce qui supprime cette possibilité d'arbitraire, cauchemar des adversaires de la réglementation, qui se montrent à la fois les défenseurs des courtisanes, au nom de la liberté individuelle, et leurs ennemis les plus acharnés, leur activité

s'employant à les empêcher de se livrer à leur commerce habituel.

Puisque nous sommes sur ce chapitre, il nous semble nécessaire de dire que la police des mœurs, même dans la rue, se montre extrêmement réservée. Toutes les punitions administratives d'autrefois ont été, depuis quelques années, supprimées. Un agent en civil qui voit une femme se livrer ouvertement au racolage a le droit de lui demander sa carte, et c'est seulement si la prostituée n'est pas en règle qu'il peut la conduire, non pas au commissariat ou dans un établissement pénitentiaire, mais au Dispensaire où on lui fait passer la visite qu'elle a manquée, à moins qu'on ne la mette en carte, après enquête, si elle fait partie de la catégorie des clandestines, et si elle a été prise trois fois en flagrant délit d'exercice, en somme illégal, de la profession de fille publique. Les infractions aux règlements de police interdisant aux Vénus de trottoirs le stationnement et le raccrochage à certaines heures ou dans certains points de la voie publique n'entraînent que des sanctions anodines. Et, à ce propos, qu'on me permette de dire combien il est regrettable pour la morale et pour la bonne réputation de la France, spécialement de Paris, que soit possible cette offre cynique, toujours gênante

et souvent écœurante, ainsi que nous le montrerons dans le chapitre suivant. Il reste, à ce point de vue, beaucoup à faire, surtout en un temps où l'on s'efforce d'attirer chez nous les touristes.

CHAPITRE III

LES TROTTOIRS DE PARIS

DU BOULEVARD DE LA MADELEINE A LA RUE
DE LA CHARBONNIÈRE

Après ce préambule un peu long dont je m'excuse, mais qui était, je crois, nécessaire, nous allons, si vous le voulez bien, mes chers lecteurs, parcourir de compagnie l'immense terrain de chasse que représente Paris, pour faire lever devant nous le gibier qui nous intéresse, ou, dans certains endroits, le surprendre à l'entrée de son gîte, avant de pénétrer dans quelques-unes de ses « réserves » auxquelles nous consacrerons une étude particulière.

Vous aurez l'occasion de constater, au cours de ces battues successives, que la grande famille des gallinacées peu farouches dont nous allons observer les mœurs comprend des espèces fort

différentes les unes des autres, non seulement par le plumage et la valeur, mais également par le ramage, les coutumes et la façon d'attirer à elles le mâle dont elles attendent leur subsistance. Je vous demande de ne pas vous étonner s'il nous arrive d'apercevoir au milieu d'elles quelques coqs bizarres et inquiétants appliqués à les imiter, car, hélas, la faune parisienne comprend un assez grand nombre de représentants d'une race androgyne, individus infiniment dangereux à tous points de vue, qui volent sous le bec des malheureuses quelques-unes de leurs ressources et ce, d'autant plus facilement que les gardes, feignant de les ignorer, ne mettent aucune entrave à leurs agissements.

Ce sont les Corydons du pavé.

*
* *

On rencontre des poules dans tous les quartiers de Paris et même, à l'improviste, dans les moins fréquentés, mais ce sont alors des isolées, éloignées incidemment de leur champ de picorée. Si l'on veut les trouver en nombre, il faut se rendre sur quelques points où elles ont coutume de se rassembler à partir de certaines heures.

En général elles n'abandonnent leurs nids que vers le milieu de l'après-midi, sauf dans

l'îlot des Halles où, pour des raisons particulières, elles sont extrêmement matinales, leur journée devant être faite avant midi. A l'intérieur de différents périmètres restreints, il y en a pour ainsi dire en permanence à partir de dix heures du matin, par roulement, bien entendu, car elles se répartissent les différentes tranches de la journée et de la nuit, ayant convenu, par un accord tacite, de ne pas piéter toutes ensembles sur le même terrain.

Au surplus, ces petits êtres à l'existence désordonnée sont, pour la plupart, les plus ordonnés du monde et ne manquent que très rarement à leurs habitudes. Ayant choisi judicieusement le théâtre de leurs opérations et, à proximité, un quartier général (café, bar, ou bistro-tabac) où ils peuvent venir se reposer de temps en temps et où ceux qui veulent les rencontrer ont loisir de les attendre, ils n'en changent pour ainsi dire plus jamais.

La poule de Paris n'est pas un oiseau migrateur. Elle a *son* champ clos, *ses* trottoirs, *ses* heures de travail, *son* ou *ses* hôtels de passes. Dans ce petit domaine dont elle ne s'écarte qu'à de très rares occasions et dont chaque pavé lui est familier, elle connaît tout le monde, échange un petit clin d'œil amical avec ses clients habituels qui vont à leur bureau ou en

sortent, entretient les meilleures relations avec plusieurs commerçants : parfumeurs, fleuristes, confiseurs, chez qui parfois elle achète ou se fait acheter quelque chose, bavarde sur le pas de leurs portes avec les concierges qui lui racontent leurs misères conjugales et immobilières, taille de temps en temps une bavette avec les sergents de ville arpentant le même circuit qu'elle et, même, avec les agents des mœurs, que l'on appelle dans ce monde spécial : « Les poulets », si elle a su entrer dans leurs bonnes grâces par sa correction et sa tenue.

Nous ne parlons là, évidemment, que de la bonne « travailleuse » qui, sérieuse, déceimment habillée, sans maquillage excessif, respectueuse des règlements, exerce son métier discrètement et ne se fait pas remarquer par un verbe trop haut, des disputes bruyantes, une ivresse passagère ou une insistance déplacée auprès des passants qu'elle cherche à séduire.

On la rencontre dans les endroits clairs, larges et bien fréquentés de Paris. Celle-ci ne changera de quartier qu'au moment où, sans même qu'elle en analyse les raisons, l'âge commençant à flétrir son visage et la clientèle se raréfiant, elle cherchera d'instinct des lieux plus populaires et des rues plus sombres, jusqu'à tomber peu à peu, si elle n'a pas su économiser ou si personne

n'est venu la tirer de là, jusqu'aux sordides hôtels des environs de la Bastille ou du boulevard de la Chapelle dans lesquels nous irons faire un tour tout à l'heure.

Les principaux grands parcs à poules de la capitale, si je puis m'exprimer ainsi, sont tout d'abord : l'avenue des Champs-Élysées, côté des numéros pairs, du Rond-Point à la rue de Berri, assez bien pourvu le soir par beau temps (Nous verrons à la fin de ce chapitre comment sont utilisés les jardins de cette voie triomphale situés le long de l'avenue Gabriel, d'une part, et derrière le Petit Palais jusqu'au cours La Reine, de l'autre), ensuite le boulevard de la Madeleine et celui des Capucines, de la place de la Madeleine à l'Opéra, avec point de rassemblement, pour les dames du trottoir de droite, à l'angle de la rue Duphot, devant le magasin des « Trois Quartiers » dont le petit hall d'entrée peut servir d'abri provisoire en cas de pluie, pour celles du trottoir de gauche, dans un quelconque des grands cafés ou bars qui se trouvent en bordure et avec annexe de stationnement au coin des rues de Sèze, Godot-de-Mauroy et Vignon.

On voit dans cette petite partie des grands boulevards, comme aux Champs-Élysées, et cela sans doute en raison de la proximité des

palaces chics, un lot important, trop important, de femmes pour la plupart élégamment habillées, physiquement agréables, dont quelques-unes sont même réellement belles et qui se contentent d'essayer d'allumer l'homme qu'elles ont repéré, par des regards prolongés et des œillades prometteuses, sauf dans le coin sombre de la rue Godot-de-Mauroy où elles font preuve d'un peu plus d'audace. On y croise aussi, malheureusement, surtout près de la station du Nord-Sud placée à l'entrée de la place de la Madeleine, des garçons jeunes, qui, visiblement, exercent la même profession que ces dames. Mais ce genre de prostitution ne fait point partie du sujet de mon enquête. J'aurai, néanmoins, à en parler rapidement plusieurs fois au cours de cet ouvrage.

Nous sommes donc ici sur le territoire des parapatéticiennes de classe supérieure.

Et, à ce propos, que l'on me permette une nouvelle incidente pour signaler que la qualité des prostituées est fonction non seulement de celle de la clientèle, mais également des hôtels hospitaliers existant dans les environs. C'est ainsi que, sans parler du quartier des Champs-Élysées où il n'y a que des maisons de haut luxe, les demoiselles du centre des « Grands Quartiers » disposent des hôtels des rues Duphot,

Richepanse, Volney, des Petits-Champs qui sont fort bien, et celles du parcours Café Vieil, Café de la Paix, de ceux des rues Vignon, Godot-de-Mauroy, Caumartin, etc., qui ne sont pas mal. Au demeurant, si chacune d'elles ne racole, en principe, que dans un secteur déterminé, elle ne manque pas aux usages professionnels, en conduisant un client, selon le désir ou l'importance de celui-ci, dans un établissement de la rive opposée.

Nous allons retrouver partout cette corrélation entre la prostituée et le cadre dans lequel elle se prostitue.

Avant de pousser plus loin, signalons pour mémoire les courtisanes qui, place Vendôme, rue de la Paix, avenue de l'Opéra et alentours, font la retape en automobile, généralement à deux, après minuit, s'arrêtant au bord du trottoir, quand elles voient un homme seul, et appelant celui-ci sous prétexte de lui demander du feu.

En remontant les boulevards, nous trouvons un nouveau parc de classe déjà moindre, mais avec une différence peu sensible, entre l'Opéra et les rues de Richelieu et Drouot, parc dont les habituées abritent leurs amours passagères dans les rues Taitbout, Laffitte, Le Peletier, Chauchat, etc., pour le trottoir de gauche, et

de la Michodière, de Choiseul, de Grammont, etc., pour le trottoir de droite.

Au delà, avec les boulevards Montmartre et Poissonnière, nous entrons dans un secteur de très nette deuxième catégorie avec, d'un côté les « meublés » de la rue et de la cité Bergère, des rues de Trévisé, Montyon, Geoffroy-Marie, de la Boule Rouge, etc., et de l'autre les rues d'Uzès, Saint-Fiacre, des Jeûneurs, etc...

Ici le racolage, déjà moins discret sur les boulevards mêmes, ne l'est presque plus du tout dans les alentours, principalement dans les rues Geoffroy-Marie et Montyon, un peu en retrait de la rue du Faubourg Montmartre, où les dames interpellent les passants à mi-voix et, la nuit venue, les accostent ou même les suivent pendant quelques mètres pour leur faire les propositions classiques. Dans ce coin, à proximité du music-hall des Folies-Bergères où se rendent tous nos hôtes étrangers, ce « raccrochage » est particulièrement déplorable.

Poursuivant notre chemin, nous arrivons au vaste triangle dont l'un des côtés est formé par les boulevards Bonne-Nouvelle, Saint-Martin et Saint-Denis, le second par le boulevard de Magenta, et la base par la rue d'Hauteville, prolongée en angle par la rue de Chabrol.

C'est un des plus giboyeux de Paris, mais

aussi l'un des plus bas au point de vue de la prostitution, avant toutefois les quartiers excen- triques où, alors, nous tombons dans une igno- minie dont peu de vrais parisiens peuvent se douter, la plupart n'y étant jamais allés. Encore ces quartiers ont-ils l'excuse d'être lointains, hors de la zone des affaires courantes et des excursions des touristes, à moins pourtant que certains guides, peu soucieux du standing moral de la capitale, n'aient l'idée saugrenue d'y conduire ces derniers.

Sur le boulevard Bonne-Nouvelle, en fin de journée, devant le théâtre du Gymnase et, un peu plus haut, au coin de la rue Mazagan, on rencontre déjà des grues de classe inférieure, mais si l'on remonte en flâneur la rue du Fau- bourg Saint-Denis, on se heurte à des escouades de racoleuses de bas étage en station à l'entrée des nombreux passages, rues et ruelles qui viennent y aboutir ou la joignent au boulevard de Strasbourg : rue de l'Echiquier, rue d'En- ghien, passage de l'Industrie, passage Reilhac, cour et rues des Petites-Ecuries, rue du Château- d'Eau, passage du Désir, au nom prédestiné, rue de la Fidélité, au nom d'une amusante ironie.

Il en est de même boulevard de Strasbourg et rue du Faubourg Saint-Martin au coin des

voies réunissant ces deux grandes artères, rue Gustave-Goublier, suite du passage de l'Industrie, passage Brady (partie nord) et, enfin, rue de Bondy, derrière les théâtres de la Renaissance et de la Porte Saint-Martin. La plupart de ces voies, dans lesquelles des immeubles étroits et vétustes semblent s'appuyer les uns contre les autres pour ne pas tomber, possèdent de nombreux hôtels ou maisons de chambres meublées à la journée, presque tous d'apparence sordide, dont les portes exigües s'ouvrent sur des couloirs aux murs suintants. Devant ou à proximité de ces lieux de passes bon marché, vous voyez en permanence deux ou trois filles (car nous sommes ici dans un des domaines de la véritable fille) qui montent par tous les temps une garde attentive, prêtes à bondir sur l'ouvrier saoul, l'apprenti tenaillé par un désir qui le rend aveugle, l'amateur d'amours vulgaires, pour les entraîner dans une chambre puante, où le lit de fer aux couvertures tachées, aux draps douteux, voisine avec la cuvette de porcelaine posée sur une table bancale ou une chaise et le petit pot-à-eau ébréché.

Et quelles filles !

A de très rares exceptions près, elles sont en parfaite harmonie avec le site où elles évoluent.

Toujours la corrélation dont je parlais il y a

un instant. On comprend alors, devant un pareil spectacle, que pour faire disparaître cette lèpre humaine, il faudrait commencer par faire disparaître la lèpre des maisons insalubres et que la lutte contre la basse prostitution est liée à la lutte contre le taudis à laquelle se sont consacrés quelques femmes et quelques hommes au grand cœur, comme Mme Georges Leygues et M. le sénateur Néron.

Partout où il y a des agglomérations de vieux immeubles lézardés, sans air et sans lumière, dont les poutres recèlent les miasmes de nombreuses générations successives, véritables foyers de tuberculose, d'innommables rues sans joie aux relents de sentines, trop étroites pour qu'un rayon de soleil jamais ne s'y puisse glisser, des trous d'ombre suspects, vous retrouverez les déchets d'humanité que sont les prostituées non plus du trottoir, mais du ruisseau. Et, malheureusement, Paris compte de nombreux îlots de ce genre qui le déshonorent, tel cet infect passage de Londres situé en plein cœur de la ville et qui rejette jusque dans la rue Saint-Lazare, à quelques mètres de la gare, ses filles effrontées et sans grâce, pour ne citer que celui-là. Si la fonction crée l'organe, le milieu façonne l'individu. La première mesure prophylactique à prendre serait donc de jeter

bas ces mesures dans lesquelles toute hygiène est impossible. Leur disparition ne supprimerait peut-être pas la prostitution, mais, tout au moins, la rendrait-elle moins répugnante et moins dangereuse.

*
* *

Mais quittons pour un temps toute cette laideur que nous n'aurions pas dû rencontrer sur notre chemin.

Puisque nous nous trouvons dans le quartier de la gare Saint-Lazare, jetons un coup d'œil sur le rassemblement imposant de courtisanes de toutes les catégories que l'on y trouve. Cette véritable petite armée se divise en trois groupes de combat. Le premier comprend les dames qui « font le trottoir » de la rue Saint-Lazare, entre la cour de Rome et la cour d'Amsterdam, des deux côtés, et de la rue du Havre (trottoir de droite) jusqu'au boulevard Haussmann. Celles-ci, au reste, se promènent relativement peu et se tiennent en permanence pendant de longues heures, surtout au moment de l'apéritif et après le dîner jusqu'à minuit, dans les quelques brasseries du secteur.

Le second groupe est formé par les bonnes marcheuses qui parcourent sans arrêt et souvent

d'un pas alerte, le circuit boulevard Haussmann (du Printemps aux Galeries Lafayette), rue de la Chaussée-d'Antin, rue de Provence, rue de Mogador et retour, avec variante par la rue Joubert.

Ateliers de travail : les hôtels des rues de la Victoire, Joubert et de Provence.

Ce contingent se prolonge de l'autre côté de la rue de la Chaussée-d'Antin, vers l'annexe des Galeries, par un détachement d'éléments de seconde zone opérant dans les « meublés » de la Cité d'Antin et de la rue de Provence.

Ce sont les dames de la rue Lafayette qui poussent leur pointe jusqu'à la rue Saint-Georges et, pendant la nuit, occupent les croisements stratégiques des rues de la Victoire, de Provence, Taitbout, Saint-Georges, Laffitte, etc...

Enfin le troisième groupe du rassemblement tient solidement la rue Tronchet jusqu'à l'église de la Madeleine et emmène ses prisonniers volontaires rue de l'Arcade, rue de Castellane, etc. Halte-apéritif et trêve du café-crème dans les bistros et bars-tabac des alentours.

Si les dames de la rue Saint-Lazare et de la rue du Havre sont assez discrètes dans leurs invitations à la débauche, si celles du parcours Printemps-Lafayette ne sont insistantes que dans les voies transversales, par contre les volti-

geuses de ce bataillon de Cythère se montrent souvent d'une excessive combattivité. Le soir venu, surtout après le dîner, il est difficile à un homme seul de franchir le croisement Tronchet-Auber, rue des Mathurins, sans être littéralement assailli de propositions qui n'ont pas varié depuis la plus haute antiquité. Dans un quartier aussi central, c'est vraiment un peu exagéré.

Au sujet de ces propositions qualifiées de galantes, permettez-moi d'ouvrir la parenthèse pour vous raconter une petite histoire de la rue qui prouve l'éternelle curiosité des hommes et leur tenace espoir de variations dans le thème des voluptés amoureuses, dont ils connaissent pourtant les limites.

Un journaliste de mes amis rentrait un soir chez lui après le théâtre. Ruminant l'article qu'il devait écrire, il marchait distraitement sans prendre garde aux invitations que lui adressaient de l'œil, de la voix et du geste, de nombreuses filles d'amour cherchant un ultime client avant de regagner leurs pénates.

L'une d'entre elles qui venait dans sa direction, plus hardie que les autres, s'approcha de lui et commença la kirielle des phrases habituelles dans cette sorte de prospection : « Viens passer un petit moment avec moi, chéri ; tu ne le regretteras pas. Je serai très gentille avec toi, tu verras. »

Comme il ne lui répondait pas, elle reprit : « Si tu n'as pas beaucoup d'argent, ça ne fait rien, je serai raisonnable. Tu me plais. Allez, sois gentil, viens mon gros, c'est à deux pas d'ici, on va bien s'amuser tous les deux. »

Mon ami s'excusa poliment à plusieurs reprises : « Merci, je n'ai pas le temps. » Comme elle insistait et lui prenait le bras, il finit par se fâcher : « Ça suffit. Je vous en prie, fichez-moi la paix ! » La poule lâcha prise.

« Tu as tort, dit-elle, je t'aurais fait le « crabe hystérique ». Puis, cette flèche du Parthe lancée, elle continua sa route du pas rapide de quelqu'un dont la journée est terminée. Le journaliste se replongea dans sa méditation ambulatoire, mais au bout de deux ou trois minutes, la dernière phrase de son interlocutrice occasionnelle lui revint en mémoire, et il sourit de son originalité. Le « crabe hystérique », vraiment la formule était drôle. Mais après tout, qu'est-ce que cette fille avait bien voulu dire ?... Il chercha... ? Il chercha longuement puis, tout à coup, poussé par le démon de la curiosité, revint sur ses pas afin de retrouver, si possible, celle qu'il venait de rabrouer. Elle avait disparu. Dans les rues transversales qu'il se mit à parcourir de plus en plus fébrilement, personne.

Déçu, notre homme regagna son domicile,

mais il dormit mal. Toute la nuit l'énigme de ce crabe hystérique le poursuivit, et le lendemain il revint se promener à plusieurs reprises sur la voie publique où il avait été abordé par la petite grue, se disant bien : « Je suis stupide », et s'efforçant de rire en lui-même, mais torturé, malgré tout, par ce besoin de savoir qui devait bientôt tourner à l'idée fixe.

Serait-il possible que lui, vieux parisien, vieux noceur, il ignorât l'un quelconque de ces exercices généralement acrobatiques que les hommes ont placés au rang des voluptés !

La jeune femme n'était pas là. Il revint le jour suivant, puis l'autre, puis tous les autres. Hélas, il eut beau stationner pendant des après-midi, pendant des nuits, dans cette rue qui prenait au bout de quelques heures à ses yeux hallucinés l'aspect d'une plage où des crustacés ironiques tendaient vers lui leurs pinces, il eut beau arpenter les environs, dévisageant cyniquement toutes les femmes, pousser des pointes dans les alentours, il ne put jamais retrouver cette enfant prometteuse qui, avec le recul, lui apparaissait maintenant, encore qu'il l'eût à peine entrevue, comme la plus belle et la plus émouvante des créatures. N'avait-elle été que de passage au soir de leur rencontre, s'était-elle, depuis, enfuie vers d'autres ciels de lit,

la destinée cruelle avait-elle tranché brutalement le fil de ses jours, avait-elle, même, existé ? Quoi qu'il en soit, on dut, au bout d'un certain temps, envoyer le pauvre garçon dans une clinique des environs de Paris où quelques célébrités firent jadis soigner leurs éclipses cérébrales.

Telle est la lamentable histoire du crabe hystérique.

Cette nouvelle incidente étant close (je vous ai prévenus que vous en rencontreriez beaucoup dans ce livre), reprenons notre reconnaissance interrompue.

* * *

Négligeant les petits éléments qui opèrent avenue de l'Opéra, près de la rue Saint-Roch, les navrantes hétaires qui cherchent fortune rue de Montpensier, sous les galeries du Palais-Royal et derrière le magasin du Louvre, alimentant les hôtels de la rue des Bons-Enfants, des rues du Commandant-Driant, de Montesquieu, Croix-des-Petits-Champs, du Pélican, les prostituées des Halles dont la majeure partie ressemblent plus à des clochardes qu'à des filles de joie, nous trouvons un nouveau contingent solidement constitué, mais de troisième catégorie, dans les alentours de l'Hôtel de Ville,

boulevard de Strasbourg jusqu'au square des Arts-et-Métiers, rue de Rivoli (avec, comme ports d'attache, les cafés et tabacs des environs) et dans tout le fouillis des rues voisines où la qualité décroît au fur et à mesure que l'on se rapproche de la rue Saint-Antoine.

* * *

Comme nous aurons l'occasion de revenir dans ces parages, après avoir bouclé le cercle dans un autre sens, nous allons, si vous le voulez bien, après avoir fait une courte station sur le boulevard Saint-Michel, au quartier Latin, où les lorettes de jadis ont été remplacées par des grues d'une extrême banalité, nous rendre directement à Montparnasse, quartier dans lequel pullulent toutes les espèces de prostituées.

Sur le boulevard même où flâne une foule internationale assez pittoresque, on est assez rarement « raccroché », au sens absolu du mot, sauf au coin des rues du Départ, d'Odessa et du Mont-Parnasse.

Les demoiselles de qualité se tiennent, « au choix », suivant leur importance, le moment et, surtout, la qualité de leurs clients habituels, dans les huit ou neuf brasseries, cafés et bars

plus ou moins fréquentés qui bordent les deux rives de la grande artère.

On ne trouve la véritable fille de bas étage que dans les trois rues citées plus haut et au delà du boulevard Edgar-Quinet, pour aboutir, enfin, de nouveau, à la putain du ruisseau dans certaines ruelles du quartier de Plaisance, spécialement celles de l'îlot insalubre compris entre l'avenue du Maine et la rue d'Alésia, d'une part, les rues Vercingétorix et de Vanves, d'autre part. C'est, je crois, dans ce rayon que l'on peut voir le plus d'hôtels louches.

* * *

Mais je n'ai pas l'intention, rassurez-vous, de vous conduire dans toutes les innombrables basses-cours de Paris, car cette revue des effectifs de Vénus finirait par être fastidieuse.

Sautons donc tout de suite de la colline des arts à la porte Maillot pour saluer, avenue de la Grande Armée, les habituées des cafés proches de l'avenue Malakoff, ainsi que les racoleuses du coin du boulevard Péreire et de la rue du Débarcadère ; gagnons ensuite l'avenue de Wagram, afin de jeter un coup d'œil sur leurs collègues attachés aux hôtels des rues de l'Etoile, Brey et Troyon ; arrêtons-nous place

des Ternes pour prendre un Byrrh-Cassis en compagnie des petites femmes en faction dans les cafés du lieu, et gagnons rapidement Montmartre, pépinière célèbre des donneuses d'illusions lâchées en liberté dans la vaste agglomération parisienne.

Ici, toutes les catégories sont réunies et se coudoient.

D'abord, les demi-sédentaires qui attendent placidement dans les brasseries, pendant des heures, le client éventuel derrière une menthe à l'eau ou un « crème », toujours prêtes, le garçon leur faisant confiance pour le règlement de la soucoupe, à se précipiter au dehors si quelque consommateur a commis l'imprudence de les regarder avant de s'en aller et de marquer un temps dans la porte tournante, quitte à revenir deux minutes plus tard en maugréant : « Le chameau ! Il ne s'est même pas retourné ».

On trouve ces dames en grand nombre dans les brasseries de la place Clichy et de la place Blanche. Dans ces derniers établissements se rencontrent également pas mal de pédéastes amateurs et de Corydons professionnels.

Ensuite les parépatéticiennes format standard qui opèrent plutôt rue Frochot, rue Pigalle, rue de Douai, rue Fontaine et rue Duperré.

Enfin, les « radeuses » qui font la retape devant

la porte des petits hôtels de la rue Forest, non loin du Gaumont-Palace, au coin de la rue Lepic, sur la place Blanche et à l'entrée de l'impasse Guelma, de la rue de l'Elysée des Beaux-Arts et de la rue Houdon, sur l'un des côtés de la place Pigalle.

On voit aussi dans cette région beaucoup « d'occasionnelles » et de « clandestines » : entraîneuses de boîtes de nuit, danseuses de music-hall, modèles, figurantes, « femmes nues », couturières, modistes, dont quelques-unes ont des airs de « petites alliées ».

On rencontre un certain nombre de ces irrégulières dans les deux ou trois cafés de la place Pigalle, ainsi que dans les brasseries plus modestes du boulevard Rochechouart. Nous parlerons d'elles dans un chapitre spécial.

Il nous faut, en effet, maintenant, pour terminer ce voyage circulaire, faire une dernière excursion dans un de ces royaumes de la basse prostitution auxquels nous avons fait allusion tout à l'heure.

* * *

Nous y voici. Après avoir dépassé la place Pigalle et suivi d'un pas accéléré le boulevard Rochechouart qui n'offre rien de particulier,

nous sommes arrivés à l'intersection du boulevard Barbès, du boulevard Magenta et de la rue du Faubourg-Poissonnière, à l'endroit où la ligne du chemin de fer métropolitain devient aérienne. C'est ici que commence le boulevard de la Chapelle qui court en bordure des 18^e et 10^e arrondissements dont il forme la démarcation. Dans ce dernier arrondissement se trouvent la gare du Nord, la gare de l'Est, d'innombrables petites et moyennes industries, des hôpitaux, de grands dépôts de marchandises, dans l'autre sont concentrés les ateliers, gares de marchandises, dépôts de matériel de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, de la Compagnie de l'Est, de la Société des Transports en commun de la Région Parisienne, ceux de la Compagnie générale des Voitures, des ateliers Citroën, etc...

Nous sommes donc ici dans une zone essentiellement industrielle abritant une population ouvrière très dense parmi laquelle se trouve une masse importante de travailleurs indigènes, les « Sidis », comme on les appelle couramment. Ces derniers sont si nombreux qu'à certaines heures dans la rue ou chez les bistros on n'entend parler qu'arabe.

Il était donc inévitable, la demande créant l'offre, que s'établît dans cette concentration

d'hommes vigoureux, pour la plupart célibataires, une prostitution en rapport avec leurs besoins sexuels.

Mais il est regrettable qu'on ait toléré et que l'on tolère encore une pareille licence dans les rues.

Suivons lentement ce boulevard de la Chapelle dont la partie médiane s'étend sur sa plus grande longueur sous la voie du métropolitain et entre les piliers qui la soutiennent. Il est onze heures du soir, le calme le plus complet règne et les passants ne sont pas très nombreux.

Presque tout de suite nous apercevons, sur le trottoir de gauche, plusieurs petits hôtels borgnes, sans lumière, dans les portes entrebâillées desquels se tiennent des femmes qui vous interpellent, cherchant à vous entraîner dans leurs bouges. Un peu plus loin, des espèces de boutiques désaffectées, des bureaux de « meublés », des petits cafés, dont quelques-uns en contre-bas, pauvrement éclairés, servent de repaires à des misérables filles adipeuses ou desséchées, la plupart vieilles ou prématurément vieilles qui, de temps en temps, collent à la vitre, pour attirer les clients, des faces repoussantes aux yeux avinés, aux cheveux mal peignés et aux bouches édentées. On a l'impression d'aquariums fantastiques dans les-

quels s'agitieraient des monstres à vague forme humaine. Une ruelle étroite et montante s'ouvre soudain, c'est la rue des Islettes, et dans son ombre sinistre nous distinguons un groupe de femmes identiques aux autres qui grouillent au milieu de la chaussée près de pseudo-hôtels dont les enseignes faiblement lumineuses jettent une lueur blafarde sur ce tourbillonnement semblable, de loin, à une ronde infernale d'immondes oiseaux de nuit.

Pressons le pas. Partout, dans toutes les portes, des femmes, encore des femmes, les unes en cheveux, et à moitié déshabillées, les autres revêtues de manteaux de fourrure râpés, vestiges d'une ancienne splendeur. Dépassons les rues de la Charbonnière et de Fleury dans lesquelles nous nous aventurerons tout à l'heure, après nous être armés de courage.

Mais un spectacle inattendu s'offre à nous, qui vaut la peine que nous nous arrêtions une minute.

Un hôtel d'aspect assez propre, en comparaison des autres, est là en bordure du boulevard. Son bureau, bien éclairé, est visible dans son entier grâce à une large baie vitrée, et voici ce que nous y apercevons : Assis derrière son bureau, le patron, gros homme en bras de chemise, lit attentivement son journal ; près de

lui, sa femme bonne ménagère, raccommode du linge, et je suis sûr qu'il n'y a encore qu'un instant, le petit ou la petite était là, occupé à faire ses devoirs sous l'œil attendri de ses parents. Pourtant, une autre personne se trouve en tiers dans cet intérieur paisible et bourgeois. C'est une prostituée, par hasard pas trop mal celle-ci, jeune tout au moins, qui, en combinaison et très décolletée, se tient debout derrière la verrière, sourit aux passants qu'elle invite de la tête à prendre, pour venir la retrouver, le petit escalier de la maison qui donne sur le trottoir.

C'est évidemment la principale ou l'une des principales pourvoyeuses de cet hôtel sans clients ni voyageurs, et si le propriétaire de l'établissement lui donne une pareille facilité d'exercer sa profession, c'est, n'en doutez pas, qu'il y trouve son compte ou qu'il y est directement intéressé.

Les adversaires des maisons de tolérance apprendraient beaucoup de choses en venant se promener par ici comme nous sommes en train de le faire. Ils découvriraient une exploitation éhontée des filles publiques qu'ils ne soupçonnent pas, la seule véritable exploitation dont celles-ci aient à souffrir, si l'on excepte celle de leurs souteneurs. Nous verrons, en

effet, dans un instant, que les patrons de ces hôtels de passes sont, pour la plupart, les pires proxénètes que l'on puisse rencontrer et qu'ils vivent uniquement de la prostitution des hétaires généralement clandestines attachées à leurs établissements, hétaires dont ils règlent et fixent le travail et dont ils exigent un rendement que jamais aucune patronne de lupanar n'oserait imposer à ses pensionnaires. Après la vision édifiante, mais encore relativement sereine que nous venons d'avoir, il va nous en être donné d'autres plus cauchemardantes.

Prenons la rue de Chartres, où, comme sur le boulevard de la Chapelle, trois ou quatre filles planquées dans l'embrasure d'étroites portes vont tenter de nous arrêter.

Tenez, regardez celle-ci qui, coiffée d'un chapeau à la mode d'hier, vêtue d'un manteau de petit-gris, serrant contre elle son sac à main, se tient appuyée contre le chambranle et se borne à nous faire un signe discret sans dire un mot, alors que sa voisine du « meublé » suivant s'efforce de nous agripper en nous submergeant d'un flot de paroles. Regardez-la bien. Ses traits sont fins, mais tirés, son visage est flétri. Elle est pâle malgré le maquillage et semble ne pas tenir debout. Tout en elle : son sourire figé, l'espèce de gêne qui la glace

devant des hommes bien habillés, les plis amers de sa bouche, le cerne de ses yeux tristes, tout révèle l'épave humaine que le flot boueux de la vie a rejeté jusque-là. Elle est, dans ce milieu tapageur, effronté, cynique, une exception très rare et, rassurez-vous, nous n'aurons plus maintenant à nous apitoyer.

Nous voici parvenus à une sorte de carrefour formé par le croisement des rues de Chartres, de la Charbonnière et Fleury.

Au coin de ces deux dernières, nous voyons s'agiter frénétiquement une nuée de femmes aux corsages largement échancrés, aux jupes courtes n'arrivant pas aux genoux, dont nous ne pouvons distinguer les traits, car l'endroit n'est pour ainsi dire pas éclairé. Elles vont d'un coin de rue à l'autre, s'enfuient comme une volée de moineaux quand un homme a une vague allure de « poulet », reviennent ensuite en s'interpellant avec des voix éraillées et des rires bruyants. On dirait la sarabande effrénée d'un sabbat de sorcières.

Avançons : En nous voyant, elles vont se réfugier quelques secondes dans les portes, car nous différons d'une façon inquiétante pour elles des hôtes habituels de ces lieux. Entrons alors résolument dans la rue de la Charbonnière. Comment en sortirons-nous ? Ça, c'est une

autre histoire. Bah, nous y parviendrons bien. En tous cas, si pervers que nous puissions être, nous n'y laisserons certainement pas notre vertu.

La rue descend en pente douce et, du carrefour au boulevard, ne comporte, au moins sur le trottoir de gauche, que des hôtels, si l'on peut appeler ainsi ces infâmes masures basses, aux airs de coupe-gorge, aux façades crasseuses, dont quelques-unes s'inclinent de côté, semblant imiter le mouvement de tête des filles quand elles vous disent : « Tu viens, mon gros ? » ou se penchent en avant, pareilles à de fantomatiques Molochs prêts à vous dévorer. Il y en a là environ une dizaine qui ne laissent filtrer aucune lumière. Ici, c'est l'ombre absolue, une ombre opaque, d'autant plus hallucinante que chacune de ces tanières d'aspect inhabitées et mortes, lance dans la nuit des appels étouffés et brandit vers les passants des tentacules qui cherchent à les saisir. On dirait une illustration de Gustave Doré pour l'Enfer du Dante.

Ces tentacules sont des bras de femmes, ces appels des invitations à l'amour, s'il est possible de donner ce beau nom à l'acte furtif et rapide auquel des gouges tapies dans l'embrasement d'une porte d'ombre derrière laquelle il n'y a que la nuit convient les hommes dont Vénus a embrasé le sang et troublé l'esprit.

Examinons ces femmes déçues. Nous en avons le temps, car chacune d'elles nous fait ses offres de service et nous retient par le bras, quelquefois même si fortement que nous avons peine à nous en détacher sans violence.

Presque toutes sont communes et, à la lueur des cigarettes collées à leurs lèvres grossièrement peintes, révèlent des faces abruties ou bestiales. Pourtant, nous sommes étonnés d'en découvrir deux ou trois parmi elles qui, malgré le maquillage outrancier et maladroit, semblent jeunes et presque jolies, autant qu'on en puisse juger hâtivement dans cette pénombre.

Pourquoi celles-ci sont-elles là, dans cette abjecte rue, condamnées à une existence dont on imagine facilement toutes les obligations répugnantes et toutes les bassesses ? Ne cherchez pas à le leur demander, car elles vous répondraient, les unes après les autres, que c'est uniquement parce que ça leur plaît et se déclareraient parfaitement satisfaites de leur sort. Le plus effarant, c'est qu'elles vous diraient la vérité. Et cependant, je le répète, elles sont exploitées d'une façon honteuse.

En effet, pour chaque client qui les suit dans leur chambre, elles doivent remettre, *avant toute chose*, six francs au propriétaire de la boîte qui les surveille par là de quelque coin de

son antre, six francs qui ne leur donneront droit qu'à un seul quart d'heure de location. Si, au bout de ce court laps de temps, elles n'ont pas reparu à leur poste de guetteur, il leur faudra verser à ce taulier avide une nouvelle somme égale à la première.

Aussi, je vous laisse à penser avec quelle vitesse elles « exécutent » le malheureux tombé dans ce véritable guet-apens ! Quoi qu'il ait payé au total, on peut dire qu'il n'en a pas eu pour son argent, à moins que la « Louve » ne l'ait gratifié d'une maladie qui la rappellera sans cesse à son souvenir.

*
* *

Ouf ! Malgré tant d'assauts subis, nous avons pu parvenir sans trop d'encombre au bout de cette rue de la Charbonnière aussi noire que son nom.

Nous voici de nouveau sur le boulevard où nous regardons alors avec une certaine sympathie les deux ou trois « bobinards » qui s'y trouvent et semblent, à côté de tant d'abominations, des oasis de calme et de sécurité.

Mais, en remontant vers le boulevard Rochouart par le trottoir central, celui que recouvre le métro, un nouvel écœurement plus grand

encore nous attend devant la vespasienne située exactement en face du numéro 17 du boulevard de la Chapelle, édicule à l'entrée duquel se bousculent des hommes... Fuyons avec dégoût en nous étonnant que de pareilles choses soient possibles à Paris.

*
* *

J'avais l'intention, mes chers lecteurs, de vous conduire à présent, pour boucler la boucle, du côté de la Bastille, et de vous faire parcourir une zone où sévissent de nombreuses « clandestines », en rejoignant par la rue Jean-Beau-Sire et la rue des Tournelles, la grande rue Saint-Antoine près de laquelle nous étions parvenus tout à l'heure lorsque nous arpentions les environs de l'Hôtel de Ville, mais je ne veux pas vous imposer une fatigue superflue, d'autant plus que, où que l'on aille, le spectacle est toujours le même : voies sombres, peu passagères, petits hôtels plus ou moins propres devant lesquels des femmes plus ou moins appétissantes montent la garde. Nous en pourrions trouver des centaines exactement semblables dans d'autres quartiers encore, et ce dénombrement de la prostitution urbaine risquerait à la longue de nous rendre neurasthéniques et misogynes.

Néanmoins, avant de clore ce chapitre de la rue, il me faut vous conduire, en taxi bien entendu, parce que la course est longue, jusqu'à l'entrée du Bois de Boulogne, afin de vous montrer rapidement les dryades qui opèrent dans les bosquets de l'allée des Fortifications, entre la porte Maillot et la porte Dauphine, et des sentiers environnants, ainsi qu'aux alentours du pavillon d'Armenonville et du pavillon Dauphine, le long de l'allée de Longchamp et aussi de la route de Suresne, entre la porte Dauphine et les lacs.

Dans ces deux dernières artères, on rencontre, pendant les belles soirées du printemps et de l'été, des femmes peu vêtues et quelquefois complètement nues sous leur manteau, professionnelles, clandestines ou occasionnelles, toujours prêtes à entrer au premier signal dans les automobiles de certains amateurs de mélanges imprévus, communément appelés « partouzzards », qui s'en iront ensuite dans des coins plus éloignés et plus discrets, les échanger comme étant leurs, avec les compagnes d'autres maboules de leur genre, à moins qu'ils ne les gardent pour eux et la femme du monde qui les accompagne, laquelle est parfois leur épouse légitime... Petit jeu infiniment dangereux à tous les points de vue, je n'ai pas besoin de le dire.

Quant aux autres racoleuses, plus modestes, elles se contentent de deux chaises installées sous le feuillage pour apaiser par des caresses rapides et audacieuses le tumulte des sens de leurs clients pour qui la crainte du garde est un excitant supplémentaire, cependant que, sans bruit, se dissimulant derrière les arbres, d'autres détraqués les contemplant avidement. Ce sont les « voyeurs ».

On trouve également quelques-unes de ces nymphes boccajères dans le bas de l'avenue des Champs-Élysées, spécialement le long du petit square qui se trouve derrière le théâtre Marigny et dans les charmilles du jardin faisant suite au Petit Palais.

Enfin, pour clôturer cette longue énumération, citons encore les mégères repoussantes qui stationnent près de certains escaliers des quais et entraînent sur les berges de la Seine de pauvres bougres ou de bons poivrots qu'elles satisfont pour quelques francs, voire pour quelques sous.

Maintenant nous avons atteint la lie même de la prostitution. Remontons un peu à l'air pur.

Mais, après ce que nous venons de voir, et nous n'avons vu qu'une faible partie de la réalité, ne trouvez-vous pas, comme moi, quelque

peu dérisoire ce chiffre de six mille filles inscrites au dispensaire de la Salubrité Publique de la Préfecture de Police, et ne pensez-vous pas qu'avant de réclamer à cors et à cris la fermeture des maisons de tolérance, c'est-à-dire des seuls endroits où la prostitution soit réglementée et médicalement surveillée, les respectables matrones de la République ne feraient pas mieux d'user leur influence à obtenir le nettoyage de la rue, l'interdiction de ce racolage éhonté dont nos femmes et nos enfants peuvent être témoins en tout lieu et à tout moment, l'interdiction également de la prostitution clandestine, des Agences de Relations Mondaines et des Annonces par trop suggestives dont nous allons nous occuper à présent.

En tout cas, à la question que je me suis posée à moi-même au début de cet ouvrage : « La Prostitution a-t-elle évolué en s'adaptant aux lois de l'hygiène et de l'urbanisme modernes ? » nous pouvons ici répondre fermement : Non ! tout au moins en ce qui concerne celle de la rue.

CHAPITRE IV

VIVE LA LIBERTÉ

AGENCE DE RELATIONS MONDAINES. PROSTITUÉES CLANDESTINES ET PROSTITUÉES D'OCCASION

Mme Régina. Tous vos désirs réalisés, même les plus audacieux. Renseignements. Présentations. 29 rue de Bulgarie. Escalier C, 1^{er} étage. 2 à 7 h. et par correspond.

Odette de Barelle. Unions délicatement assorties. Présentation par jeune femme subtile. 49, rue Dupont. R.-de-ch. dr. 2 à 7 h. Ober. 61-84. Ouv. dim. et fêtes.

11 à 20 heures. Distinction et enchantement réciproques. A ceux et à celles qui rêvent de moments agréables et sans complications. Téléph. à Did. 06-28.

Chercheurs d'inédits. Ne quittez pas Paris sans voir Mme Lélia, 37 faub. de Suresnes (4^e ét. asc.). Adresses. Spécialités chinoises (1).

* * *

Voici les Agences !

Les annonces de ce genre que vous êtes à même de lire hebdomadairement dans certains journaux galamment illustrés sont celles d'aimables proxénètes qui se font un plaisir de mettre en rapport des messieurs à la recherche d'une âme sœur, pour quelques jours, quelques heures, voire quelques minutes, et des jeunes femmes en quête de subsides.

Les choses se passent le plus simplement du monde, ce qui n'exclut pas un certain protocole.

Mme de Saint-Machère, chez qui vous vous êtes rendu, malgré tout un peu gêné, vous met immédiatement à votre aise. C'est au surplus une femme généralement sur le retour, boulotte, rieuse et bon enfant, ou une vieille dame un peu trop fardée, mais dotée d'une suprême distinction que lui ont donnée de nombreux

(1) Inutile de dire que j'ai changé les noms et les adresses des différentes annonces reproduites dans ce chapitre. Ceci dit pour éviter des dérangements inutiles aux lecteurs trop curieux.

frottements, car elle a passé sa folle jeunesse comme pensionnaire au Chabanais, et sa maturité comme sous-maîtresse au Hanovre, à moins qu'elle n'ait fait, pendant plusieurs années, le bonheur de Buenos-Ayres. Son vernis est assez solide. Il ne faut néanmoins pas trop le gratter, car chez les retraitées de la galanterie, le naturel revient au galop.

L'intérieur est bourgeois et correct, même quelquefois un peu sévère, et la soubrette est stylée. Tout ici est de bon ton ; des fleurs répandent leurs pétales sur le piano que recouvre un châle espagnol ou argentin (Madame adore la musique), les derniers romans parus traînent sur un guéridon, et vous allez exposer vos ambitions les plus folles à une personne grave qui vous écoutera patiemment en hochant la tête, comme si vous lui demandiez de vous présenter au gouverneur de la Banque de France.

Vous n'aurez d'ailleurs pas besoin d'insister, car elle comprendra tout de suite, à demi-mot, et mettra fin très vite à votre embarras en s'écriant : « J'ai votre affaire ! »

Elle possède en effet toujours tout ce qu'il vous faut dans ses innombrables relations. C'est une question de jours, et, si vous êtes pressé, d'heures. Même au cas où vous voudriez de l'immédiat, elle aura dans la pièce voisine

une charmante amie qui sera venue lui rendre visite ce jour-là, comme par hasard. Seulement, elle ne sait pas, bien entendu, si cette jeune personne est libre, étant donné qu'il s'agit, vous n'en doutez pas, d'une femme du monde, mariée, qui sort et reçoit beaucoup, et, peut-être, ce soir, dîne-t-elle chez un ministre ou chez un ambassadeur. Votre hôtesse va s'en informer immédiatement. Si, comme elle l'espère, cette enfant éprise de folles aventures peut se décommander, téléphoner à sa femme de chambre de dire à son mari qu'elle rentrera tard, ou qu'une amie l'a retenue à dîner, il ne restera plus qu'à voir si vous lui plaisez, parce que, n'est-ce pas, elle n'accepte point les hommages de tout le monde, et ne se donne pas comme une poignée de main. Fichtre non !

Voyons donc d'abord si la chose est possible en principe.

La complaisante entremetteuse disparaît, vous laissant seul avec son pékinois, et quelques minutes après revient triomphante : « Vous en avez une chance ; justement le mari de la dame est en voyage et ne rentre que dans deux jours. Je vais vous présenter à elle. Ne l'invitez surtout pas tout de suite ; vous l'effaroucheriez, la chère petite. Tout ira bien. Je lui ai fait votre portrait en quelques mots, et j'ai l'impression

que vous êtes tout à fait son type d'homme. Je m'en doutais d'ailleurs, car je sais qu'elle a horreur des gigolos. C'est une femme très sérieuse tout en étant une merveilleuse affaire. »

La visiteuse est alors introduite, et tout s'arrange au mieux, en quelques minutes.

Si, au contraire, vous avez le temps, si vous désirez une partenaire d'un type nettement défini, si vous ambitionnez de l'inédit ou de l'extraordinaire et rêvez de plats pimentés (voyez-vous le polisson !), elle vous demandera dans ce cas vingt-quatre ou quarante-huit heures, vous montrera des photographies, compulsera son livre d'adresses.

Elle a tout, vous dis-je : une jeune fille de grande famille, fantasque et dépravée, une veuve inconsolable au tempérament excessif qui se meurt de refoulement, une femme de haut fonctionnaire, une danseuse acrobatique, une femme-serpent, deux jolis petits mannequins de la rue de la Paix qui s'aiment d'amour tendre et acceptent parfois un tiers dans leurs ébats, une slave étrange et autoritaire menant les hommes à la cravache, et jusqu'à un jeune ménage aux goûts très modernes (*sic*). Elle peut, comme sa réclame le déclare formellement, réaliser tous vos désirs, même les plus audacieux.

Mais rien ne se passe chez elle. Son rôle con-

siste uniquement à vous faire faire d'utiles connaissances, à mener à bien les transactions, à s'entendre avec vous sur la toujours délicate question financière, à fixer ce que vous lui donnerez pour ses peines et soins, ce qui ne l'empêchera pas de toucher, en outre, une forte commission sur la rémunération de la ou des jeunes personnes qu'elle vous aura procurées, rémunération que, pour plus de sûreté, vous devrez lui verser à elle-même et par avance.

Plus tard, quand vous aurez fait plusieurs affaires par son entremise, et serez devenu l'ami de la maison, vous pourrez, jouissant de sa confiance, lui passer vos commandes par téléphone, et elle vous expédiera l'objet demandé même en province.

Pour l'instant, toutes les formalités étant remplies, vous emmenez votre conquête où vous voulez, accompagné de la bénédiction émue de cette espèce d'officier d'état-civil des amours illicites.

Quelles sont donc les femmes qui ont recours à l'intermédiaire des agences pour la location de leurs charmes ?

Toutes, ou presque toutes des clandestines. Evidemment on peut compter dans leur nombre quelques « régulières », mais celles-ci représentent une très petite minorité composée d'amies

de la procureuse faisant un extra de temps en temps, ou de techniciennes de certaines spécialités. Les autres sont d'habiles praticiennes, assez intelligentes pour jouer différents rôles, pourvues d'élégantes garde-robes, et préférant quelques aventures profitables au dur travail en série. Certaines sont des demi-mondaines comblant un vide entre deux amants sérieux, ou des femmes entretenues, soit par un homme marié, soit par un « homme de la campagne », comme disent les tireuses de cartes, dont les obligations leur laissent le loisir de se procurer d'intéressants suppléments. On y trouve des jeunes filles affranchies, des petites artistes de théâtre ou de music-hall, aussi des épouses légitimes de fonctionnaires ou d'employés retenus à leur bureau toute la journée, ne voyant rien, ou affectant de ne rien voir, ou acceptant en connaissance de cause cet apport de revenus exceptionnels dans leur ménage. Ces dernières prostituées d'occasion sont les plus dangereuses de toutes, car, en général, mal averties des dangers vénériens, ignorantes des éléments de diagnostic pour les reconnaître, les précautions à prendre pour les éviter, elles deviennent plus facilement que les véritables professionnelles des empoisonneuses publiques.

Ainsi donc, par contre-coup, les directrices

des agences dont les annonces tapageuses s'étaient effrontément non seulement dans quelques hebdomadaires spéciaux, mais aussi dans les colonnes de certains grands quotidiens, sont, sans encourir la moindre responsabilité, sans pouvoir être recherchées sous aucun prétexte, les plus terribles et les plus précieuses auxiliaires de propagation de la syphilis.

Ajoutons qu'à côté de ce mal physique, elles en font un autre, celui-là moral, plus épouvantable encore, car d'entremetteuses, il leur arrive de devenir corruptrices et de commettre impunément le délit d'excitation à la débauche.

En effet, si un individu disposant de moyens financiers importants s'est épris d'une femme, ou si, tout simplement, il a envie de coucher avec elle et ne peut, n'a pas le temps, ou n'ose, dans la crainte d'un scandale, se déclarer, il charge de la mission une de ces habiles tentatrices. Celle-ci s'arrange alors pour approcher l'objet de sa flamme passagère et lui jouer adroitement la scène des bijoux de Faust.

Même si elle ne réussit pas tout de suite, elle n'en a pas moins jeté dans une âme un grain diabolique, qui peut germer un jour, car avant de partir elle a laissé son adresse. Sait-on jamais de quoi demain sera fait ?

Trop souvent, hélas, elle parvient à ses fins,

si elle a su s'entourer de renseignements précis sur la situation financière de la femme, ou du mari de celle-ci et bien choisir son moment.

Combien en ai-je vu rôder dans les coulisses de théâtre (car la plupart du temps les hommes obsédés par ce genre de fantaisies s'attaquent aux femmes que la scène met en vue), combien en ai-je vu, dis-je, de ces pourvoyeuses à l'aspect vénérable ! Evidemment quatre-vingt-dix-huit fois sur cent, elles étaient jetées à la porte avec pertes et fracas. Pourtant il y a des offres qui laissent rêveuse la plus vertueuse ou la plus fidèle, et bien des loges sont restées longtemps fermées sous mes yeux après qu'elles y eurent pénétré.

* * *

Et maintenant voici les petites annonces !

On les trouve dans trois ou quatre journaux périodiques que je préfère ne pas nommer, et elles ne manquent parfois pas de saveur.

La plupart sont ingénieusement cyniques et on a l'impression souvent en les lisant que les colonnes où elles paraissent sont en quelque sorte les antichambres de la prostitution.

Occasionnelle peut-être cette *Charmante vendeuse en chômage qui accepterait rencontre avec M^r pouvant l'aider momentanément.*

Clandestine habituelle sans doute, celle-ci qui donne sous une forme adroite son tarif au demeurant modeste : *Jolie j. f. accepterait aventure sans lendemain avec M^r offrant un billet de loterie.*

Est-elle naïve ou bien sait-elle par expérience que l'on peut trouver des hommes assez « poires » pour accéder à de telles demandes, la charmante enfant qui fait insérer les lignes suivantes :

Quel gentleman voudra offrir à très jeune et jolie Parisienne un renard argenté ? Sa reconnaissance, son désintéressement (sic) et son amitié lui seront acquis. Ecr. Paulette au journal.

En tout cas, toutes celles dont les offres figurent ici sont de véritables filles publiques, puisqu'elles demandent ouvertement une rétribution, ce qui constitue la caractéristique de la prostitution : *Pro pecunia, palam, sine delecta.*

Qui cherchent-elles en effet ? Des messieurs « aisés », « galants », « généreux », « très bons », « sérieux », « capables de les aider », de les « gâter », de leur « fournir une mensualité », de leur « offrir le superflu », etc... Vous ne pensiez pas qu'il pût en être autrement, n'est-il pas vrai ? Ce qui paraît le plus surprenant, c'est qu'elles reçoivent des réponses à leurs propositions sans ambiguïté. Il faut pourtant qu'il en soit ainsi, sans quoi cette source de revenus serait vite

tarie pour les périodiques qui se prêtent à de telles transactions. Cela donne une fière idée de l'intelligence des hommes.

Mais il y a beaucoup mieux encore, et la lecture de ces pages d'annonces est révélatrice de bien des aberrations dont sont victimes beaucoup plus d'individus qu'on ne le croit.

Voici pour les assoiffés d'inédit :

Venez goûter sensations rares par un procédé très personnel qui vous laissera satisfait. Ecr. si vous êtes généreux à Margaret chez Philis, 99 rue des Marins.

Pour les amateurs d'amours ancillaires :

Femme de chambre portant de froufrouantes parures, bas noirs et tablier blanc, accord, rendez-vous discret à M^r pouvant l'aider à chaque entrevue. Ecr. Mlle Odette c/o stop Galerie des Marchands. Gare St-Lazare.

Pour les amis de l'enfance (!)

Jolie brunette, goûts originaux, portant exquis costumes de fillette, caractère espiègle, accepterait aventure charmante avec généreux partenaire. Gamine. Agence Léda, 96 rue des Champs.

Enfin voici pour les masochistes :

Amazone, grande, impérieuse, gantée de cuir, chaussée de bottes à talons 15 cent. rech. adorateur acceptant sa domination. Ecr. Lora au journal.

ou :

Reine du cuir verni et du chevreau glacé, cherche fétichiste raffiné qu'elle travestirait à son gré pour mieux le plier à ses fantaisies. Ecr. Marquise d'Adret au journal.

Quant à l'annonce ci-dessous, j'avoue qu'elle m'a laissé rêveur :

Avez-vous M^r curieux, goûté aux originales fantaisies du Caoutchouc ? Jeune femme experte vous en fera apprécier toutes les saveurs. Mlle Clo. Agence Aphrodite, 42 rue du Rempart.

Je n'ai pas très bien compris, ou plutôt j'ai eu peur de comprendre et je laisse à mes lecteurs le soin de percer ce mystère.

Après avoir parcouru toutes ces ridicules réclames, je me demande pourquoi la police ne conduit pas au dispensaire de la Salubrité, pour les faire mettre en carte, les prostituées clandestines dont elles proviennent, puisqu'aussi bien cette publicité constitue au premier chef le flagrant délit de racolage. Voilà, certes, une autre importante mesure de sécurité à prendre.

Avant d'abandonner la lecture de cette rubrique monotone à la longue, jetons un rapide coup d'œil sur quelques titres des « placards » qu'elle contient. Ils sont édifiants :

Le Guide des Caresses, Pour lire au lit, Scènes inouïes (Photos très spéciales interdites aux mineurs) (sic). *Sous la jupe, Les 33 poses de*

l'Amour (aucune retouche, tous les détails sont apparents), *Aphrodisiaques*, 25, 50, 75 francs, *Caoutchouc, Films* (détails troublants), etc...

Assez ! Tout cela est trop pénible décidément. Ah ! nous voici bien loin du normal assouvissement du naturel besoin sexuel ! Ici, c'est le vice, l'impuissance, le désaxage cérébral, l'excitation malsaine.

Jolie campagne à faire pour ceux qui se sont donné la noble tâche de relever la moralité du pays !

* * *

A côté des hétaires dont nous venons de parler, à la clandestinité toute relative, il y a des quantités de pauvres filles qui, sans chercher avec tant d'ardeur à se prostituer, le font néanmoins chaque fois que l'occasion s'en présente.

Parmi celles-ci, les plus sympathiques à la fois et les plus dangereuses au point de vue vénérien sont certainement les « entraîneuses », de bars, dancings et boîtes de nuit (celles bien entendu, qui marchent, car il y en a beaucoup qui sont sages). Sympathiques, parce que la plupart du temps elles n'ont pas voulu tout d'abord être des courtisanes. Certaines d'entre elles s'indigneraient même d'être traitées comme

telles. Elles étaient jeunes, bien faites, souples, parfois jolies, il leur eût été facile, après le premier lâchage dont elles ont été victimes, « d'entrer en maison », ou de chercher des amants de passage au dehors. Cela leur a répugné. Elles ont voulu gagner leur vie autrement, mais comme elles ne savaient rien faire, plutôt comme elles étaient paresseuses et se plaisaient dans une ambiance luxueuse, elles sont devenues entraîneuses.

Il n'y a rien de mal en principe dans cette profession qui consiste à passer une partie de la journée en robe de ville et toute la nuit en robe de soirée dans un établissement élégant, à danser avec les uns et les autres, et à se laisser offrir du champagne ou un verre de liqueur, par des hommes bien élevés, heureux de bavarder un moment avec une jolie femme et de lui faire un peu la cour.

Oui, mais que gagne-t-on ? Trop peu. Le propriétaire de la boîte vous donne de dix à quinze francs par jour, plus un petit pourcentage sur les bouteilles que vous avez « entraîné » les gens à vider. Cela représente de vingt à trente francs en tout. C'est peu pour se loger, s'habiller, se blanchir, aller chez le coiffeur et se nourrir à midi, le dîner seul vous étant offert par l'établissement. Je sais bien qu'il y a de

temps à autre les petits cadeaux discrets de danseurs ou de soupeurs, mais ils ne sont ni fréquents, ni considérables, et quand on est arrivé à se faire douze ou quinze cents francs en quatre semaines, il ne faut pas se plaindre. Pourtant on ne va pas très loin avec ça, surtout si l'on a des parents à soutenir ou un mioche en nourrice. Les petites dettes s'accroissent vite chez les fournisseurs du quartier, l'hôtelier qui vous loue une chambre cinq ou six cents francs par mois menace de vous mettre à la porte pour quelques jours de retard. Alors, un soir de détresse, on accepte la proposition d'un client qui ne vous déplaît pas trop et, à partir de ce moment-là, on acceptera toutes celles qui vous seront faites. Mais on n'aura pas tout de même l'impression d'être une grue, parce que les choses se passeront toujours galamment, parce que l'homme avec qui vous irez vous aura fait préalablement un semblant de cour, parce qu'on aura soupé, ri et bu en sa compagnie, que l'on sera un peu grise et terriblement lasse.

Dangereuses, elles le sont au plus haut point, ces belles filles au corps onduleux, car elles sont plus prédisposées que d'autres à contracter toutes les maladies ; d'abord parce que, surtout en province, elles logent dans de pauvres

chambres sans confort, et que, de ce fait, leurs soins d'hygiène sont forcément limités, d'autant plus limités que, rentrant au petit jour, elles sont trop fatiguées pour se livrer à une toilette rendue très compliquée par leur installation précaire, ensuite parce qu'elles sont sous-alimentées, leur déjeuner étant souvent supprimé du fait de leur tardif réveil, et aussi de leur impécuniosité, parce que l'agitation constante de la danse congestionne leurs organes et, enfin, parce qu'elles sont dans l'obligation de boire beaucoup, et deviennent très vite des demi-alcooliques sans même s'en rendre compte.

* * *

Ces entraîneuses sont-elles de véritables professionnelles de la galanterie ?

C'est ici que commence à se poser un problème dont personne n'a trouvé la solution définitive.

A partir de quel moment une femme est-elle nettement une prostituée ?

« Quand elle ne choisit pas », dit l'adage antique.

Mais il n'y a pas à l'heure actuelle une seule courtisane qui, si elle ne choisit pas, mais, au contraire, est choisie, n'ait en tout cas le droit de refuser, même une femme de maison comme je le dirai tout à l'heure.

Or refuser, c'est choisir. Quand dans un magasin, vous avez repoussé les quatre premières cravates qui vous ont été offertes et accepté la cinquième, qu'avez-vous fait si ce n'est choisir ?

La véritable professionnelle, me direz-vous, ne refuse jamais, et c'est justement à cela qu'on la reconnaît.

Erreur. Il arrive souvent qu'une authentique fille publique décline l'offre qui lui est faite. Peut-être parce que celle-ci est insuffisante, ou parce que elle en a une autre meilleure, c'est possible, mais aussi, parfois, parce qu'elle en a une moins bonne, mais, à son point de vue, plus agréable. Une parapatéticienne peut prétendre qu'elle ne fait de l'œil qu'aux hommes qui lui plaisent, et, dans les agences, on joue, ainsi que nous venons de le voir, la comédie de l'acception réciproque.

Puisque l'absence de choix ne peut être sûrement invoquée, il nous faudrait donc nous rabattre sur la quantité des hommages acceptés, mais ce principe donnerait également lieu à des controverses subtiles.

Est-elle une prostituée cette jeune femme entretenue par un riche vieillard ? Et celle-ci qui a deux amants dont elle reçoit des mensualités ? Et cette femme mariée qui se fait offrir le superflu par un ami de son mari ? Et

cette autre qui a trois liaisons en même temps ? Oui, sans doute, moralement, non en fait.

En vérité, je crois bien, après mûre réflexion, que seuls l'habitude, l'anonymat des partenaires et l'intérêt caractérisent l'état de prostitution.

Est une prostituée la femme qui, publiquement, d'une façon habituelle, offre son corps à des inconnus pour de l'argent.

Cette définition me semble assez bonne, et, comme on disait dans une comédie de Robert de Flers et Francis de Croisset, je ne suis pas fâché de cette petite formule.

Donc les annonceuses sont indubitablement des prostituées.

Pour la plupart des entraîneuses (encore une fois je parle uniquement de celles qui recherchent ce supplément de salaire), le fait est assez difficile à établir en toute justice, comme il l'est également pour les innombrables occasionnelles qui font une si terrible concurrence aux véritables servantes d'Aphrodite.

Dans quelle catégorie par exemple classer cette jeune couturière dont un de mes camarades avait assez facilement obtenu les faveurs, croyant vraiment l'avoir conquise par sa beauté mâle, et qui lui dit, au moment où il la reconduisait chez elle en taxi : « Cher ami, j'espère qu'à présent vous voudrez bien me faire cadeau

de deux ou trois de ces vignettes que la Banque de France fait imprimer ».

Et il y en a des milliers comme celle-ci. Que peut-on faire contre elles ? En vérité, rien.

Ainsi que le faisait remarquer un de mes correspondants, à la suite de mon premier article : « Puisque l'on reconnaît aux femmes le droit de se donner, en vertu de quel principe voudrait-on leur interdire de se vendre ? »

Ceci est parfaitement juste.

Ne vendons-nous pas tous quelque chose : du charbon, des légumes, des livres, des titres bancaires, des souliers, des chapeaux, des idées, des tableaux, des bijoux, des discours, des assurances, etc. ?

La plus belle fille du monde ne peut donner et vendre que ce qu'elle a. Or, son corps est le premier de ses biens personnels. Elle a donc le droit d'en disposer à sa guise.

Seulement, peut-on lui permettre de donner autre chose avec ? Toute la question est là.

Vive la liberté ! Certes, mais pas celle de contaminer. Je ne connais pas un être humain capable de chanter, parodiant une poésie du XVIII^e siècle :

« Si Philis m'était donnée
J'en aurais un plaisir extrême. »

CHAPITRE V

LES TEMPLES D'APHRODITE

MAISONS DE TOLÉRANCE, DE RENDEZ-VOUS ET
D'ABATAGE. ORGANISATION INTÉRIEURE.
SITUATION DES SERVANTES DE LA DÉESSE.
TAULIERS, TAULIÈRES ET SOUS-MAITRESSES.

— Un monsieur monte.

— Au choix, Mesdames.

— Mademoiselle.

— Avec plaisir.

— Je vous fais porter une bouteille de
champagne ?

.....
— N'oublie pas, mon chou, de donner quelque
chose à la petite femme de chambre avant de
t'en aller.

— On peut descendre !

— Etes-vous satisfait, cher ami ?... Oui ?

Alors vous reviendrez bientôt nous voir, j'espère.

Paroles habituelles, invariables, presque rituelles.

Nous sommes maintenant arrivés à ces fameuses maisons de tolérance contre lesquelles s'acharnent furieusement certaines personnalités et que d'autres, au contraire, défendent avec non moins d'ardeur. J'exposerai la thèse des unes et celle des autres au cours d'un prochain chapitre dans lequel le lecteur trouvera, en outre, les avis des quelques sommités médicales qui ont bien voulu me faire l'honneur de répondre à mes questions ou dont j'ai lu les articles et les ouvrages sur ce sujet.

Pour l'instant, contentons-nous de visiter les établissements types de chacune des catégories que comporte cette véritable industrie de l'amour.

Nous verrons, après cette inspection, qu'il nous sera possible, enfin, de répondre : Oui, à la question concernant l'adaptation de la prostitution aux lois de l'hygiène moderne, alors que nous avons dû le faire négativement après notre randonnée dans les rues de Paris.

En effet, le vieux bordel d'autrefois, plus vulgairement appelé boxon, claque, bobinard, bouic, etc., familial, bruyant, pas très propre, à travers lequel on entendait brimbaler les

brocs d'eau chaude et les seaux de toilette, cet antique lupanar du temps de ma jeunesse n'existe plus, ou, tout au moins, il s'est, depuis la guerre, modifié, transformé au point d'être devenu méconnaissable. Ses dirigeants appartenant à une nouvelle génération plus avertie que les précédentes, ont compris qu'il leur fallait, pour qu'il subsistât, collaborer étroitement aux nécessaires mesures de défense prophylactique. Ils ont donc accueilli d'enthousiasme toutes les suggestions qui leur furent faites dans ce sens par les médecins du contrôle sanitaire, intelligemment secondés, à Paris, par les inspecteurs de la brigade mondaine, et, en province, par ceux de la police locale.

Beaucoup d'entre eux n'avaient d'ailleurs pas attendu qu'on les en priât pour faire dans leurs établissements les installations d'eau courante, chaude et froide et d'instruments de toilette qui sont à la base des moyens de préservation anti-vénérienne. Je puis affirmer, pour l'avoir constaté de mes propres yeux, qu'il n'y a pas, à l'heure actuelle, une seule de ces maisons, quelle que puisse être la modicité de ses prix, qui n'en soit pourvue.

Ceci dit, simplement, par souci de la vérité et pour répondre aux critiques de certaines personnes bien intentionnées n'ayant à mon avis

qu'un seul tort : celui de ne pas s'être donné, comme moi, la peine d'aller voir.

On a le droit et, même, si votre conscience vous le commande, le devoir d'être l'adversaire des « maisons », on n'a pas celui de se servir, pour les combattre, d'arguments erronés. C'est affaiblir soi-même sa position.

*
* *

Ces usines surveillées de voluptés tarifées se divisent en deux classes principales qui forment elles-mêmes plusieurs sous-groupes : la Maison de Tolérance et la Maison dite de Rendez-vous.

Chacun sait, et je le rappelle simplement pour mémoire, que la maison de tolérance est tenue d'occuper la totalité de l'immeuble qui l'abrite, immeuble dont les fenêtres doivent conserver leurs volets constamment fermés (d'où le nom de maison close), et dont la porte doit s'adornier d'un gros numéro que, fort heureusement, les municipalités des grandes villes permettent aujourd'hui de réduire à des proportions normales.

La maison de rendez-vous, au contraire, *peut* être installée en appartement, sans enseigne extérieure, et n'est pas tenue aux mêmes pré-

cautions, ni à la même claustration, à la condition, bien entendu, de ne point gêner ses voisins, ni donner des spectacles choquants aux gens d'en face ou aux passants de la rue.

En réalité, le travail et la réglementation sont identiques dans ces deux sortes de commerces, et les qualificatifs par lesquels on les désigne n'ont plus de raison d'être. Ils en avaient une autrefois. En effet, il y a quelques années encore, seuls les établissements de la première catégorie bénéficiaient de la « tolérance », c'est-à-dire d'une sorte d'autorisation des pouvoirs publics, et se trouvaient soumis au contrôle médical aussi bien que policier, alors que ceux de la seconde étaient placés sous le régime des logeurs en garnis, ce qui leur permettait de recevoir n'importe quelle femme et de procurer sur commande, à leurs clients, des « extras », professionnelles ou non, à un jour et à une heure fixés d'avance, d'où ce mot de « rendez-vous ».

En somme, ces petits bobinards en apparence jouaient le rôle que tiennent aujourd'hui les maisons clandestines qui foisonnent, hélas ! un peu partout. En 1912 ils furent mis dans l'obligation de recevoir la visite du médecin aussi bien que du viseur et assimilés aux « tolérés », avec cette légère différence qu'ils

inscrivaient eux-mêmes les femmes sur leur registre, à la condition qu'elles possédassent les pièces exigées, alors que les grands bordels devaient aller les déclarer à la Préfecture de Police et ne pouvaient les admettre à travailler qu'après ratification de l'inscription. Depuis 1921, les établissements dits de tolérance sont incorporés dans cette organisation, ce qui n'empêche pas que certains d'entre eux sont encore obligés, on ne sait pourquoi, de descendre au Quai de l'Horloge pour faire enregistrer leurs nouvelles pensionnaires.

Tout ceci, d'ailleurs, est, pour le moment, en voie de transformation, et la réglementation sera, je crois, prochainement unifiée.

Quoi qu'il en soit, à l'heure présente, qu'elles occupent un immeuble entier ou un seul étage, toutes les maisons de prostitution tolérées ont les mêmes obligations, les mêmes charges, les mêmes règlements. On ne devrait donc plus se servir des anciennes appellations, mais dire pour les différencier : maisons d'immeuble et maisons d'étage.

Malheureusement, depuis 1912, de nouvelles installations clandestines se sont créées en grand nombre contre lesquelles la police se trouve désarmée.

En effet, si l'on fait une descente dans l'une

d'elles, les femmes sont emmenées à la Préfecture et la patronne condamnée à une amende, ce qui ne l'empêche pas d'ouvrir à nouveau son commerce illicite quelques heures plus tard avec de nouvelles poules, tandis que l'établissement surveillé, s'il commet la moindre infraction, se voit retirer la « tolérance » et, de ce fait, se trouve définitivement fermé.

Ne risquant rien en somme, ou peu de chose, les « Clandestins » peuvent donc en toute sécurité publier des annonces dans les journaux, faire jeter des prospectus dans les automobiles et, même, envoyer des cartes à domicile, ce qui, vous vous en souvenez, est formellement interdit aux « réguliers ».

Vous allez dire que je me répète, mais tant pis ; il y a des clous que l'on ne saurait trop enfoncer. Pourtant je tiens à m'indigner encore une fois de voir les autorités, après avoir pris de sévères mais très sages mesures pour préserver les citoyens de toute contamination, ne pas sévir contre des agissements ayant pour but d'attirer ceux-ci dans les endroits où, justement, ils vont courir le danger contre lequel on les veut défendre. C'est, à proprement parler, stupide et même criminel.

*
* *

Les maisons de tolérance sont de grand luxe, de demi-luxe ou populaires. Ces dernières, à cause du nombre élevé des consommateurs qui s'y succèdent sans interruption de neuf heures du matin à deux heures du matin, sont généralement désignées sous le vocable de « maisons d'abatage ».

Les prix oscillent, pour les premières, entre 50 et 100 francs, dans les secondes entre 30 et 40 francs, pour les dernières, ils sont de 5, 6 et 10 francs, plus 1 franc pour la serviette et le savon.

Un préservatif est remis gracieusement à messieurs les militaires.

Quant aux « rendez-vous » en appartement où les dames sont présentées en robe de ville, à l'inverse des grands couvents de Vénus qui les soumettent au choix, nues ou presque nues, ils se divisent, selon l'heure de leur fermeture, en maisons de nuit et maisons de sept heures. Leurs tarifs varient de 20 à 50 francs, mais ils sont souvent fixés selon la tête du client.

*
* *

Il n'y a guère, à Paris, que cinq ou six « mai-

sons » de grand luxe célèbres par leur installation, leur confort et le goût de leur décoration. Deux d'entre elles ont conservé les grâces un peu surannées de l'époque 1900 et contiennent des chambres décorées par des artistes qui eurent leur heure de célébrité, une troisième qu'abrite un vieil hôtel historique, contient d'admirables meubles anciens, une dernière plus récente a pris la forme nouvelle de maison-dancing, avec un bar dans lequel tout le monde, homme et femme, peut venir prendre une consommation sous l'œil des déesses du lieu, ou, s'il le désire, en leur compagnie, et même danser avec elles.

Les établissements de demi-luxe sont tous établis d'après une formule standard et, seules, les maisons dites d'abatage présentent un pittoresque spécial.

Je n'ai pas l'intention de vous conduire dans les deux cent deux « tolérés » de Paris, n'ayez pas peur, mais je crois intéressant de vous en faire visiter rapidement un ou deux, choisis parmi les plus caractéristiques de chaque catégorie, afin de vous y montrer ce que les clients ne voient jamais, c'est-à-dire tous les dessous, non pas des dames qui n'en possèdent point, mais de cette industrie beaucoup plus compliquée qu'on ne le croit et nécessitant une administration complexe et délicate.

Au surplus, avec plus ou moins de décorum, de recherches artistiques, d'élégance, tous les établissements en immeuble ont été conçus à peu près de la même façon et présentent les mêmes caractéristiques, tous sont également confortables.

En voici un fort connu qui se trouve en plein cœur d'un des quartiers les plus fréquentés. Dans une rue fort passante se dresse une belle maison de cinq étages surmontée d'une terrasse qu'agrémentent une petite pergola, une maison comme toutes les autres, sans la moindre marque extérieure, avec une entrée normale donnant sur un vestibule normal, car un excès trop apparent de discrétion pourrait attirer l'attention. Ici rien de suspect, rien qui soit susceptible de surprendre ou d'intriguer. N'importe qui, femme, jeune fille, adolescent, peut passer devant cette haute porte sans se douter qu'elle conduit à l'un des sérails les plus importants et les mieux pourvus de la Capitale.

Le calme de ce coin d'une rue par ailleurs moins distinguée, contraste heureusement avec le trop apparent racolage des trottoirs voisins.

Franchissez le seuil de cette demeure hospitalière. Au rez-de-chaussée, une soubrette correcte vous reçoit et vous annonce à une femme élégante qui vous attend sur le palier du premier étage.

Celle-ci vous introduit d'abord dans un petit salon de bon ton et, après s'être informée si vous connaissez particulièrement une de ses pensionnaires, vous conduit, sur votre réponse négative, à l'entrée d'une vaste salle très éclairée dont le décor représente un paysage de la Grèce Antique avec, au fond, un temple de l'Amour à colonnes doriques. Toutes les prêtresses du petit dieu perfide et de sa mère aux bras de neige sont là, vêtues de longs péplums plus ou moins entr'ouverts, et groupées dans des poses gracieuses formant un harmonieux tableau vivant.

Si l'une de ces charmantes personnes a eu le don de vous plaire, vous vous retirez avec elle dans une des innombrables chambres à laquelle vous conduit un ascenseur.

Voici ce que tout le monde est à même de connaître. Mais nous, n'est-il pas vrai, nous sommés venus en enquêteurs ; nous allons donc, après nous être excusés auprès de la galante cohorte pour le dérangement que nous lui avons causé, parcourir la maison du haut jusqu'en bas.

Voici d'abord la terrasse dont une partie, défilée aux vues des immeubles opposés, permet aux femmes de venir prendre l'air et même des bains de soleil pendant la belle saison, après

avoir fait, si tel a été leur bon plaisir, un peu de culture physique dans une pièce spécialement aménagée à cet effet non loin de là et pourvue de tous les appareils possibles : extenseurs élastiques, pusching-ball, agrès, etc.

A l'étage du dessous se trouve le bureau de l'administration, puis la salle de visite pour le médecin du contrôle sanitaire. (Une pièce semblable existe à présent dans toutes les maisons.) Celle-ci, entièrement ripolinée, très claire, munie, en outre, de projecteurs électriques, contient une armoire vitrée dont la directrice seule a la clé et dans laquelle sont enfermés tous les instruments nécessaires (spéculum de toutes les tailles, abaisse-langue, etc.). La blouse immaculée du docteur est suspendue à côté du « chameau » ou table articulée d'auscultation. On se croirait transporté brusquement dans une clinique.

C'est ici que, deux fois par semaine, les femmes sont méticuleusement examinées par le délégué du dispensaire de la Salubrité Publique. Aucune, ainsi que je l'ai déjà dit, ne peut échapper à cette visite, aucune ne peut être admise, si quelque cas de force majeure l'a retenue chez elle ce jour-là, par hasard, à reprendre son service avant d'avoir obtenu le bulletin médical que le viseur reportera ensuite sur son carnet sanitaire.

Descendons. Quatre étages de chambres. Chaque palier est décoré de fresques artistiques sans le moindre côté léger. Ce sont des œuvres de peintres de grand talent, dignes de figurer dans les intérieurs les plus sélects.

On retrouve d'ailleurs dans toutes les « maisons », même les plus modestes, ce souci constant d'entourer de beauté le rite physique de l'amour.

Chacune des chambres offre un caractère particulier, un cadre différent ; il y en a pour tous les goûts. On trouve ici la chambre moderne, bourgeoise et cossue, la chambre romaine, d'autres de style Louis XV, Directoire, Empire, Charles X, une chambre paysanne, une hutte d'esquimaux, une chambre des glaces pour ceux qui aiment voir se multiplier à l'infini l'image de leurs ébats, une cabine de navire avec ses hublots, s'ouvrant sur une mer azurée, un intérieur de lit-salon avec un diorama qui se déroule derrière les glaces de la pseudo-portière, donnant l'illusion d'un grand voyage pendant le petit voyage ; j'en passe et des plus curieuses. Il y a naturellement aussi la chambre des tortures (*sic*) pour les « piqués », comme les appellent ces dames.

Toutes ces chambres ont leur cabinet de toilette, avec appareils d'hygiène à eau courante,

chaude et froide, et, au mur, l'obligatoire bock à injection.

Plus bas un vaste bar, figurant une terrasse au bord de la mer, avec un jeu savant d'éclairage, permet à la maîtresse de céans de recevoir ses nombreux amis et de donner des soirées musicales avec ou sans la présence de ses jolies « employées », selon l'état d'âme ou la qualité des invités.

A présent, passons dans les sous-sols de cet immense vaisseau des caresses. C'est un monde nouveau dans lequel nous pénétrons.

De chaque côté d'un large couloir auquel on a donné l'aspect d'une petite rue de province, se trouvent la boutique de la manucure-pédicure, celle du coiffeur-parfumeur, la grande loge des pensionnaires, le vestiaire où elles accrochent leurs vêtements, leur salle de douche et de soins intimes, le restaurant où elles prennent toutes leur repas de sept heures (et elles sont environ cinquante), enfin tout au bout, la cuisine, une cuisine immense devant les fourneaux de laquelle s'agitent un chef et ses aides. A côté de celle-ci se trouvent les garde-manger et réserves avec leurs frigidaires.

Descendons encore. Voici la cuve du mazout, la chaudière du chauffage central, le moteur de l'appareil de ventilation, la cave des vins conte-

nant des centaines de bouteilles des meilleurs crus et des champagnes les plus renommés.

Descendons encore pour arriver, enfin, à l'abri de bombardement, le premier et l'un des mieux étudiés de Paris, s'aérant par une cheminée de vingt-cinq mètres de haut et possédant pour le cas où celle-ci viendrait à être détruite, un système de secours par moteur électrique et aussi par moteur humain.

* * *

Si le propriétaire de cette grande maison de joie, où règne un silence religieux et une discipline parfaite, dépense son activité dans le sens d'une modernisation constante de celle-ci, par contre cet autre qui en possède une également réputée pas très loin de la Comédie-Française, se tourne plutôt vers le passé. Amateur éclairé de bibelots et de meubles anciens, il s'ingénie sans cesse à découvrir des pièces rares pour embellir le petit hôtel du xvii^e siècle, qui après avoir vu se dérouler d'affreuses messes noires, est devenu le temple discret des messes roses.

Un escalier Louis XIII à pilastres de marbre conduit à un salon décoré d'amours attribués à Fragonard et de fleurs peintes par Boucher, et à des chambres dont l'une contient la couche

authentique d'une grande aventurière du Second Empire, une seconde un lit de parade chinois en bois de teck laqué de rouge, véritable pièce de musée, une troisième des boiseries gothiques et des candélabres à sept branches en argent massif, toutes les autres des meubles de style.

A côté de la pièce où se tiennent les dames et qu'elles appellent, ici comme ailleurs, la « Kasbah », l'intérieur reconstitué d'un petit temple hindou sert de salon de présentation. Une autre salle se prolonge par une scène sur laquelle ont lieu, pour les amateurs, de suggestifs tableaux vivants exécutés par les pensionnaires de la maison et réglés avec soin par un metteur en scène de music-hall.

Ici, pas d'abri de bombardement pour l'instant, mais naturellement une magnifique salle de visite, très vaste, très claire, aménagée, comme dans le précédent établissement, d'après les plus récents principes médicaux ; vestiaire confortable, salle de douches, etc.

Au surplus toutes les « maisons », en province comme à Paris, qu'elles soient de grand ou de demi-luxe, procèdent de la même conception. En bas une personne qui annonce (concierge, soubrette ou dame de réception), au premier accueil de la patronne, salon d'attente qui, dans certaines, sert également de salle de présentation,

les dames venant à l'appel de la sous-maîtresse au lieu de se placer dans un cadre approprié, des chambres plus ou moins riches, mais toujours d'une méticuleuse propreté et pourvues d'appareils à eau courante, la « Kasbah » des pensionnaires, le vestiaire, les douches, la salle de visite, le restaurant ou salle à manger, la cuisine, la cave bien pourvue, car la vente des bouteilles de champagne et des consommations est un des plus importants profits de l'entreprise, partout le chauffage central, et partout le même souci de l'hygiène et de la prophylaxie.

* *

La maison dite d'abatage, elle, est toujours placée dans un quartier populaire. Sa disposition n'est pas tout à fait la même que celle des établissements à prix plus élevés, en ce sens qu'elle comprend tout d'abord un estaminet donnant directement sur la rue avec porte double pour qu'on ne puisse pas en voir l'intérieur du dehors, estaminet dans lequel tout le monde peut venir prendre une consommation soit sur le zinc, soit à une table, comme dans n'importe quel bistro, avec cette différence, toutefois, qu'ici la vente des boissons alcooliques est interdite.

Les « dames » ayant pour tout vêtement, les unes un soutien-gorge, les autres un petit pagne, se tiennent au milieu de la salle ou vont s'asseoir auprès des clients qui ne leur offrent pas tous à boire, il s'en faut de beaucoup. Evidemment elles ne sont pas, dans l'ensemble, aussi belles que celles des maisons de luxe, mais, néanmoins, on en voit avec surprise quelques-unes capables de rivaliser heureusement avec ces dernières.

Les hommes qui pénètrent dans ce café, pour la plupart ouvriers, petits employés ou manœuvres, gens solides et bien portants, n'ont pas, en matière d'amour, l'hypocrisie de la classe bourgeoise. Ils ne se cachent pas pour venir satisfaire un besoin naturel et pour eux impérieux. Pourtant, à de très rares exceptions près, ils n'entrent pas ici en casseurs d'assiettes, mais plutôt avec une certaine gêne, et sauf quelques habitués venant pour une femme déterminée, restent assez longtemps au bar ou sur la banquette avant de se décider à monter avec une des pensionnaires du lieu. Beaucoup, même, demeurent debout, appuyés contre une colonne, sans rien prendre, sans parler à personne, ne répondant pas aux offres discrètes des femmes qui n'insistent d'ailleurs jamais. Parmi ces derniers, les plus amusants à observer

sont les travailleurs arabes, les « sidis », qui viennent dans ces endroits en grand nombre et très fréquemment, car ils ont de grands appétits sexuels. Malgré le désir qui les tenaille, leur patience et leur placidité sont incroyables. Les bras ballants, le visage impassible et grave sous le béret basque ou la casquette rejetée en arrière découvrant le petit tatouage du front, ils restent immobiles pendant des heures entières sans jamais s'asseoir, les yeux fixes, ne semblant rien voir de ce qui se passe autour d'eux, et puis, brusquement, au moment où l'on s'y attend le moins, ils disparaissent avec une femme qu'ils ont appelée d'un signe de tête, sans lui adresser la parole.

Un quart d'heure après et quelquefois plus, ils reparaisent dans la salle et gagnent la rue aussi calmement, à moins qu'ils ne reprennent leur faction et ne remontent à nouveau avec la même femme ou avec une autre, sans jamais se départir de cette impassibilité, de ce mutisme absolu, comme s'ils accomplissaient un acte religieux.

Ceux-là ne partent pour ainsi dire jamais sans avoir « consommé », alors que beaucoup d'autres clients, après avoir séjourné longtemps dans l'estaminet, s'en vont n'ayant pas pris même un verre de bière, soit que la curiosité

seule les ait attirés là, soit que, démunis d'argent, ils aient simplement voulu passer quelques moments dans un endroit animé, bien éclairé, bien chauffé, dans une ambiance féminine pour eux pleine de charmes, avant de regagner leur pauvre demeure. A ceux-là personne ne dit rien, et si la patronne ne considère pas évidemment d'un œil sympathique ces « flanelles », jamais elle ne leur fait la moindre réflexion. Parfois même, quand elle voit un pauvre bougre qui semble avoir été saisi par le froid de la rue ou avoir faim, elle lui offre en plaisantant un café bien chaud ou un sandwich, car on pratique largement la charité dans ce milieu où l'on côtoie journallement toutes les misères, et c'est une des choses qui m'ont le plus frappé au cours de mon enquête.

* * *

Je n'avais jamais pénétré dans un de ces lupanars populaires, et c'est à la suite d'une conversation avec le D^r Marcel Pinard, grand champion de l'abolition de la réglementation, que j'ai eu l'idée de visiter à l'improviste trois d'entre eux, situés dans des quartiers totalement différents.

L'éminent spécialiste m'avait en effet raconté

que dans un au moins de ces derniers, les choses se passaient d'une façon répugnante, les hommes défilant à tour de rôle dans la chambre d'une femme qui, assise au bord de son lit et un pied sur un tabouret (pourquoi ?), les satisfaisait en vitesse, ne prenant pas d'autres soins, entre chacun d'eux, que celui consistant à s'essuyer avec une serviette placée en permanence sur son dos. Et au suivant de ces messieurs !

Je m'excuse de rapporter cette histoire peu ragoutante, mais comme le Dr Marcel Pinard l'a dite dans toutes les commissions et dans tous les comités dont il fait partie, force m'est donc d'en tenir compte. Elle a d'ailleurs son importance, car si l'on procédait de la sorte dans un établissement quelconque, il faudrait, sans aucun doute, fermer celui-ci tout de suite.

Fort heureusement, rassurez-vous, les choses ne se passent pas du tout ainsi, loin de là. J'ai pris la peine d'aller le constater moi-même, et je le répète, à l'improviste, sans que rien n'ait pu être préparé pour ma visite, ce que l'aimable Dr Pinard m'a dit n'avoir jamais fait.

Au surplus, je me demandais comment cela pouvait bien être possible, les hommes, quels qu'ils soient, ayant toujours le désir de choisir la femme avec laquelle ils veulent... bavarder un instant.

Certes, pendant la guerre, nous avons pu voir quelques faits de cet ordre dans des petits bobinards, à l'arrière du front, quand deux cents poilus affamés se présentaient pour huit ou dix femmes. Mais c'était la guerre avec toutes ses horreurs.

Si les maisons d'abatage ont une clientèle nombreuse, elles ne reçoivent pourtant pas un tel afflux de consommateurs immédiats. En outre leur personnel comprend de quarante à soixante femmes. Par conséquent, même les samedis et veilles de fêtes, chacune de celles-ci ne voit pas plus de dix à quinze clients en moyenne ; certaines plus demandées, plus actives, les « gagneuses », comme on les appelle, peuvent exceptionnellement dépasser ce chiffre de quelques unités.

Or, après chaque montée en chambre, la femme doit obligatoirement reparaître dans l'estaminet, d'abord pour faire enregistrer sa « passe » par une employée préposée à cette sorte de comptabilité, ensuite pour trouver un nouvel amateur. En outre, le procédé dont parle le Dr Pinard est formellement interdit, je n'ai pas besoin de vous le dire, et ces maisons sont très sérieusement surveillées. Aucune taulière, pour employer le mot consacré, n'a intérêt, pour un bénéfice insignifiant, à commettre une

infraction quelconque, pouvant faire fermer à tout jamais un fonds de commerce représentant un capital important, ceci tombe sous le sens, pas plus qu'elle n'a intérêt à ce que ses clients contractent chez elle une maladie quelconque, pas plus encore qu'elle n'a intérêt à ce qu'une de ses pensionnaires soit contaminée puisque, lorsque cet accident arrive, la malade est hospitalisée et soignée à ses frais.

J'ai dit : « fermer à tout jamais », parce que si, jadis, une maison pouvait être interdite par mesure disciplinaire pendant un, deux ou trois mois, à l'heure actuelle, par décision du Ministre de la Santé Publique, toute fermeture momentanée est immédiatement transformée en suppression définitive de la « tolérance ».

Non, tout ceci n'existe pas, je puis l'affirmer en connaissance de cause.

Voici comment les choses ont lieu : un homme ayant choisi une femme passe avec elle devant un contrôle où il paye ses six, huit ou dix francs, et reçoit en échange une serviette et un petit savon que prend sa partenaire. Ils montent ensuite tous les deux dans une des chambres libres, chambres toutes extrêmement propres (je les ai visitées), nettoyées après chaque passage par une fille de service, et munies d'appareils de toilette, lavabo et bidet à eau courante chaude

et froide, et d'un bock à injection comme dans les grandes maisons. De plus, dans le tiroir de la table de nuit, se trouve un tube de pommade au calomel, et sur le lavabo, un petit flacon d'eau de Botot pour les dents, que les « sidis » utilisent généralement comme shampooing. Une bouteille de permanganate est posée à côté du bidet. En outre une pancarte, accrochée bien en vue, indique, rédigées par le Service de la Salubrité Publique, les précautions à prendre pour éviter toute contamination. Enfin il y a tout ce qu'il faut pour vous dégoûter à jamais de l'amour. Il est vrai que ce n'est pas d'amour dont il s'agit ici.

La femme fait sa toilette avant l'opération... et la refait après. A la suite de plusieurs passes, elle s'absente un moment pour aller prendre une injection dans la salle d'hygiène. Croyez bien qu'en général, elle ne néglige pas ces soins nécessaires, n'ayant aucune envie d'attraper une maladie qui, constatée par le médecin visiteur, la mettra dans l'impossibilité d'exercer sa profession pendant de longs jours.

Evidemment, cela peut lui arriver malgré tout, mais ce genre d'accident est plus rare chez les femmes de maisons que chez les prostituées libres et surtout chez les occasionnelles, car ces professionnelles sont plus averties que les autres et, quand un client leur paraît suspect, elles

préviennent la patronne qui prie alors l'indésirable de se retirer.

Toutes les maisons d'abatage ont une salle de visite aussi complète et bien aménagée que celle des établissements plus chics, souvent beaucoup mieux, une loge vestiaire pour les femmes, une salle de douches et une installation de chauffage central. Certaines ont même des tuyaux de descente pour le linge sale, qui tombe ainsi directement dans un réduit où les blanchisseurs viennent le prendre.

Je ne pouvais pas m'imaginer avant de l'avoir vu, de mes yeux vu, qu'une pareille organisation de la prostitution pût exister.

*
*
*

Voyons à présent quelle est la situation des prêtresses de l'amour vénal dans les différentes maisons de tolérance, car, sur ce point encore, beaucoup d'erreurs sont commises par les personnes bien intentionnées qui veulent, en même temps et avec une égale bonne foi, poursuivre les prostituées à boulets rouges et les protéger contre les tenanciers, la police, les médecins, enfin tous les méchants hommes qui, soi-disant, les exploitent, les séquestrent, les tracassent et les martyrisent.

Nous pouvons affirmer tout d'abord que vis-à-vis des patrons de lupanars, les prostituées sont entièrement libres. Le mot « pensionnaires » dont on se sert couramment pour les désigner et que j'ai employé moi-même par habitude, est absolument impropre. C'est « externes » qu'il faudrait dire. En effet, à Paris et dans les grandes agglomérations, toutes, au contraire, doivent avoir un domicile personnel où elles rentrent une fois leur travail terminé, c'est-à-dire vers deux ou trois heures, sauf celles qui sont de garde cette nuit-là, en prévision des clients du matin. Si, pour une raison ou pour une autre, elles veulent partir plus tôt, ou même dans le courant de la journée, elles en ont absolument le droit. Elles ont un jour de repos hebdomadaire, mais rien ne les empêche d'en prendre plusieurs si c'est leur bon plaisir, et la plupart ne s'en privent pas. En général, elles ne travaillent guère que quatre jours sur sept, en moyenne.

Dans plusieurs petites villes de province, elles logent encore au « pensionnat » et ne peuvent se promener dans les rues qu'une fois par semaine en compagnie de la patronne ou de la sous-maîtresse. Mais c'est en vertu d'un arrêté du maire qui tient à éviter que certaines d'entre elles fassent des bêtises ou causent quelque

scandale. Même ces demi-recluses ont le droit de demander leurs papiers et de quitter la maison quand bon leur plaît, sans que l'on puisse les retenir sous aucun prétexte. L'histoire des dettes que les taulières s'ingéniaient à leur faire contracter afin de les retenir prisonnières n'est plus depuis longtemps qu'une légende. Si elles s'en vont ayant des dettes, celles-ci restent tout simplement à la charge de la maison. D'ailleurs ce ne sont plus des enfants naïves, croyez-le bien, et elles sauraient faire respecter le contrat tacite qui les lie momentanément, s'il prenait fantaisie à la direction de vouloir les brimer d'une façon quelconque.

Les femmes sont nourries gratuitement le soir par la maison et aussi à midi lorsqu'elles passent la nuit, ou bien lorsqu'elles font partie d'un des établissements de province dont je viens de parler ; elles n'ont à payer que des suppléments, si elles désirent ajouter quelque chose à leur repas ou manger au cours de la nuit un sandwich qui, dans les maisons d'abatage, leur est compté deux francs.

Au point de vue argent, elles touchent la moitié du prix perçu par la maison pour la chambre et gardent en principe les cadeaux de leurs amants de passage. Je dis : « en principe », parce que, dans certains bobinards, on

leur en prend la moitié, ce qui explique pourquoi souvent on les voit glisser dans leurs souliers ou dans leurs bas une partie de la somme qu'on vient de leur remettre. Par contre, si l'une d'entre elles n'a pas « dérouillé », selon leur expression, c'est-à-dire si nul client ne l'a choisie, la patronne lui remet un viatique de dix ou vingt francs pour les établissements à bas prix et de quarante à cinquante francs pour les autres. Dans l'ensemble, elles gagnent largement leur vie. Maintenant s'il leur plaît de donner leurs bénéfices à un homme, c'est leur affaire, et ceci ne nous regarde pas.

Quant à la police, elle ne joue à leur égard que le rôle de vérificatrice et d'auxiliaire du service de salubrité publique. Des médecins, nous ne parlerons pas. Très stricts dans leurs vérifications comme il est de leur devoir, incapables de la moindre négligence et encore moins de la plus minime complaisance, ils s'efforcent de montrer dans l'exercice de leur fonction le plus de douceur possible. Ils ont d'ailleurs presque tous une certaine sympathie pour ces filles dociles quand on sait leur parler le langage qu'il faut, et d'une propreté méticuleuse contrastant avec le négligé interne de certaines femmes du monde, de leur clientèle particulière, comme me le disait dernièrement l'un d'eux.

Nous pouvons donc affirmer, sans crainte d'être démenti, que les courtisanes des maisons closes sont parfaitement heureuses, et il avait vu très juste, ce camarade à moi, malheureusement mort depuis plusieurs années, qui rêvait de leur consacrer un livre auquel il aurait donné ce titre : « Les Enchantées ».

*
* *

— Eh bien, Monsieur, me disait en souriant un propriétaire de « maison », celui-ci grand blessé de guerre, vous avez eu l'occasion, ces temps derniers, de parler avec quelques-uns de mes collègues et vous me voyez aujourd'hui. Nous ne ressemblons point, n'est-il pas vrai, aux Messieurs Philibert et Tellier d'autrefois. Nous n'avons plus, comme tant de gens se l'imaginent encore, de hautes casquettes sur la tête et des rouflaquettes sur les joues. Nous sommes de braves bourgeois et de bons commerçants en termes excellents avec leur commissaire de police et meilleurs encore avec leur percepteur. Il faut peut-être avoir, ou tout au moins on le dit, une mentalité spéciale pour faire le métier que nous faisons, c'est bien possible, mais en tout cas nous nous efforçons de le faire au mieux des intérêts de tous, et nous ne pou-

vons pas arriver à nous persuader que nous sommes des empoisonneurs publics ; figurez-vous que nous avons au contraire une impression diamétralement opposée. Vous venez de visiter mon établissement dans lequel j'ai apporté tous les perfectionnements possibles, et j'espère que vous ne me démentirez pas si je prétends qu'en cas de guerre on pourrait immédiatement le transformer en clinique.

Et j'avoue qu'après ce que je venais de voir, je ne pouvais pas, effectivement, le démentir.

Les quelques « patrons » que j'ai eu l'occasion d'approcher au cours de mon enquête m'ont d'ailleurs tous paru, je dois à la vérité de le dire, des hommes sérieux, soucieux de leurs responsabilités et ne demandant, pour alléger ces dernières, qu'à voir renforcer la surveillance et la réglementation de leur maison.

Quant aux femmes que ces maisons abritent, elles sont loin d'être exploitées par ces fameux « tauliers », infiniment plus scrupuleux sur cette question particulière que les chefs de certaines grandes industries et entreprises commerciales qui donnent à leurs ouvrières ou employées, pour des travaux souvent difficiles et toujours fatigants, des salaires de misère dont nous avons eu la révélation ces temps derniers, salaires qui sont à la base même de la prostitution.

A la tête des lupanars de toutes catégories, avant « Monsieur », il y a « Madame », tout au moins officiellement, la « tolérance » n'étant accordée qu'à une femme, à la condition qu'elle soit mariée et que ni elle, ni son mari n'aient été l'objet de la plus petite condamnation, même pour excès de vitesse en automobile. Remarquons, en passant, qu'on ne prend pas autant de précautions pour les banquiers.

Quelquefois, mais rarement, une veuve peut être acceptée. Dans ce cas, il s'agit presque toujours d'une patronne établie dont le mari est mort.

Donc, c'est une femme qui dirige et doit diriger en personne ; c'est elle qui reçoit les clients, veille à la bonne tenue du personnel, perçoit les cachets, règle chaque jour les comptes des pensionnaires.

Quant à « Monsieur », invisible et présent dans la coulisse, il s'occupe de la grande administration, de la nourriture, du chauffage, de la cave, des impôts. Il traite également les questions corporatives, avec ses confrères, car il y a, paraît-il, une Amicale des propriétaires de maisons closes, comme il y a des syndicats de restaurateurs, d'hôteliers, etc...

Pour en finir avec le personnel dirigeant des « tolérés », indiquons que des surveillantes nom-

mées sous-maîtresses, dont la plupart ont été pendant quelques années « sur la banquette », c'est-à-dire dans les rangs des Vénus cloîtrées, aident la patronne et font respecter la discipline par leurs anciennes camarades dont elles connaissent mieux que quiconque les petites roueries. Ce sont en quelque sorte les adjudants de l'armée rose.

* * *

Ajoutons, en dernier lieu, que les maisons de tolérance ne doivent pas recevoir un garçon mineur. Quand un client semble trop jeune, on lui demande ses papiers, et s'il ne peut ou ne veut les présenter, on le prie de se retirer. Chose que ne fait pas une femme de la rue, inutile de le dire, et spécialement les dames déjà mûres qui guettent la sortie des élèves du lycée Condorcet, rue du Havre. Un homme ivre ne doit pas non plus être admis, et la patronne a droit de requérir les agents pour l'expulser s'il refuse de s'en aller ou fait du scandale. Que certaines directions commettent des infractions à ces règlements très strictes, c'est possible, car il y a des imbéciles partout, pourtant la chose ne me paraît guère certaine, étant donné le souci qu'ont présentement les propriétaires de

maisons closes de ne pas donner des armes contre eux. En ce sens la guerre menée par les absolutionnistes a l'avantage de stimuler le zèle de chacun pour que la réglementation actuelle ne puisse pas prêter à de sérieuses critiques, au moins en ce qui concerne les maisons publiques, car pour les femmes de la rue, cette surveillance est, faute de crédits et de personnel médical, très nettement insuffisante.

CHAPITRE VI

LES MARCHANDES D'AMOUR

FILLES DES RUES ET DAMES DE « MAISONS »

C'est une bien décevante entreprise que de vouloir sonder l'âme humaine, et lorsqu'on se penche attentivement sur celle-ci, on s'aperçoit vite à quel point il est difficile de découvrir où commence et où finit la responsabilité des individus.

Saint Paul a dit dans son épître aux Corinthiens : « Il ne faut pas s'y tromper, si quelqu'un parmi nous paraît être sage aux yeux du monde, qu'il devienne fou pour redevenir réellement sage, car la sagesse du monde est folie devant Dieu. »

Nous laisserons donc ici de côté toute considération morale et nous nous garderons de prononcer de ces jugements sans appel qui risquent

parfois d'être de très graves erreurs. On ne sait jamais, en effet, quel atavisme, quelle suite de circonstances et, souvent, quels impondérables ont amené ceux dont nous réprouvons la conduite, à la condition dans laquelle nous les trouvons et, puisque nous voici plongés dans les livres saints, nous prendrons pour précepte, en abordant cette partie de notre étude, l'admirable parole de l'Imitation de Jésus-Christ : « Quand vous verriez votre frère commettre ouvertement une faute, même une faute très grave, ne pensez pas cependant être meilleur que lui, car vous ignorez combien de temps vous persévérerez dans le bien. »

Au surplus, il y a suffisamment de moralistes sévères de par le monde, pour que nous leur laissions le soin de brandir des foudres vengeresses. Nous ne faisons, quant à nous, qu'une enquête strictement objective.

Les opinions que nous émettrons au cours de ce chapitre seront basées, bien entendu, sur une observation d'ensemble, et il est certain qu'à chaque instant on pourra nous citer des exceptions aux règles que nous aurons constatées. Lorsque, par exemple, nous parlerons des origines et de la mentalité des prostituées, nous entendrons les origines les plus fréquentes et la mentalité moyenne. Nous nous efforcerons d'ail-

leurs de signaler nous-mêmes les cas et les personnes sortant de la norme générale.

* * *

Il y a, comme nous l'avons dit au début de cet ouvrage, une différence considérable entre les femmes de la rue et les dames de maisons (surtout celles des établissements de luxe), et elles ont assez peu de sympathie les unes pour les autres. Cette différence est à l'avantage très net des secondes.

D'où viennent les premières ?

A peu près de toutes les régions de la France et de toutes les classes de la société, mais en général, sur le trottoir, on rencontre surtout des filles du peuple dévoyées par la lecture, le cinéma, les dancings et qui n'ont découvert que ce moyen pour s'élever, si l'on peut dire, au-dessus de leur condition, des anciennes ouvrières poussées là par la médiocrité des salaires, le chômage, ou le goût d'un luxe relatif, des petites bonnes fatiguées de balayer des appartements, de faire la cuisine et de descendre les boîtes à ordures, des vendeuses de magasin qui préfèrent attendre le client au coin d'une rue que l'acheteur derrière un comptoir, quelques jeunes bourgeoises aussi, veuves ou divor-

cées, qui, prises à l'imprévu, ne sachant rien faire, ont accepté la proposition du premier homme qui leur a offert d'acheter leurs faveurs et ont continué de vendre celles-ci, trouvant plus facile de se procurer des subsides de cette façon que de travailler.

Les filles proviennent de toutes les professions ; on en rencontre dans le nombre qui furent danseuses, chanteuses de bastringue, manucures, midinettes, employées, dactylos, et l'on m'en a même citée une qui prétendait avoir été infirmière d'un grand médecin et, pour montrer ses connaissances, appelait les choses par leur nom scientifique, ce qui ne manquait pas de donner à ses entretiens amoureux un ton quelque peu surprenant. Mais ce cas est assez exceptionnel. Le plus souvent leur profession d'origine, qu'elles ont exercée très peu de temps, n'a pas laissé de trace, et elles ont, depuis belle lurette, pris la tournure d'esprit, les allures, les déformations, les réflexes des filles. En outre un grand nombre de ces racoleuses n'ont jamais rien fait et sont entrées de plain-pied dans la prostitution dès leur adolescence.

Comment, par qui, pour quelles raisons ont-elles été jetées dans la rue ?

Si vous le leur demandez, elles vous raconteront des histoires à dormir debout, car elles

ont à peu près toutes l'hystérie du mensonge et une tendance marquée à romancer leur existence. En réalité, la paresse, le manque de courage et de ressort moral sont les grands pourvoyeurs de la prostitution. Mais il ne faut pas se contenter de cette réponse facile et, sans faire outre mesure de sentiment, on doit s'avouer qu'il y en a d'autres, dont quelques-uns infiniment navrants.

Tout d'abord, au départ de chaque prostituée, il y a presque toujours un homme, soit le premier amant qui, après lui avoir fait de belles promesses et de grands serments, est parti brusquement au moment où elle allait avoir un enfant, soit le gas du milieu qui l'a forcée à descendre sur le trottoir.

Dans le premier cas, la pauvre gosse s'est sauvée de chez elle, n'osant pas avouer sa faute à ses parents, ou bien elle a été chassée par son père, brave homme intransigeant sur le point d'honneur, comme on en trouve tant dans nos classes moyennes.

Ce n'est guère facile, pour une femme, surtout en ces temps de crise, de trouver du travail, un travail lui procurant non seulement de quoi vivre, mais encore de quoi payer des mois de nourrice. Alors, comme elle est jeune, gentille, un beau soir, elle saute le pas, car à la porte

de la débauche, il y a toujours un débaucheur. Innombrables sont les prostituées qui ont un ou deux enfants qu'elles font élever à la campagne et dont elles éprouvent souvent le besoin de parler avec émotion à leurs amants de passage.

Dans le second cas, elle a rencontré dans un bal quelconque un beau sacripant dont elle s'est éprise et qui, après s'être montré tout d'abord sous un jour favorable, l'a peu à peu amenée où il voulait, soit en spéculant sur sa tendresse (affectant d'être malade, de ne pas trouver de travail, etc.), soit en se révélant tout à coup cyniquement tel qu'il est. Mais ne croyez pas que c'est alors par peur qu'elle obéit. Evidemment cela se présente parfois, mais plus rarement qu'on se l'imagine.

Non, si elle va « travailler » pour son « homme », c'est que celui-ci lui a fort habilement inculqué cette conception spéciale de la vie en la mettant en rapport avec les « régulières » de ses amis qui lui ont vite donné une mentalité semblable à la leur.

Un homme, n'est-ce pas, un vrai, un vrai de vrai, ce n'est pas fait pour se salir les mains. C'est là pour vous diriger, vous protéger, le cas échéant, pour vous défendre. Et on a tant besoin, quand on est seule au monde, de se

sentir soutenue ! Si celui qui vous soutient a la main prompte, on n'en est que plus attachée à lui, car cela prouve qu'il a du caractère. Et puis, il est si drôle, si gentil quand les affaires ont bien marché ! On s'amuse tant quand il consent à vous emmener, avec ses copains et leurs dames, faire une balade en banlieue le dimanche ! Tout cela vaut bien quelques horions.

Enfin, ce sont des choses qui ne regardent que nous.

« Et si cela me plaît, à moi, d'être battue ! »

Mais ce n'est pas toujours un « hareng » qui a mis la prostituée dans la rue, c'est, hélas, souvent aussi sa propre famille, sinon ouvertement, tout au moins par les mauvais exemples, les reproches mêlés de conseils indirects et, quelquefois, pis encore, car on ne peut pas s'imaginer ce qui se passe dans la promiscuité de certains taudis et combien d'erreurs abominables se produisent lorsque le père ou les frères rentrent saouls dans la pièce commune.

Ah ! ne nous hâtons jamais de jeter la pierre à personne, car nous ne pouvons pas savoir par quelle voie une femme en est arrivée à tomber si bas. Et, parmi ces filles, celles qui ne se rendent pas compte de leur déchéance, celles qui sont le plus cyniques, se trouvent être, la plupart du temps, les moins responsables parce

qu'elles n'ont jamais vu que de la laideur autour d'elles et pensent être dans la normale, tant il est vrai, comme l'a dit Anatole France dans le *Mannequin d'osier*, que « nos idées morales ne sont pas le produit de la réflexion, mais la suite de l'usage ».

Quoi qu'il en soit, d'où qu'elles viennent, quelle que puisse être la raison de leur présence sur le pavé, les racoleuses de la rue sont, en général, d'une mentalité sans intérêt, et si l'on trouve en elles un beau sentiment, car il n'y a pas d'être humain qui soit tout à fait mauvais, c'est uniquement cet amour maternel que beaucoup d'entre elles possèdent, il faut leur rendre cette justice. En dehors de ça, leur âme est vide. Prises par leurs stations dans la rue, leurs séjours attentifs dans les cafés, elles ne voient rien, ne connaissent rien, ne s'intéressent à rien, et ne songent qu'à gagner de l'argent le plus possible, le plus vite possible, avec le moins de peine possible et par tous les moyens possibles. Leur âpreté n'a d'égale que leur bêtise. Aussi, au point de vue « métier », n'ont-elles généralement aucune espèce de conscience professionnelle. Quand elles ont entraîné un homme dans une chambre d'hôtel, leur premier soin est, profitant du désir qu'elles ont su éveiller en lui et qui le met dans un état d'euphorie aveugle,

de lui soutirer la plus grosse somme qu'elles peuvent et payée d'avance. Quand elles ont enfoui ce cachet dans leur sac à main, elles n'ont plus qu'une idée, se débarrasser du malheureux client vivement, après lui avoir accordé le strict nécessaire dans un temps record. Quarante-vingt-quinze fois sur cent, il est volé, victime d'une sorte de dol dont il n'a pas le droit de se plaindre. Fort heureux encore quand elles s'en tiennent là, car certaines d'entre elles savent fort bien pratiquer un adroit entôlage à l'occasion, quand elles ont affaire à un naïf provincial, à un riche étranger ou, dans les quartiers populaires, à un ouvrier en goguette ?

Il y a naturellement, je le répète, de nombreuses exceptions, mais elles ne font que confirmer la règle.

* * *

Quant aux courtisanes cloîtrées, elles ressemblent assez peu à leurs sœurs inférieures des carrefours.

Leurs origines sont évidemment identiques, du moins en ce qui concerne celles des maisons d'abatage, car dans les grands établissements de luxe, la classe moyenne est beaucoup plus largement représentée ; on y trouve, en effet,

un grand nombre de petites bourgeoises veuves, divorcées ou, même... mariées, d'anciens manequins, des cabotines, qui n'ont pas réussi, des secrétaires en rupture de ban, voire, parfois, des licenciées ès-lettres ou en droit.

Certaines de ces dames parlent une ou deux langues étrangères, d'autres jouent agréablement du piano et, si la plupart, lorsqu'elles attendent dans la « kasbah », autrement nommée « bahut », la venue des clients, somnolent, se chamaillent ou bavardent, à moins qu'elles ne consultent la tireuse de cartes ou discutent avec la marchande de parfums, il s'en trouve, oh ! bien entendu, pas beaucoup, qui consacrent une partie de leurs loisirs à la lecture. Ayant affaire à des hommes distingués et quelquefois même d'une classe sociale supérieure, elles finissent par avoir presque toutes un certain vernis qui peut faire illusion pendant un moment. En tout cas, elles sont assez bien élevées, rarement grossières et font preuve dans l'exercice de leur profession d'un sens psychologique souvent développé.

Il faut dire que leurs partenaires sont en général plus compliqués que ceux des femmes de la rue ou des maisons à bas prix. Elles doivent deviner leur état d'âme, se donner l'apparence qui leur plaît, comprendre ce qu'ils souhaitent sans les obliger à le dire et savoir ne pas leur

parler... après, de leurs petites ou grandes aberrations.

Donneuses d'illusions, jouant de sang-froid la comédie de l'amour, voyant de temps en temps des personnages importants, parfois célèbres, qu'elles connaissent ou reconnaissent, révéler des faiblesses, des instincts ou des lubies insoupçonnés, elles tiennent leur rôle en conscience, sans s'étonner de rien, certaines, même, plus intelligentes que les autres, avec l'impression d'être, en quelque sorte, des infirmières secourables de grands enfants malades. Si la plupart d'entre elles, quand elles ont été quelques instants avec un de ces désaxés, redescendant en disant : « Il est piqué, ce frère-là », d'autres, par contre, conservent le navrement d'avoir assisté à l'éclipse momentanée d'une intelligence, et l'on m'en a cité qui se sont employées à guérir des hommes très haut placés, de folies sexuelles dégradantes dont ils étaient humiliés après avoir retrouvé leur équilibre moral, et qui ont pu y parvenir. Elles ne racontent d'ailleurs jamais au dehors ce qu'elles ont pu voir, ayant, elles aussi, leur secret professionnel, et l'on ne connaît pas de tentatives de chantage qui soient leur fait.

Les pensionnaires de ces importantes maisons (qui sont pour ainsi dire les théâtres subvention-

nés de la prostitution), seraient, à part quelques-unes, incapables de « lever » des clients dans les cafés et encore moins de « faire le tapin » sur le trottoir, ce qu'elles trouvent honteux et dégradant. Elles ont, à l'extérieur, une tenue discrète et se rendent sagement au travail avec leur petite boîte à maquillage à la main, comme de bonnes employées rangées et réservées, s'indignant même violemment lorsqu'un inconnu se permet de les aborder.

Quant à leurs amants d'une heure, ils ont peu souvent l'occasion de les rencontrer, et lorsque cela se produit, neuf fois sur dix elles ne les reconnaissent pas, à moins qu'il ne s'agisse de visiteurs assidus, tant le visage de l'amour vénal est anonyme et fugitif. De leur côté, ces hommes sont également incapables de deviner en ces passantes sobrement vêtues, les courtisanes qu'ils ont serrées un instant dans leurs bras quelques jours auparavant.

Pourquoi ces femmes d'une intelligence moyenne, dont quelques-unes possèdent une certaine petite culture et qui, presque toutes, ont, en province, des parents honorables qui les croient employées dans quelque bureau (« Si maman savait ce que je fais, elle mourrait de chagrin »), pourquoi donc ont-elles eu l'idée de s'engager dans la galante cohorte des prêtresses

cloîtrées d'Aphrodite ? Pour beaucoup, les choses se sont passées de la sorte : Elles étaient, en effet, dans un commerce, une administration, un magasin de mode quelconque, où elles gagnaient cinq, six, huit cents francs par mois en travaillant de neuf heures du matin à six heures du soir. Elles avaient eu, ou avaient, une intrigue sans éclat avec un jeune employé aussi peu fortuné qu'elles, et tous les plaisirs auxquels leur jeunesse ardente aspirait leur étaient inaccessibles... Un jour, une amie, souvent une ancienne collègue, qu'elles avaient perdue de vue, est venue les chercher ou leur a téléphoné pour les inviter à déjeuner, et, quand elles se sont trouvées en sa présence, c'est à peine s'il leur a été possible de la reconnaître.

— Peste ! Quelle élégance, ma chère !

— Cette robe est merveilleuse... et elle te va !

— Oh ! montre cet amour de bibi.

— Tu as vu son manteau, Ginette ?

— Ma parole, c'est du vison ? Tu as donc gagné le gros lot ?

L'autre s'est mise à rire :

— Ma foi non... Je me suis débrouillée et, si vous vouliez, vous pourriez en faire autant.

— Je ne serais pas fâchée de savoir comment ?

-- Ce n'est pas difficile.

Puis, la conversation s'est poursuivie, coupée d'exclamations.

— Eh bien, si je me doutais !

— Quelle horreur !

— Ça doit être rigolo !

— Pas possible ?

— Non ?

— Comme je vous le dis... Ça me rapporte de trois à quatre mille francs par mois, souvent plus.

— C'est merveilleux !

— Moi, je ne pourrais jamais faire ça !

— Moi si... Pourquoi pas ?

— Si tu veux je te présenterai... Jolie comme tu es...

Et, le lendemain, il y a dans le harem public une odalisque de plus.

C'est une scène identique ou à peu près qui décida cette jeune divorcée provinciale venue à Paris pour trouver du travail et qui a vu son petit pécule s'épuiser pendant que partout on l'éconduisait plus ou moins poliment.

Toujours, à la base de cette vocation on trouve une prosélyte émerveillée par sa nouvelle fortune, heureuse de rendre service à ses amies, en leur révélant cette source de revenus.

Des mobiles ! Il y en a de toutes les sortes. C'est le goût du luxe, un désir de superflu qui

ont déterminé cette femme, dont le mari est pris toute la journée dans une administration, à se rendre dans une maison de sept heures.

C'est la nécessité de gagner leur vie ou d'avoir une existence meilleure qui ont poussé vers la « maison » cette étudiante effrayée soudain par la médiocrité de l'emploi qu'on lui offre après des années d'études, cette jeune veuve désorientée dont les beaux-parents se désintéressent, cette dactylo dont son patron voudrait en outre faire sa maîtresse, sans augmentation d'appointements, cette jeune fille abandonnée avec un gosse par l'homme qui lui avait promis le mariage.

D'autres cas se présentent à l'infini, quelques uns parfois touchants, comme, par exemple, celui-ci que je connais : Une jeune femme est mariée. Le ménage a un enfant, le mari travaille et gagne juste de quoi faire vivre modestement les siens. Un jour, il tombe malade, si gravement qu'on doit l'envoyer dans le midi où il vivra pendant deux ans étendu. Pas d'argent dans la maison. La jeune femme reste à Paris et cherche une place. Elle n'en trouve pas. Les petites économies sont épuisées, la misère est proche pour elle et son enfant.

Quant au mari, l'hôpital l'attend.

Désespérée, elle entre en « maison » et entre-

tient tout le monde, en écrivant au pauvre homme immobilisé qu'elle a, enfin, découvert une situation. Revenant à l'improviste, celui-ci a la révélation de la cruelle vérité. Sa colère et son désespoir sont effroyables ; il lève la main sur la malheureuse, lui arrache ses vêtements, l'insulte. Mais lorsque, très pâle, elle lui dit : « Tu ne pouvais plus travailler ; il fallait te soigner, élever le petit... Que devais-je faire ? » il s'effondre en sanglotant et c'est lui qui demande pardon.

Beaux moralistes, quel est celui d'entre vous qui aurait aidé cette malheureuse ?

On parle de paresse, c'est tôt fait. On dit que ces femmes n'aiment pas le travail. Qu'en sait-on ? Je crois, moi, qu'elles n'aiment pas le travail mal payé, tout simplement. Car, dans le fond, le métier qu'elles font est terriblement fatigant. Se coucher tous les jours à trois et quatre heures du matin, être en réceptions continuelles, monter et descendre des étages, soutenir des conversations difficiles, poser pour des tableaux vivants et faire en plus l'amour cinq ou six fois par jour, ce n'est pas de tout repos.

Vous m'objecterez qu'elles ne font pas l'amour et se contentent de jouer, avec beaucoup de talent du reste, une comédie à laquelle presque

tous les hommes se laissent prendre, tant est grande la fatuité masculine, le plus sceptique ayant tout au plus la modestie de douter. Néanmoins, d'après les confidences que certaines ont bien voulu me faire, cela leur arrive quelquefois, évidemment lorsqu'elles ont un peu de tempérament, car beaucoup sont à ce point de vue d'une frigidité désespérante.

— Le plus curieux, me disait une de ces charmantes enfants, c'est que cet accident n'a aucun rapport avec la qualité de l'adversaire. C'est une question de disposition du moment, une surprise inexplicable. Et l'on descend parfois véritablement furieuse contre soi-même en maugréant : « Dire que j'ai « rayonné » avec ce vieil imbécile. Ça, par exemple, c'est un peu fort ! »

* * *

Dans les maisons d'abatage, les femmes n'ont pas, bien entendu, la relative distinction de ces courtisanes sélectionnées.

Leur langage est plus direct et leurs expressions plus crues. C'est ce que demande la clientèle populaire. En effet, l'amour, ici, est moins raffiné, plus « nature », aussi plus rapide, ce qui faisait dire au patron d'une de ces boîtes à estaminet que j'interrogeais : « Les femmes,

si elles ont le bas-ventre solide, sont plus heureuses chez nous qu'ailleurs. On ne leur demande jamais de choses extraordinaires. Il n'y a pas de vicieux, ni de « cinglés » parmi nos habitués. Ce sont des types sains et costauds. »

Ceci est parfaitement vrai.

Pour en revenir aux demoiselles de ces lieux, dont quelques-unes ont fait jadis la rue, et dont les autres descendent, chevronnées, des grandes taules, nous retrouvons pour elles les mêmes motifs déterminants, à un degré plus bas, néanmoins.

L'une d'elles, à qui je demandais pour quelle raison elle exerçait ce métier, me répondit :

— Qu'est-ce que vous voulez ? J'étais ouvrière dans une usine, je gagnais trois cents francs par mois et, encore, il fallait que je m'envoie le contremaître et le patron ! Ici je vois plus d'hommes, mais au moins je gagne mensuellement dix-huit cents à deux mille francs.

Toutes ces choses étant dites, ajoutons, pour être dans la vérité complète, que, dans ces maisons comme dans les autres, les prostituées ont toutes, à de très rares exceptions, des « hommes » pour qui elles travaillent, soit gas du milieu sans profession, soit employés, chauffeurs, ouvriers, etc... Il paraît, même, que parmi ces individus à la conscience large on trouve, depuis

la guerre, pas mal d'étudiants et, en province, des fils de notaires ou de notables commerçants. C'est le progrès !

Il y a plus pittoresque encore, et j'ai entendu dernièrement une grosse maritorne d'âge mûr, après être entrée en coup de vent dans une maison populaire, dire à la patronne d'un ton agressif : « Je viens chercher les affaires d'Eliane que vous avez renvoyée ! Donnez-les moi tout de suite ! » Et comme l'autre lui demandait : « Mais qui êtes-vous, Madame, pour réclamer le paquet d'Eliane ? », elle répondit : « Parbleu, je suis son homme ! »

Après cela, il faut tirer l'échelle.

Je vous disais bien que l'âme humaine est insondable.

Ce qu'il y a d'incompréhensible chez les prostituées, c'est ce besoin qu'elles éprouvent de donner l'argent qu'elles gagnent si lamentablement.

Ne les jugeons pas trop sévèrement, car elles accomplissent, en agissant de la sorte, un geste de justice et de réparation, puisqu'elles rendent à l'un ce qu'elles ont pris à d'autres.

Ce qui vient de la flûte, retourne au tambour.

CHAPITRE VII

VÉNUS SOUS L'ŒIL D'ESCU LAPE

« RÉGLEMENTARISTES » ET « ABOLITIONNISTES ».
 QUELQUES OPINIONS DE MÉDECINS

Nous venons de faire le tour de la prostitution et nous avons, en cours de route, constaté les dangers réels qu'elle représente lorsqu'elle s'exerce dans certaines conditions.

Nous allons, maintenant, aborder le grand problème des mesures de prophylaxie destinées à défendre la société contre les maladies vénériennes dont l'une, tout au moins, fait partie, avec la tuberculose et le cancer, des fléaux qui frappent le plus cruellement l'humanité.

Mais, avant d'entamer ce chapitre et de donner la parole à quelques grands spécialistes, je tiens à déclarer, sur la demande expresse de ceux-ci et, particulièrement, sur celle du doc-

teur Pierre Even, président de la Commission d'hygiène du Sénat, *que la syphilis est aujourd'hui guérissable radicalement et définitivement.*

Par conséquent, l'homme ou la femme qui en sont atteints n'ont aucune raison de se désespérer, mais, par contre, ils ont l'impérieux devoir de se soigner sans la moindre négligence, et cela non pas uniquement pour eux-mêmes, mais encore pour les leurs, pour leur descendance future et pour la collectivité.

D'ailleurs, grâce à l'initiative heureuse de M. Henri Sellier, ministre de la Santé Publique, secondé par les docteurs Hazemann, Lévy-Bing, Cavaillon et tout le Comité d'Hygiène, le traitement de ce mal de plus en plus répandu sera rendu très prochainement obligatoire. Cette sage décision a reçu, je n'ai pas besoin de le dire, l'approbation chaleureuse du corps médical.

Tout le monde est, en effet, d'accord sur la nécessité d'enrayer le péril vénérien qui menace l'avenir même de la race.

Malheureusement, à part ce point particulier des soins imposés, une grande divergence d'opinions se manifeste, surtout en ce qui concerne la prostitution, lorsqu'il s'agit de déterminer les moyens à employer pour obtenir un résultat pourtant unanimement désiré.

Et, quand les médecins ne sont pas du même

avis, leurs discussions prennent vite une allure de conflit. C'est ce qui s'est produit ces temps derniers entre les deux clans d'inégale valeur numérique à qui l'on a donné les noms de « réglementariste » et « d'abolitionniste ».

Nous avons assisté, nous assistons encore, à des polémiques ardentes au cours desquelles, en des termes scientifiques, avec des formes polies et des sous-entendus venimeux, d'importantes personnalités médicales se disent des choses extrêmement désagréables.

Les réglementaristes, comme on le comprend aisément, sont les partisans de la surveillance actuelle et de son renforcement à outrance.

Les abolitionnistes, au contraire, sont pour sa suppression et son remplacement par différentes mesures de protection telles que le traitement forcé sanctionné par de fortes peines pour les réfractaires, la création des délits de contamination, de provocation publique à la débauche et de proxénétisme, la fermeture immédiate de toutes les maisons de tolérance.

Pour bien connaître la thèse de ces derniers, je ne pouvais pas mieux faire que d'aller voir un de ses plus ardents propagandistes, le docteur *Marcel Pinard*.

L'éminent médecin de l'hôpital Cochin me reçut dans son cabinet de la rue de l'Université,

avec cette amabilité dont il ne se départit jamais et qui n'est pas le moindre de ses charmes.

— « La réglementation actuelle de la prostitution, me dit-il, est un leurre. En fait elle ne s'exerce que sur un seul sexe et sur un très petit nombre de femmes. A Paris, par exemple, il n'y a que six mille prostituées surveillées sur cent mille environ ; quoi qu'on fasse, on ne pourra guère dépasser ce chiffre. Il serait donc plus simple, à mon avis, de suivre l'exemple de la Suède qui supprima cet illusoire contrôle en 1919 et s'en trouve fort bien.

En effet, à cette époque, ce pays qui, je dois le dire, ne possédait pas de maisons de tolérance, comptait 5.827 cas de syphilis déclarée. Du jour où la réglementation disparut, ce chiffre ne cessa pas de diminuer. En 1932, il était tombé à 771 et en 1934 à 431.

— A quoi, docteur, attribuez-vous ce résultat ?

— Au fait qu'en même temps qu'elle supprimait la réglementation, la Suède instituait d'abord le traitement obligatoire et gratuit des maladies vénériennes, avec des sanctions pénales pour celui qui s'y déroberait ou viendrait à l'interrompre, ensuite le délit de contamination comportant des peines pouvant aller, dans certains cas, jusqu'aux travaux forcés, et, enfin,

la recherche de l'origine des syphilis ou blennorrhagies constatées.

Dans ce pays, les choses se passent ainsi : Le médecin qui a diagnostiqué la syphilis chez un de ses consultants doit, en premier lieu, remettre à ce dernier une note imprimée du comité d'hygiène lui indiquant les peines qu'il encourt en cas de contamination ou de mariage avant guérison complète, et s'en fait délivrer un reçu qui établira, le cas échéant, la responsabilité du délinquant. Ensuite, il doit s'efforcer de découvrir, en questionnant le malade, la personne cause de la maladie et la signaler immédiatement à un comité sanitaire pourvu des pouvoirs nécessaires pour la convoquer. Il doit, de même, faire connaître à ce comité les noms de ses clients contaminés.

A la fin du traitement, dont la durée est fixée à trois années, il remet au malade un certificat constatant sa guérison.

Il faudrait adopter en France un système similaire. Je pense, toutefois, que l'on devrait instituer le délit de contamination sanitaire, au lieu de vénérien, afin de l'étendre à toutes les maladies contagieuses. Il ne faut pas plus permettre à une personne atteinte de scarlatine de secouer ses squames par la fenêtre, qu'à un tuberculeux de répandre ses bacilles

en crachant, qu'à un syphilitique de transmettre ses tréponèmes ou à un blennorrhagique ses gonocoques.

— Et la prostitution, docteur ?

— Je suis d'avis qu'il faut s'efforcer de la réduire par tous les moyens, entr'autres par l'interdiction du racolage et la poursuite du proxénétisme sous toutes ses formes.

— Et les maisons de tolérance ?

— Je suis partisan de leur suppression, spécialement des maisons d'abatage.

— Pour quelles raisons ?

— Parce que, si les prostituées de la rue peuvent contaminer cinq ou six hommes, celles de ces maisons à gros rendement, lorsqu'elles sont contagieuses, deviennent de véritables mitrailleuses, puisqu'elles voient jusqu'à soixante-dix et quatre-vingts clients par jour (1). Nous en avons eu la preuve, il y a quelques mois, en dépistant à l'hôpital Saint-Louis et à l'hôpital Cochin, trente-deux cas de syphilis ayant pour source un de ces établissements où mes confrères Touraine et Solente purent découvrir, en contre-visitant les femmes, quatre chancres du col utérin et un chancre de l'amygdale qui avaient échappé au médecin-visiteur pourtant

(1) On a vu au chapitre V que ces chiffres sont notablement exagérés.

fort attentif, car il y a des cas très difficiles à déceler. Au surplus, comment voulez-vous qu'il n'arrive pas de nombreux accidents avec la façon dont on procède dans ces clapiers ?

Figurez-vous qu'un de mes malades de Cochin m'a dit que dans la maison où il a contracté la syphilis...

Et le docteur Marcel Pinard me raconta l'histoire de la femme assise au bord du lit, avec sa serviette sur le dos, que j'ai reproduite à l'avant-dernier chapitre.

— C'est bien possible, docteur, repris-je, mais, pourtant, une chose m'inquiète. J'ai vu, il y a quelques jours, défiler dans les rues de Verdun où j'étais allé passer la journée, un régiment de tirailleurs marocains. Deux mille hommes superbes, jeunes, vigoureux ! Ne craignez-vous pas que, si l'on supprime pour ces gaillards ayant d'énormes besoins sexuels l'exutoire des maisons de prostitution, on n'ait à déplorer très vite dans la ville un grand nombre de viols, ou, dans le régiment, une recrudescence de l'homo-sexualité ?

— Pas du tout. La maison de tolérance est un excitant. Elle disparue, les besoins disparaîtront également. Les hommes, pendant la guerre, ne sont-ils pas restés pendant des mois privés de femmes ? Au bout d'un certain temps,

ils n'y pensaient plus. A Strasbourg, où les lupanars ont été fermés parce que des enfants de treize à dix-sept ans venus pour une fête sportive y avaient été entraînés (une des femmes a dit à l'un d'eux qu'il était son cent troisième client), on n'a eu à déplorer aucun des incidents que vous craignez.

— Alors, docteur, pour nous résumer ?

— La réglementation actuelle doit être supprimée parce qu'elle est incomplète et parce qu'elle est, en outre, une source de corruption à tous les étages, et de la fermeture des maisons closes, véritables nids à syphilis. Certains d'être dans la vérité, nous, les abolitionnistes, nous ne désarmerons pas et nous ferons, j'en suis convaincu, triompher prochainement notre manière de voir. »

Je pris congé du docteur Marcel Pinard en le remerciant de son accueil si bienveillant, et, aussitôt, sans perdre une minute, je me précipitai dans une des maisons d'abatage dont il venait de me signaler les étranges errements.

Quelques jours plus tard, ayant eu le plaisir de le revoir à une séance du Club du Faubourg où il soutenait sa thèse contre mon excellent confrère et ami Henry Champly, l'auteur d'*Aphrodite de Paris*, je lui dis, comme il me félicitait aimablement d'une intervention que

j'avais faite au cours de la séance : « Vous savez, docteur, je mène mon enquête très sérieusement. C'est ainsi que vous m'avez parlé des maisons d'abatage. Eh bien, j'ai été en visiter une à l'improviste quelques heures après.

— Ah ! c'est très bien, me répondit-il, moi je n'en ai jamais vu.

— Vous avez peut-être eu tort, repris-je en riant. Un de ces jours je vous y conduirai.

Et le bon docteur s'enfuit effarouché.

Après le docteur Marcel Pinard, je m'en allai rendre visite à un autre membre éminent du corps médical que je savais être, lui, un réglementariste résolu.

Le docteur *Léon Bizard*, médecin de Saint-Lazare, médecin-chef du Dispensaire de la Salubrité Publique, est un des hommes qui connaissent le mieux la question puisqu'aussi bien, il l'étudie tous les jours. Ses livres et ses communications à l'Académie des Sciences Morales et Politiques font autorité, et sa *Vie des Filles* contient de fort intéressants aperçus sur le monde de la prostitution.

— Tout n'est évidemment pas parfait dans le système actuel, me dit-il, mais nous l'améliorons chaque jour, et les abolitionnistes nous auront tout au moins rendu le service de nous

empêcher de nous endormir sur nos premiers succès. Nous avons sur eux l'avantage de vivre au contact immédiat des filles qu'ils ne connaissent pas.

Aux quelques interrogations qu'il voulut bien me permettre de lui faire, le docteur Léon Bizard répondit :

— Il est exact qu'il convient de nettoyer les rues, surtout dans le centre, des prostituées trop nombreuses. Le service des « bourgeois » doit être renforcé, il faut lui adjoindre notamment des « agentes ». L'Etat doit continuer à ne pas se désintéresser de la prostitution, malgré les ennuis qu'elle peut attirer à l'autorité. Cette sorte de reconnaissance officielle est indispensable, sinon les mesures prophylactiques édictées resteront lettre morte.

Je suis partisan des « maisons » surveillées dans les grandes villes de garnison et à Paris surtout. Si elles ne suppriment pas le danger vénérien, elles le réduisent dans une très importante proportion, mais il faut évidemment que la surveillance médicale soit, comme à Paris, aussi parfaite que possible.

Il faut prendre certainement d'énergiques mesures contre les maisons clandestines trop nombreuses (voir « Le Sourire », etc.). Je n'ai cessé de le demander.

Il y aurait lieu de faire disparaître toutes les marques extérieures des « maisons » qui les signalent trop visiblement à l'attention publique.

Le *docteur Milian*, médecin de l'hôpital Saint-Louis, dont on connaît l'universelle réputation, tint à me donner son opinion par écrit. Elle est du plus haut intérêt.

« Il est certain, m'écrivit-il, que même sans attendre l'Exposition de 1937, il y aurait un intérêt primordial à prendre des mesures d'ordre sérieuses contre le *racolage dans la rue*. Il y a vraiment des quartiers (car je pense que la propreté de la rue doit exister aussi bien dans les quartiers excentriques que dans les quartiers du centre) où les prostituées s'affichent sur les trottoirs ou à la porte des hôtels et des cabarets d'une manière réellement outrageuse. Voyez boulevard de la Villette et boulevard Barbès, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Je crois que sur ce point tout le monde est d'accord : C'est une honte pour Paris et pour les Français de voir un pareil étalage de basse prostitution dans la rue.

« Les partisans de la *prostitution réglementée* et ceux de la prostitution libre resteront toujours irréductiblement attachés à leurs opi-

« nions. Il est certain que la plupart des pays ont soustrait le Gouvernement à cette réglementation de la prostitution qui implique, pour ainsi dire, la reconnaissance officielle de celle-ci ; mais cela ne veut pas dire que ce soit eux qui aient raison. La prostitution est un mal incurable et, par suite, il est préférable que les prostituées soient surveillées régulièrement deux fois par semaine par des médecins expérimentés qui éliminent du troupeau les brebis galeuses. Les cas de contamination syphilitique, par exemple, sont, ainsi que je l'observe tous les jours dans mon service de l'hôpital Saint-Louis, le fait des prostituées libres et clandestines, et non celui des maisons surveillées, et si nous avions à réglementer la prostitution pour préserver les humains de la contamination vénérienne, nous préférierions augmenter le nombre des maisons surveillées, malgré tout ce que cela peut avoir de contraire à la morale, plutôt que de laisser pulluler les prostituées clandestines qui continuent, une fois malades, en vertu de leur pleine liberté, à exercer leur industrie journalière et à répandre sur les humains le gonocoque et le tréponème.

« Il y aurait seulement une condition essentielle à exiger pour que cette prophylaxie soit

« efficace, c'est que les femmes malades soient,
 « comme le veut le règlement actuel, internées
 « à l'*infirmerie de Saint-Lazare*, et non soignées
 « librement dans les hôpitaux ou par des méde-
 « cins particuliers. Aujourd'hui, sous l'influence
 « des idées égalitaires dont nous sommes tous
 « imbus, les médecins qui examinent les femmes
 « des maisons soumises à la visite obligatoire,
 « au lieu de les diriger sur Saint-Lazare, les
 « envoient, la plupart du temps, dans les hôpi-
 « taux, ou, ce qui est le plus grave, dans des
 « centres de traitement externe, ce qui permet
 « aux patientes, qui ne s'en font pas faute, de
 « continuer à « travailler » comme elles disent,
 « et à répandre leur maladie tant que l'accident
 « n'est pas cicatrisé et guéri. Si l'on est régle-
 « mentariste, il faut être réglementariste jus-
 « qu'au bout et mettre les contagieuses hors
 « d'état de nuire. Cela est d'autant plus utile
 « que parmi ces malades soignées, celles qui
 « restent contagieuses sont celles qui résistent
 « au traitement et qui, par suite, transmettront
 « par contagion une maladie résistante égale-
 « ment au traitement. On arrive ainsi à rendre
 « la maladie indifférente aux médicaments.

« Il faudrait, cela va sans dire, étendre aux
 « *prostitués-hommes* la mesure qui s'exerce vis-
 « à-vis des prostituées-femmes, et il me semble

« que c'est là ce qui devrait être la principale
 « préoccupation des Pouvoirs Publics plutôt
 « que de légiférer dans l'espace ou avec des
 « idées préconçues. L'armée des prostitués-
 « hommes devient considérable à Paris, et elle
 « contamine moralement et physiquement un
 « nombre considérable de jeunes gens mineurs,
 « de 14 ans, de 15 ans, qui non seulement devien-
 « nent ainsi des tarés moralement, mais des
 « victimes prédestinées à la paresse, au vol et
 « à l'assassinat. Cela me paraîtrait beaucoup
 « plus important que d'édicter un projet de loi
 « sur le *délit de contamination*. La Commission
 « des maladies vénériennes, qui siège au Minis-
 « tère de la Santé Publique, a depuis longtemps
 « étudié cette question du délit de contamina-
 « tion et elle a toujours refusé de faire sienne
 « une proposition qui tendrait à en faire un
 « texte de loi. La Commission ministérielle,
 « composée de médecins, juristes, avocats, etc.,
 « etc..., a jugé à juste titre qu'un pareil article
 « du Code devait être écarté pour de multiples
 « raisons : 1^o parce que ce serait une source
 « de chantage et que tout syphilitique pourrait
 « un jour accuser une personne quelconque de
 « lui avoir donné la syphilis, même sans avoir
 « eu de rapports sexuels avec elle, et nous ver-
 « rions par exemple une ouvrière d'atelier

« (comme je l'ai vu) accuser sa voisine de tra-
 « vail, syphilitique, de lui avoir communiqué
 « la syphilis alors qu'elle l'a contractée avec
 « un de ses excellents petits amis, ou, comme je
 « l'ai vu encore, une artiste de théâtre incri-
 « miner le maillot de son amie de loge de lui
 « avoir communiqué une maladie vénérienne,
 « alors qu'elle l'a contractée d'une manière
 « beaucoup plus naturelle.

« Il est, d'autre part, très difficile de faire
 « *la preuve de l'origine de la contamination.*
 « Pour le chancre syphilitique par exemple,
 « l'incubation de la maladie est de 3 à 4 semaines.
 « Pendant ces trois ou quatre semaines, le futur
 « malade a des rapports sexuels multiples avec
 « des individus multiples. Lequel incriminer ?
 « Il faut faire l'examen de toutes les personnes
 « qui, depuis un mois, se sont commises avec
 « le plaignant. Et même si l'on trouve parmi
 « ces personnes un syphilitique, il n'est pas
 « toujours commode de dire quel est celui qui
 « a contaminé l'autre.

« Enfin, il y a un dernier point qui nous
 « paraît devoir être suffisant pour ne pas codi-
 « fier le délit de contamination et le pénaliser
 « théoriquement de formidables châtiments,
 « c'est que le Code fournit des armes suffisantes
 « à celui qui a subi le dommage. Ce Code nous

« dit, en effet, que « tout dommage causé à
 « autrui doit être réparé et son auteur puni ».
 « Cet article du Code, dont j'ai oublié le numéro
 « et le texte exact, suffit à satisfaire les plai-
 « gnants. La meilleure preuve que les juges
 « sont suffisamment armés pour punir le délit
 « de contamination vénérienne, c'est que j'ai
 « vu dernièrement un jeune homme, accusé (à
 « tort à mon avis) d'avoir donné la blennor-
 « ragie à sa jeune femme, condamné à verser
 « 200.000 francs de dommages-intérêts à celle-ci.

« En un mot, il ne me paraît pas que *la*
 « *liberté* qu'on veut donner aux femmes d'exer-
 « cer sans contrôle leur métier de prostituées
 « soit un moyen excellent de préserver la santé
 « publique, et il me semble qu'au contraire,
 « c'est la lutte contre la *prostitution libre* qui
 « devrait être instituée avec le plus de rigueur
 « et de sévérité. Je ne dis pas que ce soit là
 « le seul point à réformer dans nos mœurs
 « françaises. Il y en a d'autres. Et en parti-
 « culier ce fait que nous sommes envahis en
 « France par de multiples étrangers à qui l'on
 « n'impose aucun examen sanitaire et qui
 « sont des vecteurs fréquents de maladies véné-
 « riennes. Nous sommes envahis également par
 « des Nord-Africains, soldats ou ouvriers, chez
 « qui la syphilis et les maladies vénériennes

« sont la règle. On les laisse cependant entrer
 « en France sans examen sanitaire sérieux, et
 « comme ils sont très fatalistes, ils sont les
 « transmetteurs fréquents de la maladie parce
 « qu'ils se soignent juste ce qu'il faut pour
 « récupérer leur état local normal. Une fois
 « blanchis de leur accident, ils reprennent leur
 « vie sexuelle aussi dangereusement que les
 « prostituées dont nous parlions tout à l'heure.
 « Là encore il y a plus à faire et plus efficace-
 « ment à faire que de supprimer les maisons
 « de tolérance surveillées. »

L'importance de cette déclaration si complète, émanant d'un savant comme le docteur Milian, n'échappera certainement à personne et je n'y ajouterai aucun commentaire.

Le *professeur Tanon*, directeur du service d'Hygiène de la Faculté de Paris, que j'ai dérangé pendant qu'il faisait passer les examens d'agrégation, est, lui aussi, un des hommes les plus compétents en la matière qui nous intéresse, et sa haute valeur scientifique se double d'observations pratiques quotidiennes.

— Le délit de contamination, me dit-il tout de suite, est une question qui relève plus des juristes que des médecins, mais je ne crois pas qu'il soit possible de l'envisager, car, dans l'état

actuel de la science, il est extrêmement difficile, lorsqu'on se trouve en présence de deux syphilitiques, de savoir lequel a contaminé l'autre. A mon avis, ce délit ne peut exister réellement que dans le mariage, et c'est pourquoi je suis partisan de l'examen pré-nuptial obligatoire.

Quant à la prostitution, elle est une nécessité sociale, et depuis Charlemagne on s'est toujours préoccupé de lui imposer des lois. La réglementation actuelle que nous nous efforçons de perfectionner chaque jour n'est plus du tout policière (il faut que cette idée disparaisse de l'esprit public), mais uniquement médicale. La police n'est que l'auxiliaire de la médecine et Saint-Lazare a cessé d'être une prison pour devenir un hôpital spécialisé.

On nous parle toujours de la Suède, mais il est absurde de comparer les pays entre eux. Ce qui convient à l'un peut ne pas convenir à l'autre, et les mœurs diffèrent selon les climats. La vie n'est pas la même dans les contrées froides que dans les régions de soleil. Au point de vue de la lutte contre les maladies vénériennes, je suis foncièrement réglementariste. C'est dans les « maisons » que nous avons le plus de moyens d'agir et de parer au danger. Par contre, j'estime que l'on devrait prendre d'énergiques mesures contre les prostituées

clandestines à qui, pour l'instant, on laisse une trop grande liberté, celle de contaminer, tout d'abord. C'est là le plus urgent.

J'ai trouvé le distingué *professeur Paul Chevallier*, au milieu de sa magnifique collection d'art nègre dont l'enrichissement constant est en quelque sorte son « violon d'Ingres ». Dès qu'il connaît le but de mon enquête, il entre délibérément dans le sujet.

— Dans cette querelle entre abolitionnistes et réglementaristes, il est bien difficile d'entendre la voix du bon sens. A mon avis, il ne doit pas y avoir d'exception pour les maladies vénériennes, mais un décret rendant responsable celui qui transmet toute maladie infectieuse. Pourquoi la syphilis serait-elle distinguée de la typhoïde ou de la tuberculose ? Il est donc indispensable d'étendre la prophylaxie à toutes les affections contagieuses. Il faudrait, en somme, que l'individu susceptible de contaminer de quelque façon que ce soit fût retiré de la circulation. La loi fixerait les modalités d'application pour chaque maladie.

Je considère comme impossible la suppression du secret professionnel ; ce serait faire de la contre-prophylaxie. Je suis néanmoins pour le délit de contamination mais à la condition que

la loi soit rédigée de manière à rendre leantage impossible. A l'heure actuelle, une prostituée syphilitique ou vénérienne doit se soigner, mais elle peut aller se faire soigner où et par qui elle veut. Elle a le libre choix de son médecin. On dit qu'on a l'intention de supprimer ce choix pour imposer des médecins désignés par l'Etat. C'est d'autant plus inadmissible que, trop souvent, cette désignation n'est pas conditionnée par la valeur et la compétence.

Je suis pour le contrôle renforcé de la prostitution, et je ne comprends pas qu'à une époque où la médecine est de plus en plus préventive, on veuille justement, là, cesser toute prophylaxie, car faire de la prophylaxie c'est prévenir et non punir. On force bien les grandes industries qui présentent un caractère insalubre, à prendre des mesures contre les fumées, les poussières, les gaz susceptibles de nuire à la collectivité. Pourquoi n'agirait-on pas de même pour l'industrie de la prostitution ? En premier lieu, il faut interdire le racolage dans la rue qui est choquant, immoral et dangereux. Quant à la maison de tolérance, elle a le grand avantage de faciliter le contrôle indispensable. Elle a aussi celui d'endiguer certains obsédés sexuels qui, sans elle, pourraient, quand leur idée fixe les prend, commettre des attentats regrettables.

— Mais alors, Monsieur le Professeur, vous ne partagez pas du tout, à ce que je vois, l'opinion du D^r Marcel Pinard sur l'expérience suédoise ?

— Mais si, me répond-il. Mon excellent ami Pinard, qui est bien le plus charmant homme du monde, base son opinion sur des statistiques dont l'importance reste à démontrer. Depuis que la Suède a cessé toute réglementation, la syphilis a diminué chez elle ? Parbleu, cela s'explique facilement. Les mesures qu'elle a prises ont eu pour premier résultat de faire du médecin l'ennemi de ses clients, le dénonciateur forcé. Alors on ne va plus le trouver, c'est bien simple. Les Suédois fortunés se rendent à Berlin ou à Paris, j'en ai vu plusieurs ; les autres... ma foi, les autres sans doute ne se soignent-ils pas ou emploient-ils des moyens empiriques.

D'autre part, le *docteur Roberti*, que j'avais questionné par lettre, abusant de notre lointaine amitié, m'a fait parvenir la réponse ci-dessous dans laquelle mes lecteurs trouveront les réflexions d'un spécialiste particulièrement averti :

« Mon cher ami,

« Vous souvenant de notre camaraderie de

« guerre, vous avez bien voulu me demander
« mon opinion sur la prophylaxie des maladies
« vénériennes et les mesures à prendre contre
« la prostitution. Il faudrait pour traiter ces
« questions un vrai volume ; je vais cependant
« vous donner mon avis, aussi condensé que
« possible.

« 1^o *Prophylaxie des maladies vénériennes.*

« La prophylaxie idéale serait le traitement
« obligatoire. Plus de 40 % des syphilitiques ne
« se soignent pas ou se soignent mal ; quant aux
« blennorragiques, c'est encore plus navrant.

« Les dispositions proposées par le projet
« de loi du Ministre de la Santé pourraient
« amener une amélioration ; *les malades qui ne*
« *veulent pas se soigner seraient* internés provi-
« soirement pour traitement.

« Il faut signaler cependant que la recherche
« de ces récalcitrants nécessitera une nom-
« breuse police spécialisée, car leur nombre est
« très élevé, et d'autre part beaucoup de ma-
« lades se font soigner sous un faux nom.

« D'autres mesures prévues sont excellentes,
« en particulier l'obligation pour les étudiants
« et les médecins d'avoir des notions de syphi-
« ligraphie beaucoup plus sérieuses.

« Il y aurait encore d'autres mesures à envi-
« sager. Un exemple : j'ai vu, à plusieurs reprises,

« un homme plus ou moins inintelligent et
 « plus ou moins alcoolique, non seulement
 « continuer à procréer des malheureux sans
 « vouloir se soigner, mais encore interdire le
 « traitement de sa femme enceinte ou de son
 « enfant manifestement hérédosyphilitique.

« La loi sur le délit de contamination serait
 « très juste ; mais il y aurait certainement des
 « dénonciations calomnieuses ou erronées ; il
 « est bien certain, d'autre part, que plus de
 « 95 % de contaminés n'iraient pas se plaindre
 « et garderaient le silence, comme maintenant.
 « Je crois que la loi serait inopérante.

« 2^o *Prostitution.*

« Je ne vois pas par quels moyens on pour-
 « rait supprimer complètement la prostitution ;
 « je crains qu'on la camoufle ou qu'on la débap-
 « tise ; mais elle restera ce qu'elle est et le
 « résultat ne changera pas ou même sera plus
 « mauvais.

« La lutte contre le taudis, l'amélioration de
 « la situation de l'enfance malheureuse ou anor-
 « male constituent des mesures dont les résul-
 « tats peuvent être excellents. Il faut y joindre
 « la lutte contre le vagabondage spécial qui
 « devrait être féroce et, enfin, comme l'indiquait
 « le ministre, la lutte contre l'alcoolisme.

« L'alcoolisme entraîne une morbidité énorme

« (dans un service de Médecine générale, au
 « moins 25 % des malades soignés sont atteints
 « d'affections dues à l'alcoolisme ou aggravées
 « par lui). De plus il est une des causes princi-
 « pales de la prostitution, de la syphilis et de
 « la tuberculose.

« Puisqu'il est impossible, tout au moins d'ici
 « longtemps, de supprimer la prostitution, il faut
 « tout mettre en œuvre pour en restreindre les
 « effets et surtout les méfaits sur la santé publi-
 « que. C'est une question purement médicale.

« Aussi, mon cher ami, ne puis-je pas com-
 « prendre l'abolitionnisme qui est un article de
 « foi très respectable, mais terriblement dange-
 « reux au point de vue sanitaire.

« Si on ne les y oblige pas, les prostituées
 « ne seront jamais examinées et, se sachant
 « malades, ne se feront jamais soigner ; elles
 « tentent par tous les moyens, par toutes les
 « ruses possibles, d'échapper au traitement, de
 « prolonger leurs repos, et ce n'est pas par de
 « bonnes paroles qu'on transformera leur menta-
 « lité. Je suis donc réglemmentariste ; mais d'un
 « réglemmentarisme intégral.

« La surveillance des prostituées a fait à
 « Paris de très grands progrès depuis quelques
 « années ; les examens plus fréquents, le carnet
 « sanitaire obligatoire, les prises de sang trimes-

« trielles, la carte d'identité empêchant toute
« substitution ont été des mesures d'une grande
« utilité.

« Il y a toujours à améliorer ; mais il ne peut
« y avoir d'amélioration que dans une régle-
« mentation encore plus stricte. Quant à la
« question des maisons de tolérance et de rendez-
« vous, mon opinion est la conséquence natu-
« relle de ce que je viens de vous dire.

« Tant que la prostitution ne pourra pas être
« supprimée totalement, la fermeture des mai-
« sons surveillées n'aura qu'un seul résultat :
« le déplacement de leur effectif qui ira, pour
« une part, grossir la troupe déjà assez impor-
« tante des femmes de la rue, et pour une autre
« part, augmentera le nombre des maisons clan-
« destines, des entraîneuses de dancings, des
« pseudo-danseuses de cabarets ou des « consom-
« matrices attirées et habituelles » des cafés
« et des bars.

« Qu'y aura-t-on gagné ? Que ces prostituées
« malades, ne passant jamais de visite et ne se
« faisant pas soigner, distribueront généreuse-
« ment la syphilis.

« Qu'on prenne des mesures pour empêcher
« l'exploitation des femmes par des tenanciers
« avides.

« Me plaçant à un point de vue exclusivement

« médical, je répéterai : Rien ne vaut une sur-
« veillance médicale sérieuse et consciencieuse,
« et, croyez-moi, mon cher ami, les visites des
« maisons sont faites avec toute la conscience
« désirable.

« Des statistiques sérieuses, établies par des
« médecins qui ne sont pas particulièrement
« favorables aux maisons de tolérance ou de
« rendez-vous, indiquent que sur 100 syphilis,
« 5 % à peine ont été contractées en maisons,
« tandis que plus de 75 % l'ont été avec des
« femmes de rencontre.

« Cette seule constatation m'empêcherait
« d'hésiter ; entre deux maux je choisis le
« moindre.

« En conclusion, il serait logique de surtout
« s'attacher à faire disparaître la prostitution
« de la rue, très dangereuse au point de vue
« sanitaire, parce que comptant de nombreuses
« insoumises et aussi parce qu'on va dans une
« maison quand on veut y aller, tandis qu'on
« est bien obligé de passer dans la rue.

« Croyez, mon cher ami, etc... »

Cette enquête médicale n'aurait pas été com-
plète si je n'avais pas sollicité l'avis du *docteur*
Carle de Lyon, contrôleur technique départe-
mental, médecin-chef du service sanitaire, grande

compétence en la matière. Voici ce qu'il a bien voulu m'écrire :

« 1° Depuis l'an 1908, un projet de loi inter-
« disant le racolage a été rédigé par une Com-
« mission extraparlamentaire, présidée par le
« professeur Fournier, et déposé à la Chambre.
« Il n'en fut jamais question au Parlement.
« Le même sort a été jusqu'ici réservé à un
« autre projet de loi, déposé en 1926 au Sénat
« par Justin Godart.

« Pourquoi ? Parce que l'article interdisant
« le racolage est noyé dans quantité d'autres
« articles plus discutables et que le Parlement
« a reculé devant le vote de l'ensemble. Aussi, en
« 1930, avons-nous demandé à la Commission
« de prophylaxie du Ministère de la Santé Publi-
« que la disjonction du passage consacré au raco-
« lage et sa discussion au Parlement. Cet article
« fera sans doute partie du projet qui va être
« déposé devant la Chambre et je le souhaite,
« car il est effroyable de songer que la France
« est le seul pays du monde civilisé où le raco-
« lage s'exerce avec une aussi sereine impu-
« dence, bridé seulement par le scandale prévu
« aux articles 474 et 475 du Code pénal, ou
« par les rafles, aussi stupides qu'inutiles.

« Notez bien qu'il y a autant de prostitution
« dans toutes les grandes villes d'Europe, mais

« son expression se manifeste de façon moins
« ostentatoire que chez nous.

« 2° J'ai toujours pensé qu'il fallait se servir
« pour le mieux des armes dont on pouvait dis-
« poser, en les perfectionnant dans la mesure
« du possible, avant d'en demander de nouvelles.
« Ayant trouvé, en 1903, une réglementation
« existante, plus administrative que médicale,
« je me suis attaché, dans ma sphère lyonnaise,
« à réduire au minimum le rôle de la police,
« et à transformer mon organisation dans un
« sens essentiellement sanitaire, agissant auprès
« de ces dames par les soins médicaux et par
« la persuasion, mise en action par le service
« social, et réservant les rigueurs aux rares
« récidivistes contagieuses qui refusent de se
« soigner. L'expérience nous a montré le succès
« de cette conception. Et je trouve l'intérêt
« de ce système dans la fidélité avec laquelle
« les malades viennent aujourd'hui aux visites,
« suivent les traitements, réclamant elles-mêmes
« les examens et les prises de sang. Le résultat
« sanitaire est excellent et on ne peut souhaiter
« mieux dans ce monde de la prostitution.

« Cependant je ne suis nullement ennemi
« (puisque j'y ai collaboré) d'une loi plus large
« qui soumettrait aux mêmes obligations d'exa-
« men et de traitement toute la population

« comme cela se pratique — ou doit se prati-
 « quer — dans les pays scandinaves. Il est
 « seulement fort à craindre, avec l'esprit de
 « notre pays, que les médecins dénonciateurs
 « soient très rares, et que les plaintes des ma-
 « lades aboutissent surtout à des erreurs ou à
 « des tentatives de chantage, comme cela se
 « voit trop souvent. Et les seules qui sauront
 « le mieux se défilier dans les dédales de cette
 « loi moralisatrice seront justement les prosti-
 « tuées contagieuses. Car il faudrait avoir la
 « candeur d'un pur abolitionniste, pour imaginer
 « que la prostitution disparaîtrait du même coup.

« Pour l'Exposition de 1937, on prépare le
 « plus beau champ de contamination, si l'on
 « veut supprimer d'un coup la réglementation
 « actuelle, sans savoir par quoi la remplacer.
 « Mais plus tard, on peut voir...

« 3^o La maison de tolérance ancien modèle,
 « la maison close, n'existe à peu près plus. Il
 « faut avoir l'âme ingénue d'un visionnaire
 « moraliste pour célébrer comme un triomphe
 « la fermeture de ces maisons en certaines villes.
 « Elles ont disparu à Lyon comme ailleurs,
 « pour la simple raison qu'elles n'avaient plus
 « de clientèle. Et elles ont été remplacées un
 « peu partout par des maisons de rendez-vous
 « avouées ou non.

« Ces maisons closes sont quelque chose de
 « parfaitement ignoble, et j'ai contresigné sans
 « regrets leur fermeture à Lyon. Mais la ques-
 « tion s'est simplement déplacée ; il s'agit de
 « savoir si l'administration veut fermer les yeux
 « sur l'existence des maisons de passe, qui
 « existent et qui existeront toujours, ou bien
 « si elle veut les soumettre à certaines obligations
 « administratives et sanitaires. Evidemment ces
 « maisons ont tout intérêt à rester clandestines,
 « en dehors de tout contrôle. Mais les rapports
 « policiers et les dénonciations des contaminés
 « les font rapidement connaître, si l'on veut
 « bien ne pas se boucher systématiquement les
 « oreilles. Usant alors des possibilités que me
 « donpent la loi, les arrêtés et les circulaires mi-
 « nistérielles (juillet 1929), j'exige l'inscription
 « administrative de ces maisons, les visites
 « médicales deux fois par semaine et les examens
 « au service toutes les fois qu'il en est besoin.

« Une quarantaine de maisons dans notre
 « ville sont ainsi soumises à cette surveillance,
 « et je crois avoir évité à nos compatriotes pas
 « mal de véroles, ce qui, en fin de compte, est
 « notre raison d'être. Mais je ne tiens pas du tout
 « à la formule actuelle, qui est très mal équi-
 « librée ; une bonne loi bien conçue qui compor-
 « terait les mêmes obligations pour toutes celles

« qui vivent de leurs corps *pro pecunia, palam*,
 « *sine delecta*, serait bien plus efficace pour
 « l'examen de toutes ces maisons quelle que
 « soit leur étiquette. Mais il ne faut pas com-
 « mencer par nier leur existence, ni croire à
 « l'action préventive suffisante des prêches mo-
 « ralistes sur le règne de la vertu.

« 4° Il faut poursuivre toutes les maisons
 « louches, y compris les bars clandestins et les
 « cafés à femmes, avec la dernière rigueur. En
 « règle générale, tout le monde les connaît, et
 « surtout la police. L'obstacle ne peut venir
 « que de certaines administrations municipales
 « qui préfèrent proclamer la disparition de la
 « prostitution. J'ajoute que cet état d'esprit
 « règne surtout dans les petites villes où les
 « édiles veillent avec une sollicitude vraiment
 « attendrissante sur la tranquillité de deux ou
 « trois cafés où une douzaine de serveuses cons-
 « tituent l'effectif de la plus dangereuse des
 « prostitutions. Dès lors il ne s'agit plus de
 « reconnaissance officielle, mais d'obligations
 « à subir des examens et des traitements, sous
 « menace de fermeture en cas de refus. La loi
 « d'octobre 1917 (art. 107) donne à cet égard
 « toutes les facilités à ceux qui voudront en
 « user. Partout où l'on a voulu, on a obtenu ces
 « résultats. Il suffit de vouloir voir et ne pas

« réfugier son inertie derrière des principes
 « juridiques ou moraux... ou de profitables
 « concessions. »

Puisque j'étais dans cette grande ville de
 Lyon, je ne pouvais pas manquer d'adresser
 également mon questionnaire au *docteur Lacas-*
sagne, l'éminent dermatologiste, qui s'est depuis
 longtemps penché sur ce problème. Il voulut
 bien me répondre en des termes très précis :

« J'estime, m'écrivit-il, que l'application *bien*
 « *comprise* des méthodes actuelles est suffisante
 « pour assurer le résultat souhaité ; plus que
 « jamais, il faut renforcer la surveillance de la
 « prostitution officielle et clandestine. L'hygiène
 « sociale et la prophylaxie des maladies véné-
 « riennes ne doivent pas être influencées par les
 « considérations des moralistes visionnaires. Il
 « est profondément regrettable de trouver à la
 « tête de la campagne abolitionniste le nom du
 « Président de la Société Française de Derma-
 « tologie. »

Sur la question de la contamination, le doc-
 teur Lacassagne s'exprime ainsi :

« Chez l'homme, il est en général difficile de
 « remonter aux sources de la contagion lorsqu'il
 « s'agit de contagion syphilitique, car, souvent,
 « celui qui s'expose à l'infection est un « cou-
 « »

« reur » qui peut incriminer plusieurs partenaires.
 « En clientèle de ville, ce que le client, l'homme
 « marié principalement, demande à son méde-
 « cin, c'est un traitement rapide et discret ; il
 « ne voit pas d'un bon œil les enquêtes relatives
 « à sa vie galante.

« Il est évidemment impossible d'identifier
 « une prostituée nomade, en carte ou clandestine,
 « c'est pourquoi je reste, pour des raisons
 « d'hygiène sociale, un défenseur résolu des
 « maisons de prostitution.

« Chez la femme, les prostituées mises à part,
 « j'ai presque toujours pu retrouver le conta-
 « mineur, mais, là encore, en clientèle de
 « ville on se heurte à des quantités de considé-
 « rations qui entravent l'action médicale. »

Partageant en cela l'opinion de nombreux confrères à lui, le docteur Lacassagne est partisan du délit de « non traitement ».

« Il n'est pas toujours possible d'avoir une
 « action sur les malades reconnus contagieux ;
 « pourtant on dépiste parfois des contagieux
 « qui s'ignoraient et qui ne demandent qu'à se
 « faire soigner. L'action médicale est toujours
 « possible quand il s'agit de prostituées. En cas
 « de mauvaise volonté de leur part, il est tout
 « à fait légitime de recourir à l'hospitalisation
 « forcée par intervention policière.

Et voici sa conclusion :

« A mon avis, on ne peut pas, en pathologie
 « vénérienne, mettre en œuvre tous les principes
 « de l'épidémiologie tels qu'on les applique aux
 « autres maladies contagieuses, car à l'origine
 « de l'infection tréponémique et gonococcique,
 « il y a le plus souvent l'acte sexuel et cet acte
 « est, dans une grande partie de notre société,
 « souvent dissimulé et tenu secret par l'intéressé.»

Le docteur Arthur Vernes, fondateur et directeur de l'Institut prophylactique de la rue d'Assas, à Paris, créé sur le principe du traitement librement consenti, est, non seulement l'un de nos plus grands syphiligraphes, mais encore un véritable apôtre. L'œuvre qu'il a édifiée peut servir de modèle à toutes celles que l'on devra créer par la suite. Nous la visiterons rapidement tout à l'heure.

Pour l'instant, entrons dans le cabinet du « patron ». C'est une pièce claire, sans encognures aux pénombres cauteleuses. Un de ses murs, le seul qui n'ait pas de fenêtre, est tapissé de graphiques qui tout de suite attirent mes regards.

— Ce sont là quelques cas qui me sont particulièrement chers, me dit le docteur Vernes avant que j'aie pu lui poser la moindre question. Tenez, regardez celui-là, tout en haut.

Ah ! quelle brave femme ! J'ai commencé son traitement en 1911. Cas mauvais, lésion oculaire grave. Suivez la ligne noire du graphique. Avec quelle anxiété n'ai-je pas observé pendant des années la courbe descendante de la maladie, guettant impatiemment la disparition *totale* du tréponème. En 1915, la prise de sang et la ponction lombaire donnent l'indice 0. En juillet 1920, une fille naît parfaitement saine et admirablement constituée. Et cette famille de trois personnes ne donne plus aujourd'hui la moindre inquiétude.

Il parle d'une voix sèche, sans ces chaudes inflexions de l'orateur ; les mots se précipitent sur ses lèvres. Je l'observe pendant qu'il répond à un appel téléphonique tout en donnant des instructions à un assistant qui vient d'entrer. Quel âge a-t-il ? Comment le fixer entre les rides du visage et la jeunesse gouailleuse des yeux. Il s'assied, se lève, arpente la pièce à grands pas, dessine sur le tableau noir un schéma que lui seul comprend, l'efface, va chercher sur son bureau un papier qu'il ne trouve pas ; tout en lui dénote l'activité fébrile, la force combattive ; c'est un lutteur toujours sur le pied de guerre, perpétuellement équipé pour la chasse aux gonocoques, tréponèmes et autres bacilles.

Il s'arrête devant moi :

— Plus de trois cent mille malades sont venus ici l'année dernière.

— C'est un chiffre. Et de qui est composée cette énorme clientèle ?

— De tous ceux qui, indigents ou pauvres, ne peuvent faire les frais du traitement. Evidemment, les prostituées sont en nombre ; elles préfèrent venir ici qu'ailleurs parce qu'elles savent que les portes de l'Institut prophylactique, fermées à toute ingérence policière, sont ouvertes largement aux malades et que ces derniers sont reçus et traités avec les mêmes égards et la même discrétion gratuitement, bien entendu.

— Croyez-vous, docteur, que la suppression des maisons de tolérance aurait pour résultat une diminution ou une recrudescence des maladies vénériennes ? En un mot, êtes-vous « abolitionniste » ou « réglementariste » ?

— Maintenir ou supprimer les maisons de tolérance est une question d'ordre secondaire.

Je ne suis ni pour, ni contre. La question n'est pas là.

Toute la question est de soigner les porteurs de germes, d'où l'importance du traitement mis à la disposition de tous.

C'est certainement une erreur de croire que

la fermeture des maisons de tolérance serait contre la propagation des maladies vénériennes la victoire merveilleuse dont certains parlent.

Il est superflu de rappeler que tous les arguments d'ordre moral ou social plaident contre les maisons de tolérance en particulier et contre la prostitution en général.

On ne comprendrait pas que les sociologues ne se consacrent pas à l'étude ou à l'éclaircissement de ce problème, mais il y a un but urgent à atteindre et qui n'est pas une utopie : protéger la santé publique.

Pour nous médecins, la question qui prime tout est de conjurer une grave atteinte à la santé, à l'équilibre et à l'intelligence de la race — déjà compromise par l'alcool, la mauvaise alimentation et l'oubli des précautions à prendre pour faire de bons animaux — il faut lutter méthodiquement contre une infection microbienne qui bat un record de mortalité, d'infirmités et de malheurs de toute espèce, en prolongeant son activité par voie d'hérédité, en vidant les berceaux ou en permettant la naissance d'êtres manqués, apport redoutable de futurs procréateurs dont un éleveur ne voudrait pas s'il s'agissait de son cheptel.

Dans une lutte méthodique contre les maladies vénériennes, la suppression des maisons de

tolérance pourra peut-être un jour être l'aboutissant d'une série de mesures préalables en faveur du contrôle et de l'organisation de la santé, mais elle ne saurait être un point de départ, autrement dit la suppression des maisons de tolérance, en donnant la grave illusion d'une victoire sur la maladie, apparaîtrait comme une mesure si peu constructive à côté de tout ce qui n'est pas construit et de tout ce qui manque pour s'opposer au colportage des maladies vénériennes, que cette suppression ne me semble pas pouvoir être envisagée sans l'organisation d'un plan méthodique préalable de la défense de la santé publique.

Ce sera l'honneur d'une Société de pouvoir réaliser le rêve du sociologue et du moraliste en même temps que celui du médecin, le jour où les maladies vénériennes cesseront d'être entretenues et colportées par des myriades d'individus de toutes conditions sociales.

Comment peut-on différer la généralisation des moyens scientifiques qui mettraient fin à ce qui détruit la race en qualité et en quantité.

— Que pensez-vous du délit de contamination ? Autrement dit, est-il possible, à votre avis, de découvrir l'ordre chronologique dans la transmission de la syphilis ?

— Au début, oui, presqu'à coup sûr. Cepen-

dant il ne doit pas y avoir de délit de contamination ; ce serait ouvrir la porte à tous les abus ; le seul délit doit être celui de non traitement. D'ailleurs n'envisager que la contamination, c'est restreindre la question, cette conception étriquée conduisant à se contenter du blanchiment des malades.

— Le syphilitique guéri est-il immunisé contre la maladie ?

— Pas du tout. Il peut contracter cette maladie à nouveau, ce qui est loin de simplifier le problème.

— Les femmes de « maisons » sont-elles d'après vous aussi dangereuses que les prostituées clandestines ?

— Oui et non. Tout dépend du contrôle médical exercé.

— Le traitement de la syphilis est-il de la même durée pour chaque malade ?

— Aucunement. Il y a des tréponémies qui guérissent en six mois, d'autres en dix ans. Quoi qu'il en soit, et on ne saurait trop le répéter, *la syphilis est parfaitement guérissable* et j'entends par là non pas blanchiment, mais guérison complète. Ce qui importe, c'est de détruire les préjugés qui empêchent les gens de prendre garde à leur propre intérêt, d'apprendre au public que le nombre des contaminés est

effarant, que les femmes, pour peu qu'elles ne se méfient pas, le sont presque toutes, au moins par le gonocoque. Pratiquement, tout individu doit être *a priori* considéré comme suspect de pouvoir propager la syphilis et la blennorrhagie. Il ne faut pas oublier non plus que si les prostituées sont contaminantes, c'est qu'un homme les a contaminées. Par conséquent, tous et toutes indistinctement doivent être traités sur un même plan, non comme des parias, mais comme des malades. Eduquer la masse, tout est là. Est-il nécessaire d'apprendre aux individus à lire et à écrire, si c'est pour entretenir en même temps l'ignorance la plus incroyable sur l'acte sexuel, au risque d'en faire, même dans le mariage, le gouffre où finira par sombrer, si l'on n'agit point, la famille française !

Le docteur Arthur Vernes, tout en parlant, a pris son chapeau. On l'attend dans dix endroits à la fois.

— A présent, me dit-il, allez voir comment nous soignons ici ceux qui viennent à nous.

Et il se sauve en enfouissant dans ses poches des papiers qu'il lira tout à l'heure en voiture.

C'est revêtu de la rituelle blouse blanche et guidé par le docteur *René Trautmann* que j'ai visité l'Institut Prophylactique de la rue d'Assas.

J'ai assisté à la réception des malades qui sont ici traités avec une bienveillance presque paternelle.

Au fait, ne sont-ce pas tous de grands enfants aspirant à trouver dans cette généreuse institution non seulement les soins médicaux, mais aussi le réconfort moral dont la plupart ont tant besoin ? Suivons ce jeune homme qui vient timidement de franchir la porte. Une infirmière relève son identité et l'envoie au docteur de service. A celui-ci le soin d'établir le diagnostic. Soyez certains qu'il dira très nettement au malade s'il est ou non victime du tréponème. Ici pas de fausse pudibonderie dangereuse. Il faut que le patient sache, qu'il n'ignore rien de son cas et s'intéresse au traitement ainsi qu'à ses résultats ; il faut qu'il comprenne que si gravement atteint soit-il, la guérison est certaine, à condition de se conformer strictement aux prescriptions du médecin.

Y a-t-il un doute sur la maladie dont il est frappé ? Immédiatement on fait un « ultra », c'est-à-dire un prélèvement direct d'une goutte de sang issue de la muqueuse suspecte. Examen microscopique et l'on est fixé. La prise de sang vient ensuite et décèle la présence du tréponème. Une réaction indique la virulence du microbe. Le malade reçoit une carte sur laquelle,

dès lors, s'inscriront chacune de ses visites, leur date et le remède prescrit. Muni de cette carte, il se fera faire sa piqûre soit intra-veineuse, soit intra-musculaire.

J'ai parcouru tous les services, tous les laboratoires, de l'Institut prophylactique, feuilleté les dossiers avec leurs graphiques qui permettent de suivre l'élimination progressive du virus et de constater d'un coup d'œil les effets des différentes réactions employées, j'ai assisté aux prises de sang, aux ponctions lombaires, et je suis sorti émerveillé.

Il y a maintenant à Paris cinq établissements de ce genre. C'est trop peu. Il en faudrait au moins un par arrondissement et chaque ville de France importante devrait également en compter deux ou trois ; ces foyers de régénérescence formeraient ainsi un réseau serré capable d'arrêter la propagation de la syphilis et d'extirper celle-ci peu à peu de notre pays.

Puisque je me trouvais en compagnie de l'aimable docteur *Trautmann*, je ne pouvais pas manquer l'occasion de me documenter sur l'organisation de la prophylaxie dans nos colonies. Nul, en effet, n'est mieux qualifié que lui pour répondre à cette question, puisqu'il a fondé, à Madagascar, l'Institut d'Hygiène so-

ciale dont il a été longtemps le directeur, institut qui comprend des services traitant la syphilis, la tuberculose, la lèpre, le paludisme et possède, en outre, une école d'infirmières visiteuses.

— Madagascar, me dit-il, a sur son territoire dix annexes de ce grand polydispensaire formant une barrière infranchissable aux maladies vénériennes. Toutes ont les mêmes moyens de diagnostic et emploient le même traitement d'après la méthode Arthur Vernes. En Afrique, d'importantes mesures ont été prises qui, déjà, produisent de très heureux effets. Dans toutes nos colonies, enfin, nous nous efforçons d'installer à pied d'œuvre nos collaborateurs, spécialistes de ces affections qui font, hélas, dans beaucoup d'entre elles de terribles ravages. Mais aux difficultés matérielles parfois difficilement surmontables vient s'ajouter l'incompréhension superstitieuse des indigènes qui rend leur tâche ardue. Cependant dites bien que rien ne rebute nos praticiens qui allient une inlassable patience et une ténacité méritoire à leur compétence indiscutable.

Il était bon, m'a-t-il semblé, de joindre aux avis d'éminents spécialistes, celui d'un praticien de médecine générale. Le docteur *Avram Snéier*, à qui je me suis adressé, m'a répondu

ceci : « En réglementant la prostitution ou en abolissant la réglementation, on ne résoudra pas le problème, la plupart des maladies vénériennes, ainsi que je le constate chaque jour dans ma clientèle, n'étant pas le fait des prostituées professionnelles, mais bien des « petites amies » : étudiantes, midinettes, dactylos, employées, etc. Pour arriver à découvrir les sources de la maladie, ce qui est le seul point important, on pourrait peut-être, étant donné qu'il est impossible de relever le médecin du secret professionnel, tabler sur la rancune momentanée du contaminé pour obtenir une dénonciation de sa part à une commission sanitaire qui convoquerait en vue d'examen la personne incriminée. Le dénonciateur appuierait sa déclaration d'un certificat médical attestant qu'il est bien réellement atteint. Bien entendu, sa responsabilité serait engagée en cas de fausse dénonciation.

Là, se sont arrêtées mes consultations. Je ne pouvais pas poursuivre à l'infini cette recherche d'opinions médicales autorisées et je pense que les lecteurs seront suffisamment édifiés par celles que je viens de leur faire connaître.

Néanmoins, avant de clore ce chapitre, voici encore quelques citations puisées dans différents journaux, entr'autres dans les numéros des mois

de mars et juillet 1936 de la revue : *L'Hygiène Sociale* qui s'est à plusieurs reprises préoccupée de l'importante question de la prophylaxie anti-vénérienne.

Du docteur Charles Fouque, de Lyon :

« Il faut nettoyer impitoyablement la rue en supprimant le scandaleux racolage qui la déshonore, renforcer les mesures de réglementation hygiénique et limiter l'exercice de la prostitution à la seule maison de tolérance organisée suivant les règles de l'hygiène moderne, et surveillée médicalement de très près. »

Du médecin-commandant L. Jame, professeur agrégé au Val-de-Grâce :

« Faut-il fermer dès maintenant les maisons de tolérance ? Nous n'y verrions que des avantages à la condition que le soldat ne retrouve pas dans l'arrière-salle d'un bistro l'ex-pensionnaire soi-disant affranchie, devenue prostituée clandestine. »

Des professeurs J. Nicolas et J. Gaté, de Lyon :

« Il est déjà très difficile pour la blennorrhagie, il est le plus souvent pratiquement impossible pour la syphilis de remonter aux sources de contagion, pour de multiples raisons, parmi lesquelles nous retiendrons l'incubation assez longue et d'ailleurs variable de cette dernière infection retardant la mise en train de l'enquête,

l'imprécision trop fréquente des renseignements fournis par des malades, la multiplicité habituelle des rapports suspects, parmi lesquels on ne peut rarement déterminer celui qui fut infectant.

Quand l'enquête aboutit, il est possible évidemment d'amener les malades ordinaires par la persuasion à se faire surveiller et traiter. Pour les prostituées surveillées (en carte ou en maison), on touche trop fréquemment au but, alors que la femme contaminante a changé de résidence ou bien a déjà été repérée et traitée par le service sanitaire. En ce qui concerne les prostituées clandestines, on reste désarmé et, à ce point de vue, il serait indispensable qu'au lieu de restreindre leur surveillance on l'intensifie davantage. »

Du docteur G. Bureau, professeur de Clinique à l'Ecole de Médecine de Nantes :

« En général, par une enquête bien conduite, on arrive à remonter aux sources de la contagion qui sont : exceptionnellement des prostituées de maison, ou des prostituées en carte, lorsque la surveillance médicale est bien organisée dans la ville ; beaucoup plus fréquemment des prostituées clandestines, et aussi très souvent des personnes ordinaires fréquentant certains garnis, cafés borgnes et dancings, cette

dernière classe semblant être aujourd'hui une cause importante de l'extension de la syphilis. »

Du docteur Paul Vigne, de Marseille :

« Pour les prostituées en carte ou en maison, il est possible d'avoir une action sur les malades en les signalant au service de la salubrité. Mais cette action ne devrait pas s'exercer seulement sur les femmes ; il serait tout à fait souhaitable de pouvoir le faire sur les prostitués-hommes. »

Du docteur Lépinay, de Casablanca (Maroc) :

« Or, s'il est indéniable que ces réglementations que nous appliquons à l'exemple de la France ne touchent qu'une petite partie des prostituées et en favorisent l'exploitation, il est indéniable aussi qu'elles nous ont permis, jusqu'ici, d'établir au Maroc une surveillance sanitaire effective de la prostitution et d'appliquer des traitements antisiphilitiques prolongés à la masse des prostituées indigènes — toujours atteinte de syphilis — qui, sans contrainte au traitement, négligerait complètement ces infections et continuerait de les propager. »

Du docteur Grenouilleau, inspecteur départemental d'hygiène, à Blois :

« Il est souvent possible de remonter aux sources de contagion, qu'il s'agisse de malades ordinaires ou de prostituées clandestines. Jamais encore nous n'avons constaté, pour notre part,

de cas de syphilis transmis par les prostituées « en maisons ».

Du docteur Thibaut :

« Les nombreux examens négatifs constatés au cours des visites sanitaires montrent que la syphilis contagieuse, c'est-à-dire primaire et secondaire, est rare dans les maisons surveillées. En outre, elle est toujours discrète. La raison en est sans doute dans ce fait que le travail ne peut se poursuivre avec des lésions cutanées muqueuses tant soit peu importantes.

Assez souvent le médecin trouve une auxiliaire dans la maîtresse de maison qui tient à garder sa clientèle et redoutant les reproches, surveille particulièrement ses pensionnaires. »

Enfin, signalons l'avis du *docteur Mordagne*, qui préconise le contrôle médical de la clientèle masculine des « maisons ». Cette mesure, paraît-il, existe au Japon. Il est bien certain que, si l'on renforçait ainsi le contrôle sanitaire en vigueur, la propagation des maladies vénériennes dans ces établissements deviendrait nulle. Mais j'ai bien peur qu'elle ne soit pas appréciée des visiteurs furtifs peu soucieux de mettre qui que ce soit au courant de leurs fredaines.

CHAPITRE VIII

MORALE DE L'IMMORAL

RESPONSABILITÉ MASCULINE. LE PROJET DE
LOI HENRI SELLIER. LES « MAISONS » DOI-
VENT-ELLES SUBSISTER OU DISPARAÎTRE ?

Et, maintenant, il ne me reste plus qu'à tirer la morale de tout cet immoral au milieu duquel nous venons de vivre.

La prostitution est une chose abominable et dégradante, une des plus grandes misères de notre pauvre humanité, cela ne fait de doute pour personne, et le rôle de ceux qui s'efforcent de la faire disparaître de la société moderne est le plus beau de tous les rôles que des philanthropes se puissent donner.

Mais y en a-t-il vraiment qui se soient attachés à cette entreprise d'assainissement moral avec une foi sincère et un dévouement absolu ?

En ce qui me concerne, je n'en connais pas. Aucune organisation d'envergure ne m'a été révélée au cours de mon enquête et je n'ai jamais entendu parler que de petits efforts limités, de maigres œuvres de « relèvement », de « redressement », dans lesquelles on tente, la plupart du temps en vain, de ramener au bien de jeunes prostituées en les privant d'une liberté qu'elles aiment et en les astreignant à des besognes qu'elles ont en horreur.

Je ne crois pas, et l'expérience en a été maintes fois tentée, que l'on puisse retirer une femme de la prostitution, sauf en lui assurant la vie large et agréable dont elle a rêvé. Je connais d'anciennes « dames de maisons » qui sont devenues de très sages personnes parce que des hommes leur ont donné, quelques-uns en les épousant, le nécessaire avec un peu de superflu, ou bien leur ont acheté un commerce (généralement un bar) qui leur rapporte sans trop les fatiguer.

Mais, lorsqu'on a voulu procurer à ces aimables enfants un emploi modeste, elles l'ont toujours refusé ou n'y sont restées que peu de jours. Le propriétaire d'une maison d'abatage me disait avoir essayé plusieurs fois de prendre chez lui, comme bonne à tout faire, une de ses pensionnaires qui lui paraissait souf-

frir de son état. Après avoir accepté d'enthousiasme, celle-ci ne tardait pas à rechigner devant l'ouvrage qui lui était imposé dans sa nouvelle fonction et, bientôt, rendait son tablier pour reprendre le pagne. La plus résistante ne tint pas plus de quinze jours.

Ce n'est pas que ces malheureuses aiment leur métier ; la plupart en sont, au contraire, lassées et écœurées, mais elles le préfèrent à tous les autres, car elles ont perdu ou n'ont pas pris le pli de l'effort, de la lutte, de l'initiative. Elles ont des âmes nonchalantes d'almées.

D'où je conclus qu'on ne guérit pas la prostitution. Mais, sans doute, peut-on enrayer son recrutement dans une certaine mesure.

Si l'on ne parvient pas à diminuer le nombre des prostituées existantes, peut-être est-il possible d'empêcher qu'il s'en crée de nouvelles.

Il faut aller chercher le mal dans ses racines.

Aux médecins de prendre des mesures de prophylaxie sanitaire.

Aux sociologues d'établir la prophylaxie morale.

L'étude de cette défense préventive contre une tare que tous les honnêtes gens déplorent n'entre pas dans le cadre de mon enquête et je laisse à de plus qualifiés que moi le soin d'en établir le programme.

Il me semble pourtant que celui-ci devrait prévoir en premier lieu l'amélioration du sort des enfants malheureux ou moralement abandonnés, la protection de la jeune fille, l'augmentation des salaires de la femme et, surtout, surtout la responsabilité de l'homme. Car, enfin, pour qu'il y ait des corrompues, il faut d'abord qu'il y ait eu des corrupteurs. Comme l'a fort bien dit le D^r Pierre Lépine de l'Institut Pasteur : « La véritable raison de la prostitution, celle-là même qui en rend illusoire la disparition complète, c'est la demande masculine. Tant qu'une diminution de la demande ne restreindra pas le marché de la prostitution, toutes les autres mesures demeureront insuffisantes » (1).

J'estime, en effet, que si, demain, par un coup de baguette magique, on supprimait les prostituées du monde entier ou plutôt, si on les ramenait à la vertu, il y en aurait, deux jours après, un nombre équivalent de nouvelles, parce qu'entre temps les hommes se seraient employés à détourner du droit chemin des jeunes filles et des femmes, par des offres troublantes auxquelles, émerveillées, elles n'auraient pas su résister.

A mon avis, le bourgeois honorable qui offre

(1) D^r Pierre Lépine, de l'Institut Pasteur, *Prostitution et Réglementation*.

de l'argent à une femme jusque là honnête, pour prix de ses caresses, est plus répréhensible que le souteneur profitant par la suite de la prostitution de celle-ci, car il est l'auteur de sa déchéance. Sans le premier, le second n'existerait pas. Pourtant c'est ce tentateur qui montre le moins d'indulgence pour des fautes dont il est le grand responsable, sans que le moindre remords effleure sa pensée. Et ils sont innombrables les individus de cette espèce :

*...Quis enim vicus habundat
tristibus obscenis.*

« Quel quartier, en effet, ne regorge point de polissons à l'air austère (1). »

Quant aux patronnes de maison close, elles sont, à mon sens, hors de cause. Elles reçoivent des prostituées, mais n'en créent pas. J'entends bien qu'en parlant de la sorte, je vais choquer quelques personnes qui ne voudront pas faire un retour sincère en elles-mêmes, car il y a des vérités qui ne sont pas bonnes à dire. Il est pourtant nécessaire qu'elles soient dites.

*
* *

Mais revenons à notre objectivité. Faire le

(1) Juvénal, *Satire II*.

moraliste même à contretemps de la morale établie, c'est encore faire le moraliste et tel n'est pas le but que je me suis assigné.

Voyons les faits, et spécialement celui qui a motivé mon enquête.

Je vous disais en commençant mon compte rendu que M. Henri Sellier, ministre de la Santé Publique, avait déposé sur le bureau du Sénat un projet de loi.

Celui-ci se divisait en deux parties :

Le Titre I concernant la prophylaxie des maladies vénériennes, le Titre II traitant de la provocation publique à la débauche et du proxénétisme.

Le premier fixait les conditions dans lesquelles le législateur comptait faire appel au concours du corps médical et reconnaissait à celui-ci la faculté de signaler les malades à l'autorité sanitaire, sans lui en imposer l'obligation, ce que, au surplus, aucun médecin n'aurait accepté. Ensuite il édictait une série de sanctions destinées à rendre efficace la lutte contre la contamination, instituait le traitement obligatoire des malades dangereux et, « mettant fin à l'arbitraire administratif et policier », confiait aux tribunaux le soin de punir les délinquants éventuels et celui d'ordonner l'hospitalisation des contagieux.

Le deuxième prévoyait des peines contre tous ceux qui, par gestes, paroles, ou tous autres moyens, procéderaient au racolage de personnes de l'un ou l'autre sexe en vue de les provoquer à la débauche, contre ceux qui, pour satisfaire les passions d'autrui, auraient « embauché, entraîné ou détourné même avec leur consentement des personnes même majeures en vue de la débauche, ou les auraient contraintes à la prostitution », et, enfin, contre ceux qui, soit par la publication de notes, annonces, réclames ou correspondances, la distribution de prospectus, etc., feraient savoir qu'ils se livrent à la prostitution ou facilitent celle d'autrui.

La Commission d'Hygiène de la Haute Assemblée adoptant les conclusions de son éminent rapporteur, M. le docteur *Pierre Even*, sénateur des Côtes-du-Nord, n'a retenu que le « prologue » du projet, c'est-à-dire le titre I, en déclarant que les dispositions du titre II feraient l'objet d'un rapport supplémentaire.

C'était l'ajournement *sine die*.

Cette seconde partie avait, en effet, comme conséquence immédiate la fermeture des maisons de tolérance et la commission a considéré que l'examen du problème de la réglementation ou de l'abolition ouvrirait un long débat dont les conclusions pratiques ne seraient pas

immédiates et risqueraient d'ajourner, ou même, de compromettre la réalisation nécessaire, urgente, de l'œuvre de prophylaxie.

* * *

Ce rejet en vrac de toutes les dispositions de la seconde partie du projet provient du fait que celle-ci, mal étudiée, peu claire et hâtivement rédigée, contenait des ambiguïtés, des chevauchements, des contradictions qui risquaient d'aboutir à des résultats excessifs et même contraires à ceux que l'on en attendait. Il provient surtout de l'entêtement d'un certain nombre de vieilles dames et d'abolitionnistes visionnaires, pour employer l'expression du docteur Carle, qui ne voient qu'une chose, ne poursuivent qu'un but : fermer les maisons de tolérance et que tout le reste, tout ce qui pourrait être vraiment utile, tout ce qui est urgent, laisse complètement indifférents.

On peut raccrocher ouvertement dans les rues, à toute heure, même à la porte des lycées. Ça ne fait rien. Fermons les « maisons » !

On peut utiliser les bancs des Champs-Élysées et les portes cochères des rues sombres pour des exercices qu'une charmante femme de lettres

appelait des « nouvelles à la main », tant pis. Fermons les « maisons » !

D'honorables quotidiens insèrent des annonces de « Mariages » qui couvrent, tout le monde le sait, la plus dangereuse prostitution clandestine, des hebdomadaires sans vergogne publient des pages entières de réclames d'agences ou de spécialistes proposant les pires abjections, en termes à peine déguisés, peu importe. Fermons les « maisons » ! On tolère des boîtes où des hommes s'habillent en femmes, d'autres où des femmes se donnent des allures d'hommes, mais on doit fermer les « maisons ».

Des homosexuels font ouvertement et librement la retape en plein Paris, certaines vespasiennes, comme celle du boulevard de la Chapelle que j'ai citée (et il y en a d'autres), servent de points de ralliement à des individus ignobles. Quelle importance. Ce qu'il faut, c'est fermer les « maisons » !

Des librairies situées dans les quartiers les plus fréquentés vendent en toute liberté des livres d'une pornographie ordurière et des photographies immondes. Ne nous en occupons pas, mais vite, vite, fermons les « maisons ».

Eh bien, non. Tout cela est ridicule et même criminel.

Je n'ai point d'intérêts dans ces établissements

de prostitution et, comme je le disais à un sénateur de mes amis, je le regrette, car il paraît que ce sont d'excellentes affaires, mais, à la suite de l'enquête que je viens de faire, je crois juste d'affirmer qu'à tous les points de vue, l'existence de ces « tolérés » représente la seule solution possible de cet angoissant problème de la sexualité masculine.

Et c'est parce que des médecins avertis, des chefs militaires ayant la charge d'hommes jeunes, des parlementaires préoccupés de la vie sociale du pays, se sont, avec juste raison, élevés contre le fameux article 18, alinéa 2, du projet Sellier : « Sera puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 50 à 5.000 francs avec interdiction de séjour de cinq à dix ans, quiconque, pour satisfaire les passions d'autrui, aura embauché, entraîné ou détourné, même avec son consentement, une personne même majeure, de l'un et l'autre sexe, en vue de la débauche, ou l'aura contrainte à se livrer à la prostitution, ou qui aura habituellement exploité sa prostitution », article dont l'application supprimait *ipso facto* les maisons closes, c'est à cause de ce passage, dis-je, que l'on a écarté l'article 16 qui, mieux rédigé, eût fait cesser le racolage, et l'article 19 qui interdisait les annonces abjectes que je vous ai signalées.

Qu'il me soit permis de le regretter.

Mais ce projet contenait d'autres erreurs dont la plus grave était de créer, par l'article 18, un délit (celui de proxénétisme), et de prévoir des cas où des personnes seraient autorisées à le commettre. Un article 21, en effet, disait : « Un règlement d'administration publique rendu... etc., énumérera les raisons, les circonstances exceptionnelles et temporaires d'ordre public qui pourront légitimer des dérogations aux dispositions de l'article 18/2. »

Or, défendre une chose et, en même temps, permettre, même occasionnellement, de la faire, est contraire à tout esprit juridique.

Ajoutons enfin, pour en finir avec ce projet de loi, que la rédaction de son article 16 (première partie) était d'une telle ambiguïté, qu'avec un peu trop de zèle un agent de la force publique aurait pu accuser de racolage un homme qui se serait permis de faire un signe quelconque à une femme, ou une femme qui aurait souri à un monsieur. C'était envoyer la moitié de la France en correctionnelle.

* *

Ceci étant dit, revenons aux maisons de tolé-

rance, puisqu'elles ont été spécialement sur la sellette, ces temps derniers.

Faut-il les supprimer ?

Après tout ce que j'ai vu, je réponds bien haut : Non, au risque de me faire traîner dans la boue par leurs adversaires.

Non, parce que, d'abord, elles répondent à un besoin de nature que l'on a le droit de regretter, mais contre lequel on ne peut rien.

Ensuite, parce qu'elles ne choquent pas les regards, les gros numéros imposés par la police étant supprimés, et ne peuvent par conséquent point troubler la jeunesse.

Parce qu'elles n'incitent pas à la débauche, alors que les femmes de la rue s'efforcent d'éveiller les désirs sexuels par leur offre constante.

Parce que, visitées par des médecins attentifs, elles présentent le maximum de garantie au point de vue sanitaire.

Parce que, enfin, elles donnent le moyen de satisfaire leurs lubies passagères à certains détraqués momentanés qui, sans elles, se livreraient au dehors à des attentats contre les autres et contre eux-mêmes, s'ils ne commettaient pas des crimes.

Et je me souviens, à ce propos, d'une histoire qui me fut contée ces jours derniers : Dans une maison élégante de Paris, une jeune courtisane

novice, qui était montée avec un client de ce genre dans la chambre des tortures, redescendait au bout d'un moment et demandait à la patronne de lui donner une hachette et un marteau.

— Pourquoi faire ? demanda celle-ci.

Et la gosse de répondre ingénument :

— Le type qui est là-haut veut que je lui coupe un doigt de pied.

— Mais, malheureuse, il ne faut pas l'écouter, s'écria la patronne affolée. On fait semblant.

— Ah ! je croyais, répondit la naïve et bien intentionnée débutante.

Il y a des cas de décentrage plus graves encore que celui-là et je pense avec terreur à ce que feraient tous les flagellants, tous les étrangleurs, tous les morbides, tous les sadiques, tous ceux qui ont des passions basses ou répugnantes (et il y a, malheureusement, parmi eux des hommes éminents), s'ils n'avaient pas, au moment où leur crise les prend, la possibilité de se réfugier dans ces temples d'illusions que sont les « maisons », lesquelles peuvent alors prendre en toute justice le nom que certaines patronnes leur donnent actuellement, celui de *Cliniques sexuelles*.

* * *

Leur suppression a, néanmoins, été décidée dans plusieurs villes, sous la pression de ligues pour la protection de la famille que la licence des rues ne choque pas.

D'après les documents que je me suis procurés, le premier résultat obtenu par la disparition des maisons de tolérance a été l'apparition immédiate d'un nombre supérieur de maisons clandestines, sous des formes diverses : « rendez-vous » en appartement, cafés avec serveuses serviables, bars avec consommatrices prêtes à être consommées, magasins avec vendeuses à vendre en même temps qu'une paire de gants ou une douzaine de mouchoirs.

A Strasbourg, par exemple, on trouve de ces cafés spéciaux facilement repérables grâce à leurs rideaux de couleur et qui, selon leur importance, emploient de deux à huit femmes, dans les rues Kagueneck, Adolph-Seybold, des Charpentiers, du Vieil-Hôpital, des Sœurs, de la Fonderie, des Drapiers, boulevard Tauber, faubourg de Pierre, etc., cependant que dans les rues des Dentelles, des Meuniers, du Savon, etc., de nombreuses maisons, louées en « meublé », abritent environ deux cents prostituées.

Si vous allez à Grenoble, où les docteurs Carle et Lacassagne de Lyon se sont livrés à une sérieuse enquête, vous découvrirez sans peine d'innombrables cafés-clapiers : quai Perrière, dans les rues Chemoise, Moidieu, André-Réal, Denfert-Rochereau, Jean-Jacques-Rousseau, Saint-François, Millet, de la Poste, de Sault, de Turenne, Camille-Desmoulins, d'Alger, etc., et des maisons de rendez-vous quai Stéphane-Fay et rue de Strasbourg.

Le nombre des « clandestins », dans cette petite ville, atteint le chiffre coquet de trente-quatre ou trente-cinq. Le plus savoureux, c'est que les propriétaires de ces établissements étant officiellement ignorés, ne sont pas tenus de posséder, comme ceux des « tolérés », un casier judiciaire vierge et que l'on rencontre parmi eux quelques interdits de séjour.

Alors, où est, à tous les points de vue, la sécurité ?

Nous pourrions discuter à l'infini sur cette question et parler de la situation en Angleterre et en Amérique où la suppression de la prostitution réglementée n'est qu'une dangereuse hypocrisie donnant champ libre à la corruption policière (j'ai sous les yeux des journaux de San Francisco contenant à ce sujet la révélation de scandales suggestifs), dans les pays scan-

dinaves où beaucoup de jeunes filles ont une conception sportive de l'amour qui suffit aux jeunes garçons, mais cela nous emmènerait trop loin.

Concluons donc en demandant au Parlement de voter sans retard une loi interdisant le racolage, la publication d'annonces qui sont une des formes du racolage, la vente des livres et photographies pornographiques, supprimant les signes extérieurs des maisons de tolérance (ceci pour l'assainissement des rues), renforçant le contrôle sanitaire de la prostitution, unifiant les mesures prophylactiques dans toute la France et refoulant les prostituées sur les seules maisons de tolérance où la surveillance peut s'exercer à toute heure, dans les meilleures conditions. (Ce système appliqué depuis la guerre en Italie a donné chez nos voisins d'excellents résultats.)

Ainsi sera résolu le difficile problème qui se pose aux législateurs de préserver les enfants, les adolescents, les femmes honnêtes de tout spectacle immoral ou démoralisant et de donner, en même temps, un exutoire à l'impérieuse virilité des hommes, tout en défendant leur santé.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
CHAPITRE PREMIER. — <i>Où l'auteur explique comment il a été conduit à écrire ce livre</i>	7
CHAPITRE II. — <i>De la prostitution. Ses origines. Ses clients. Son personnel. Ses dangers et sa réglementation actuelle</i>	16
CHAPITRE III. — <i>Les trottoirs de Paris. Du boulevard de la Madeleine à la rue de la Charbonnière</i>	41
CHAPITRE IV. — <i>Vive la liberté. Agence de relations mondaines. Prostituées clandestines et prostituées d'occasion.</i>	75
CHAPITRE V. — <i>Les temples d'Aphrodite. Maisons de tolérance, de rendez-vous et d'abatage. Organisation intérieure. Situation des servantes de la déesse. Tauliers, taulières et sous-maîtresses.</i>	94
CHAPITRE VI. — <i>Les marchandes d'amour. Filles des rues et dames de « maisons »</i>	127

CHAPITRE VII. — <i>Vénus sous l'œil d'Esculape.</i> « Réglementaristes » et « abolitionnistes ». Quelques opinions de médecins.	146
CHAPITRE VIII. — <i>Morale de l'immoral.</i> Respon- sabilité masculine. Le projet de loi Henri Sellier. Les « maisons » doivent-elles subsister ou disparaître	194

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

<p>Lettres de HENRI BARBUSSE à sa femme. 1914-1917 (10^e m.) 15 ></p> <p style="text-align: center;">BERGER (MARCEL)</p> <p>L'Empereur de soi-même, roman politique 12 ></p> <p style="text-align: center;">BERSON (SIMONE)</p> <p>La chair dispose, roman (11^e m.) 12 ></p> <p style="text-align: center;">BILLY (ANDRÉ)</p> <p>Quel 'omme es-tu ? roman moderne 12 ></p> <p style="text-align: center;">CHABAS (YVONNE)</p> <p>L'amour a deux visages, roman. 12 ></p> <p style="text-align: center;">DELLY</p> <p>Comme un conte de fées, roman (40^e mille) 12 ></p> <p style="text-align: center;">DURTAIN (LUC)</p> <p>Le Globe sous le bras. 15 ></p> <p style="text-align: center;">GONCOURT (EDMOND ET JULES DE)</p> <p style="text-align: center;">JOURNAL</p> <p style="text-align: center;">MÉMOIRES DE LA VIE LITTÉRAIRE</p> <p>Tome I. — 1851-1861. Postface de M. Lucien Descaves, de l'Académie Goncourt. 12 ></p> <p>Tome II. — 1862-1865 12 ></p> <p>Tome III. — 1866-1870 12 ></p> <p>Tome IV. — 1870-1871. Postface de M. Lucien Descaves. 12 ></p> <p>Tome V. — 1872-1877. 12 ></p> <p>Tome VI. — 1878-1884. 12 ></p> <p>Tome VII. — 1885-1888. 12 ></p> <p>Tome VIII. — 1889-1891 12 ></p> <p>Tome IX et dernier. — 1892-1895. Postface de M. Lucien Descaves 12 ></p> <p style="text-align: center;">JOUVENEL (RENAUD DE)</p> <p>Village X..., récit. 12 ></p> <p style="text-align: center;">LEBLANC (MAURICE)</p> <p>Le scandale du gazon bleu, roman (15^e mille) 12 ></p> <p style="text-align: center;">LEFÈVRE (FRÉDÉRIC)</p> <p>Ce vagabond, roman. 12 ></p> <p style="text-align: center;">LUDENDORFF (GÉNÉRAL), ancien Chef d'État-Major général des armées allemandes</p> <p>La guerre totale. Traduit de l'allemand par Pfannstiel. . 12 ></p> <p style="text-align: center;">MACHARD (ALFRED)</p> <p>L'amant blanc, roman (55^e m.) 12 ></p> <p>La femme d'une nuit, roman (133^e mille) 12 ></p> <p>L'homme sans cœur, roman. . 15 ></p> <p>Le maître des femmes, roman (33^e mille) 12 ></p> <p>La marmaille, roman (13^e m.) 12 ></p>	<p style="text-align: center;">MACHARD (RAYMONDE)</p> <p>Les deux baisers, roman (320^e mille) 12 ></p> <p>L'œuvre de chair, roman (215^e mille) 12 ></p> <p>La possession, roman de l'amour (300^e mille) 12 ></p> <p style="text-align: center;">MAILFERT (ANDRÉ)</p> <p>Au pays des antiquaires. Confidences d'un « maquilleur » professionnel. 12 ></p> <p style="text-align: center;">MARGUERITTE (VICTOR)</p> <p>Avortement de la S. D. N. (1920-1936) 12 ></p> <p>Le cadavre maquillé. La S. D. N. (Mars-Septembre 1936). 15 ></p> <p>Babel, roman (30^e mille) 12 ></p> <p>Nos Égales, roman de la femme d'aujourd'hui (50^e mille) . . . 12 ></p> <p>Pages choisies. 12 ></p> <p>La femme en chemin, en 3 vol. (1.076.000 exempl.) chacun . 12 ></p> <p>Vers le bonheur, en 3 volumes (440.000 exemplaires) chacun. 12 ></p> <p style="text-align: center;">MARIA (RENÉ)</p> <p>La grande passerelle, roman transatlantique. 12 ></p> <p style="text-align: center;">PASQUIER (JACQUELINE DU)</p> <p>Tu m'appartiens, roman. 12 ></p> <p style="text-align: center;">REBOUX (PAUL)</p> <p>Attention aux enfants ! roman et problème d'aujourd'hui (12^e mille) 15 ></p> <p>Plats du jour, encore 300 recettes nouvelles et un répertoire de 900 recettes inédites et singulières (40^e mille). 1 vol. in-16. 12 ></p> <p>Comment fut aimée l'Impératrice Joséphine (20^e mille) . . 12 ></p> <p style="text-align: center;">ROSNY AINÉ (J.-H.), de l'Acad. Goncourt</p> <p>Dans le calme et dans la tempête, roman. 15 ></p> <p>Les plus belles pages de J.-H. Rosny Aîné 12 ></p> <p style="text-align: center;">ROVÉRA (JEAN DE)</p> <p>L'Europe sans Européens. Préface de M. Henry Bérenger. . 12 ></p> <p style="text-align: center;">SIEBURG (FRIEDRICH)</p> <p>Robespierre. Traduit de l'allemand par Pierre Klossowski. 15 ></p> <p style="text-align: center;">TESSAN (FRANÇOIS DE)</p> <p>Voici Adolf Hitler. 12 ></p> <p style="text-align: center;">VAUGHAN (BARONNE DE)</p> <p>Quelques souvenirs de ma vie, recueillis par Paul Faure. . 12 ></p>
---	--